

Strasbourg, 13 avril 2006
[mig\cdmg\2006\docs\CDMG (2006) 22f]

CDMG (2006) 22f

COMITÉ EUROPÉEN SUR LES MIGRATIONS

(CDMG)

51^e réunion

19-21 avril 2006

Salle 11, Palais de l'Europe,
Conseil de l'Europe, Strasbourg.

EVOLUTION ACTUELLE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES EN EUROPE¹

**Rapport du consultant au Conseil de l'Europe
Mars 2006**

JOHN SALT

¹ L'auteur adresse ses vifs remerciements à Viktorija Bauere qui l'a aidé à préparer ce rapport..

Table of Contents

1. INTRODUCTION.....	5
2. MIGRATIONS ET ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE EN EUROPE.....	7
3. STATISTIQUES RELATIVES AUX MIGRATIONS.....	9
3.1 PROBLÈMES DE STATISTIQUES.....	9
3.2 HARMONISATION DE LA COLLECTE DE DONNÉES.....	10
3.3 DONNÉES POUR LES ÉTATS DE LA CEI	10
3.4 DONNÉES RELATIVES AUX MIGRATIONS CLANDESTINES	11
3.5 CHAMP COUVERT PAR LES DONNÉES	12
3.6 COLLECTE DE DONNÉES POUR CE RAPPORT	13
4. POPULATIONS ÉTRANGÈRES	14
4.1 POPULATIONS ÉTRANGÈRES	14
4.2 AMPLEUR ET TENDANCES DE L'ÉVOLUTION DES POPULATIONS ÉTRANGÈRES	15
4.3 PART DES POPULATIONS ÉTRANGÈRES DANS LA POPULATION TOTALE	16
4.4 NATIONALITÉS DES POPULATIONS ÉTRANGÈRES EN EUROPE.....	17
4.5 POPULATION EUROPÉENNE DE NAISSANCE ÉTRANGÈRE	20
5. FLUX DE POPULATIONS ÉTRANGÈRES.....	21
5.1 FLUX DE MIGRANTS VERS L'EUROPE ET À L'INTÉRIEUR DE SES FRONTIÈRES .	21
5.2 ÉVOLUTION RÉCENTE DES FLUX MIGRATOIRES	22
5.3 MIGRATIONS DE L'EX-UNION SOVIÉTIQUE	24
5.4 CHAMPS MIGRATOIRES DE L'EUROPE.....	26
6. MIGRATION DE MAIN-D'ŒUVRE.....	28
6.1 MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE	28
6.1.1 <i>Europe occidentale</i>	28
6.1.2 <i>Europe centrale et orientale</i>	28
6.2 FLUX DE MAIN-D'ŒUVRE	29
6.3 MIGRATION DE MAIN-D'ŒUVRE DANS L'EUROPE ÉLARGIE	30
7. ASILE.....	32
7.1 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'ASILE	32
7.2 TENDANCES QUANT AUX PAYS DE DESTINATION EN EUROPE OCCIDENTALE 1995-2004	32
7.3 DEMANDES D'ASILE EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE 1995-2004.....	34
7.4 ÉVOLUTION DES DÉCISIONS RELATIVES AUX DEMANDES D'ASILE 1995-2004	34
8. TENDANCES DES MIGRATIONS ESTUDIANTINES.....	36
9. IMMIGRATION CLANDESTINE.....	37
9.1 TENDANCES DES FLUX D'IMMIGRANTS CLANDESTINS	37
9.2 CARACTÉRISTIQUES DES MIGRANTS CLANDESTINS.....	38
BIBLIOGRAPHIE.....	39

1. INTRODUCTION

Le présent document constitue le quinzième rapport annuel présenté au Conseil de l'Europe sur les principaux aspects de l'évolution actuelle des migrations internationales en Europe. Elaborés à intervalles réguliers et sans interruption au cours de la dernière décennie, ces rapports rendent compte de l'évolution des migrations internationales sur le continent depuis les grands bouleversements politiques des années 1989-1991.

Lors de leur réunion à Luxembourg en 1991, les ministres du Conseil de l'Europe chargés des migrations se sont trouvés face à une situation nouvelle et sans précédent. Voilà que soudain une migration massive venue de l'Est semblait devoir déferler sur les eldorados d'Europe occidentale. Des flux croissants originaires du Sud créaient une nouvelle « frontière migratoire » le long des côtes septentrionales de la Méditerranée. Traditionnels pays d'émigration, l'Italie, la Grèce, l'Espagne et le Portugal devaient à présent se rendre à l'évidence et réaliser qu'ils étaient devenus des pays d'immigration. Un nouveau régime d'asile s'est instauré lorsque les problèmes générés par le morcellement de la Yougoslavie ont conduit les Etats à rechercher un système de protection temporaire. En Europe centrale et orientale, les migrations à dominante ethnique étaient courantes, faisant souvent suite à celles qui avaient débuté après la deuxième guerre mondiale et qui avaient cessé avec l'apparition du Rideau de fer. D'autres mouvements ethniques venaient des co-ressortissants « retournant » dans leur pays ; d'autres encore concernaient les populations déplacées sous le régime communiste. De nouveaux flux de nature économique se sont produits entre l'Est et l'Ouest et également à l'intérieur de l'Europe centrale et orientale. Certains furent permanents, d'autres, nombreux, de courte durée, et une nouvelle terminologie a vu le jour pour les définir : touristes-travailleurs, migrations pendulaires, petit commerce et migration de transit.

Les années 1995-2000 ont été marquées par l'intégration accrue de l'Europe centrale et orientale dans le système migratoire européen. D'un point de vue politique, la gestion des migrations a pris une importance croissante. Vers le milieu des années 1990, on pouvait affirmer que l'Europe s'était bien adaptée à un régime migratoire nouveau, bien que l'on ne sache pas très bien comment gérer les retombées de la crise yougoslave. Certains éléments du tableau restaient flous, en particulier en Europe orientale et dans l'ex-URSS, où les systèmes de données restaient insuffisants. Par ailleurs, l'ampleur croissante des migrations clandestines, du trafic de main-d'œuvre et de la contrebande humaine commençait à poser problème. Alors que les systèmes migratoires d'Europe orientale et occidentale, autrefois indépendants, fusionnaient, certains pays de l'Est devenaient aussi des pays d'immigration.

Aujourd'hui, les questions urgentes ne sont plus les mêmes qu'il y a dix ans. Les migrations répertoriées sont relativement stables, exception faite de l'intégration d'un grand nombre d'anciens immigrés clandestins amnistiés par la suite. Les pays d'Europe occidentale sont de plus en plus préoccupés par les problèmes que pose le vieillissement de leurs populations et par le rôle que les migrations internationales pourraient être appelées à jouer. Ils réalisent en outre que la démographie des populations immigrées sera un élément important de l'évolution future des populations en Europe (Haug, Compton et Courbage, 2002). La réponse à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans certains domaines réside dans une plus grande

ouverture sur l'étranger ; il existe déjà de nombreux signes d'une concurrence mondiale pour attirer les personnes hautement qualifiées. Les migrations non enregistrées et clandestines continuent à poser problème, mais il n'existe pas de preuves tangibles démontrant que le phénomène s'amplifie. En fait, certaines données suggèrent même qu'il pourrait être en recul ; mais elles pourraient aussi bien refléter le fait que les flux irréguliers empruntent de nouvelles voies d'immigration, moins contrôlées.

Ce qui semble se dessiner, c'est l'émergence d'un espace économique européen plus intégré, caractérisé par la coexistence d'anciennes et de nouvelles formes de mobilité. Toutefois, on peut encore délimiter clairement des zones de migration en Europe occidentale, centrale et orientale ainsi que dans la CEI. Les mouvements de population informels et de courte durée sont désormais très fréquents, bien qu'il subsiste des parallèles remarquables avec la vague d'arrivées de travailleurs immigrés dans les décennies qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale.

A moyen terme, le plus gros problème sera celui des conséquences du dernier élargissement de l'Union européenne, qui a vu arriver dix nouveaux pays et 75 millions de personnes. L'expérience du passé et la plupart des études sur cet élargissement ne laissent pas présager d'autres mouvements de grande ampleur en provenance de ces nouveaux pays vers les anciens Etats membres, bien qu'une nouvelle répartition des populations semble inévitable à mesure que les économies de l'Union seront plus intégrées. On peut d'ores et déjà constater au Royaume-Uni et en Irlande qu'une importante migration de main d'œuvre s'est mise en marche depuis les nouveaux pays membres à destination des pays d'Europe occidentale dont la politique d'immigration s'y prête. Mais il ne fait guère de doute que l'attrait de l'ensemble de l'espace européen ira croissant.

2. MIGRATIONS ET ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE EN EUROPE

La population mondiale semble vouloir poursuivre sa croissance rapide, puisqu'on devrait passer à quelque 8,919 milliards d'habitants d'ici 2050 (tableau 1). La part de l'Europe sera de plus en plus modeste, puisqu'elle aura diminué de moitié entre 2000 et 2050 ; celle de l'Amérique du Nord régressera également. La proportion de la population mondiale qui émigre au cours d'une année est très faible et il semble que la plupart de ces migrations aient lieu à l'intérieur des frontières nationales. Il n'existe pas de statistiques fiables sur le nombre total de personnes qui émigrent en direction d'un autre pays au cours d'une période donnée, mais d'après les estimations de l'ONU, le nombre de personnes vivant à l'extérieur de leur propre pays serait de l'ordre de 170 millions, bien que ce chiffre ne repose sur aucune base certaine. Ce qui est frappant dans ces chiffres, c'est de constater qu'un nombre aussi faible de personnes choisisse de s'établir dans un autre pays, contrairement à ce que l'on aurait pu penser.

Les précédents rapports du Conseil de l'Europe montrent que le rôle des migrations en tant qu'arbitre de l'évolution démographique a été variable au cours des dernières années. Le tableau 2 (voir également la figure 1) présente la moyenne des différentes composantes de l'évolution démographique au cours de la période 2002-2004 et révèle que la migration a été le principal facteur dans 27 des 45 pays (soit 60 %) pour lesquels des données sont disponibles. Ce facteur représente la différence entre le taux de croissance et le taux d'accroissement naturel de la population.

Nous pouvons classer les pays selon l'importance relative de l'immigration et de la croissance démographique naturelle dans leur taux d'accroissement général pour la période donnée :

1. Diminution de la population due à la fois à une baisse de l'évolution naturelle et à une émigration nette : Lettonie, Lituanie, Moldova, Pologne, Roumanie, Ukraine.
2. Diminution de la population due à une baisse de l'évolution naturelle non compensée par l'immigration : Bélarus, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Russie, Serbie-Monténégro.
3. Diminution de la population due à une émigration plus importante que l'accroissement naturel : Arménie, Géorgie, « L'ex-république yougoslave de Macédoine ».
4. Accroissement démographique dû à la fois à l'évolution naturelle et à l'immigration : Andorre, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Finlande, France, Grèce, Irlande, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Saint Marin, Espagne, Suède, Suisse, Turquie et Royaume-Uni.
5. Accroissement démographique dû à une évolution naturelle supérieur au solde migratoire négatif : Albanie, Azerbaïdjan, Islande.
6. Accroissement démographique dû à une immigration plus forte que la baisse de l'évolution naturelle : République tchèque, Allemagne, Italie, Slovaquie, Slovénie.

Cette classification appelle plusieurs remarques. Tous les pays ayant enregistré une diminution de leur population sont situés en Europe centrale et orientale et dans l'ex-URSS. A deux exceptions près (Pologne et Roumanie), cette diminution est imputable

essentiellement à l'évolution naturelle, même dans les pays affichant un solde migratoire net négatif. Le groupe de pays le plus important a vu sa population augmenter à la fois sous l'effet de l'évolution naturelle et de l'immigration. Ce groupe est constitué de pays dispersés au plan géographique, de superficie variée et appartenant tous à l'Europe septentrionale et méditerranéenne. Dans 17 des 21 pays de ce groupe, les migrations ont été le principal facteur d'accroissement. Seuls trois pays ont enregistré une augmentation due à la croissance naturelle, alors que leur solde migratoire était négatif ; à l'exception de l'Islande, il s'agit de pays des Balkans et du Caucase. Cinq pays ont vu leur population augmenter exclusivement du fait des migrations ; deux sont situés en Europe occidentale et trois en Europe orientale.

Les données sur les facteurs de changement illustrent clairement la diversité démographique de l'Europe. L'un des faits marquants est la division géographique de cette évolution, les pays situés à l'Est du continent voyant généralement leur population diminuer, alors qu'elle continue d'augmenter à l'Ouest. Toutefois, ces augmentations sont de plus en plus imputables aux soldes migratoires nets. Le rôle des migrations dans l'évolution démographique européenne est examiné depuis quelques années avec de plus en plus d'attention en raison des préoccupations croissantes que suscite les mutations structurelles que pourrait connaître l'offre et la demande de main-d'œuvre. Parmi les problèmes soulevés, on peut citer le vieillissement démographique, l'insuffisance de la population active, le rapport de dépendance, le paiement des pensions et de possibles pénuries de main-d'œuvre qualifiée et moins qualifiée (voir, par exemple, Punch et Pearce, 2000). La Division de la population des Nations Unies a laissé entendre que l'Europe pourrait avoir besoin d'une population complémentaire de un à treize millions de migrants par an entre 2000 et 2050 (UN, 2000) pour faire face à ces problèmes potentiels. D'autres jugent des mouvements migratoires d'une telle ampleur inutiles ou infaisables (Feld, 2000 ; Coleman, 2000 ; Coleman et Rowthorne, 2004). Le consensus général parmi les démographes et les spécialistes des migrations est que la migration, sans constituer en soi une solution au problème démographique, peut jouer un rôle mineur à cet égard.

3. STATISTIQUES RELATIVES AUX MIGRATIONS

3.1 Problèmes de statistiques

Si la disponibilité de données statistiques s'est incommensurablement améliorée ces dernières années, la situation reste loin d'être idéale. En Europe occidentale, les données existantes posent encore à l'utilisateur un grand nombre de problèmes qui découlent dans une large mesure de l'incompatibilité des sources, de problèmes conceptuels et de problèmes de définition. En Europe centrale et orientale et dans la CEI, la disponibilité des données s'est améliorée mais les méthodes de collecte restent inadaptées et il n'y a toujours pas de systèmes statistiques suffisamment développés. Bien que des progrès considérables aient été réalisés dans certains pays de la région, la situation générale en ce qui concerne la disponibilité des données reste contrastée.

La complexité des migrations est un problème de plus en plus considérable. Les concepts de migration sur lesquels est fondée la collecte des données statistiques reflètent rarement la réalité des flux actuels, caractérisés par des formes et des dynamiques nouvelles. Les flux et les changements de statut à court terme, ainsi, bien évidemment, que les migrations clandestines, sont particulièrement difficiles à saisir.

Il existe deux types principaux de données relatives aux migrations internationales : celles qui recensent les ressortissants étrangers (qui résident dans le pays ou qui résident et travaillent dans ce pays) par nationalité ou pays de naissance et celles qui analysent les flux migratoires en provenance ou en direction d'un pays donné. Les populations étrangères sont enregistrées par l'attribution de permis de séjour, par les registres de population, les recensements ou des enquêtes telles que les enquêtes sur la main-d'œuvre. Ces chiffres reflètent la situation au moment où ils ont été relevés. Les populations de travailleurs étrangers sont évaluées sur la base du nombre de permis de travail délivrés et des enquêtes sur la main-d'œuvre. Les permis de travail et de résidence ainsi que les registres de population dépendent en grande partie de la bonne volonté des personnes à se faire enregistrer. Dans certains pays, cet enregistrement conditionne l'accès aux soins et à la protection sociale, ce qui peut accroître la portée et l'efficacité des systèmes d'enregistrement. Les recensements dépendent, eux aussi, de la bonne volonté des personnes à compléter et retourner un questionnaire ; en général ils ne sont effectués que tous les cinq ou dix ans. Les enquêtes sur la main-d'œuvre et les autres études de même nature ne prennent souvent en compte qu'un échantillon relativement restreint de la population ; il en résulte donc d'importantes erreurs d'échantillonnage, ce qui interdit la ventilation des données en fonction de caractéristiques migratoires.

Les données sur les flux migratoires sont peut-être plus difficiles à évaluer avec exactitude : elles entreprennent en effet de mesurer des mouvements transfrontaliers de courte durée, alors même que la quantification de ces flux sur l'ensemble d'une année suppose qu'ils soient mesurés en continu sur toute l'année concernée. Mis à part l'« International Passenger Survey » au Royaume-Uni, qui porte sur un échantillon de personnes transitant par les ports, les données sur les flux migratoires dans la plupart des Etats d'Europe occidentale sont obtenues en comptabilisant le nombre de personnes demandant leur inscription ou leur radiation d'un registre d'immigration ou en prenant en compte la délivrance et l'expiration du permis de séjour. Là aussi la bonne volonté du migrant est en jeu et ceux qui ne souhaitent pas

se faire connaître parviennent parfois à éviter d'être comptabilisés dans les statistiques. C'est un fait notoire que les statistiques relatives à l'émigration ne sont pas fiables, car elles dépendent le plus souvent de la bonne volonté des individus à se « faire rayer » des registres de population avant de quitter le pays, ce qu'ils ne font pas, d'autant plus que les motivations et les avantages potentiels ne sont pas les mêmes que lors de l'inscription et que, très souvent, il n'existe aucun dispositif juridique ou administratif pour rendre cette démarche obligatoire.

3.2 Harmonisation de la collecte de données

Depuis 1995, EUROSTAT et la CEE-ONU collectent les statistiques de toute l'Europe à l'aide de questionnaires similaires et, depuis 1999, cette collaboration s'est étendue au Conseil de l'Europe et à certains pays de la CEI. Ainsi, l'harmonisation des statistiques entreprise depuis quelques temps en Europe occidentale s'étend progressivement à l'Europe centrale et orientale. On a donc désormais une seule collecte annuelle multinationale de données, qui reste toutefois incomplète. Les statistiques n'étant pas publiées au même moment dans tous les pays, la collecte peut s'étaler sur plusieurs mois.

Malgré ces améliorations, des disparités considérables subsistent en ce qui concerne les données disponibles. Des difficultés particulières se posent dans les pays d'Europe centrale et orientale, essentiellement pour des raisons d'ordre administratif et juridique. Cet état de fait révèle en partie l'inadéquation des anciennes méthodes de collecte de données au nouvel environnement politique. Mais le problème réside également dans les difficultés conceptuelles et administratives qui surgissent à l'heure de décider et de mettre en œuvre de nouvelles normes statistiques. Ce n'est que lentement et de façon hésitante que les métadonnées et la documentation nécessaires sont collectées et mises en parallèle avec les statistiques qu'elles décrivent.

Le manque général d'harmonisation dans la définition et la collecte des données dans l'ensemble de l'Europe montre qu'il y a des situations pour lesquelles les pays sont incapables de fournir des statistiques ou qu'ils ne le souhaitent pas. Cet état de fait se reflète dans les lacunes ou les omissions visibles dans les tableaux qui figurent dans le présent rapport.

3.3 Données pour les Etats de la CEI

Les statistiques disponibles pour les pays de la CEI varient beaucoup, tant par la qualité que par la quantité. Les progrès réalisés pour mettre en place de nouvelles méthodes d'enregistrement des populations et de leurs mouvements diffèrent énormément d'un pays à l'autre (OIM, 2002). Dans certains, essentiellement ceux qui ont été confrontés récemment à une guerre civile, à des conflits sociaux ou des affrontements ethniques, les méthodes d'enregistrement des populations ont le plus souvent échoué. D'autres pays se sont efforcés de mettre en place des institutions garantissant un enregistrement efficace de leur population. La collecte de données sur les flux migratoires reste donc soumise à des pratiques très différentes dans les pays de la CEI.

Il peut également exister des disparités dans la collecte de données d'un même Etat. Les statistiques sont en effet collectées par des organismes différents, souvent obligés de concevoir de nouvelles méthodes pour rassembler les données sur les flux migratoires

(par exemple, le recours à l'échantillonnage plutôt qu'au recensement), avec peu de moyens techniques et de faibles ressources. Des contrôles insuffisants aux frontières créent des problèmes spécifiques et ne permettent guère d'évaluer le nombre d'entrées et de sorties, en particulier dans les pays qui ont été confrontés à des conflits armés et dans lesquels la topographie ne favorise pas ce genre de contrôles. Dans certains pays transcaucasiens, l'enregistrement des migrations n'existe pratiquement plus. Le fait qu'il n'existe aucune coordination entre la politique d'enregistrement et les pratiques des instances régionales en la matière crée un autre problème que l'on rencontre essentiellement dans la Fédération de Russie. Dans certaines régions, les divergences sont grandes entre le nombre officiel des migrants enregistrés et leur nombre réel. En Fédération de Russie, le nombre effectif de réfugiés et de personnes contraintes de migrer serait une fois et demie à trois fois supérieur au chiffre officiel (ibid.). Dans l'ensemble, cependant, les données relatives à l'immigration sont plus complètes que celles concernant l'émigration car les prestations de l'Etat sont généralement conditionnées par l'enregistrement du lieu de résidence. Les procédures d'enregistrement des entrées et celui des ressortissants étrangers, des demandeurs d'asile et des travailleurs immigrés manquent également d'organisation.

3.4 Données relatives aux migrations clandestines

Les résidents et travailleurs clandestins constituent le principal facteur susceptible de fausser les statistiques. Certaines données officielles les prennent en compte, d'autres non. Les chiffres publiés ou diffusés sur le nombre d'immigrés clandestins reposent généralement sur des estimations de la police, extrapolées à partir du nombre d'expulsions ou de régularisations. Ces estimations sont probablement très en deçà de la réalité. Par exemple, le nombre de femmes qui travaillent clandestinement comme personnel de maison ou dans les services est sous-estimé, ces personnes étant « cachées » dans des logements privés et leurs employeurs ne déclarant pas leur présence. Il n'est pas toujours possible de savoir comment sont réalisées les estimations de la population clandestine et ces chiffres sont donc à prendre avec circonspection (Pinkerton, McLaughlan et Salt, 2004 ; Jandl, 2004). Même les chiffres des programmes de régularisation (amnisties) sous-estiment la population clandestine, car ils ne dénombrent que les immigrés en situation irrégulière qui se présentent pour régularisation.

Les données sur les flux d'immigrés clandestins collectées par les gouvernements et les organisations internationales incluent le refoulement, le franchissement clandestin des frontières, les arrestations, les déportations/expulsions et les données relatives au trafic de main d'œuvre. Ces données sont enregistrées tout au long de l'année à la frontière et à l'intérieur du pays. Les données relatives au refoulement reflètent le nombre de migrants renvoyés à la frontière parce qu'ils ne possèdent pas de papiers (authentiques), parce qu'ils ne remplissent pas les conditions requises pour entrer dans le pays ou parce que l'immigration est interdite. Les données concernant le franchissement clandestin des frontières indiquent le nombre de personnes surprises en train de franchir ou de tenter de franchir la frontière clandestinement, soit pour entrer dans un pays, soit pour en sortir. Les données sur les arrestations font état du nombre de migrants appréhendés à la frontière parce qu'ils cherchent à entrer ou à résider clandestinement dans un pays. Les données sur les reconduites à la frontière et les expulsions indiquent le nombre de migrants appréhendés qui ont fait l'objet de poursuites judiciaires justifiées et ont été expulsés du pays.

Enfin, les données relatives au trafic de main d'œuvre et à la contrebande humaine peuvent ressortir à toutes les catégories ci-dessus, mais se rapportent plus particulièrement aux migrants qui ont bénéficié d'une aide pour passer la frontière clandestinement. Elles peuvent fournir d'autres détails spécifiques au trafic de main d'œuvre et à la contrebande humaine, tel le nombre de personnes dissimulées dans des véhicules, ainsi que des renseignements sur les personnes qui les ont aidées.

Le Centre d'information, de réflexion et d'échanges en matière de franchissement des frontières et d'immigration (CIREFI) est chargé de collecter auprès de tous les pays européens des séries statistiques standardisées couvrant les différents types de données énumérés ci-dessus. Son objectif est de produire une série harmonisée de tableaux standardisés et comparables couvrant les pays de l'Union européenne et certains autres pays non membres de l'Union. Ces statistiques se présentent sous forme de rapports trimestriels et sont confidentielles (elles ne sont donc pas disponibles). Les instances nationales, la police des frontières et les ministères tels le Ministère de l'intérieur et le Ministère de la justice (généralement responsables de la police des frontières) collectent des données lors de leurs opérations de contrôle aux frontières. Ces données opérationnelles couvrent les différents types de migrations clandestines mais ne sont pas nécessairement identiques d'un pays à l'autre, car la manière dont elles sont collectées et présentées est laissée à l'appréciation des différents Etats.

Les programmes de régularisation constituent une autre source de données sur les immigrés clandestins. Il s'agit de l'amnistie des ressortissants étrangers résidant ou travaillant clandestinement dans un pays afin de leur permettre de régulariser leur situation. Ces programmes de régularisation ne couvrent cependant pas tous les aspects de l'immigration clandestine. Ils peuvent cibler certaines industries ou certains secteurs de la main-d'œuvre et imposent souvent certaines conditions (obligation d'avoir un emploi ou d'être entré dans le pays avant une certaine date). En outre, ces programmes sont rares et n'existent que dans certains pays. Il est difficile de comparer le nombre d'amnisties prononcées d'un pays à l'autre car les dispositions et les procédures nationales de régularisation diffèrent. L'amnistie donne droit à un permis de séjour permanent dans certains pays, temporaire dans d'autres ; dans le second cas, l'intéressé risque à terme de retomber dans l'illégalité.

En fin de compte, le meilleur moyen d'estimer le nombre de personnes vivant illégalement dans un pays donné consiste sans doute à appliquer plusieurs méthodes afin d'établir une fourchette de probabilité.

3.5 Champ couvert par les données

Certaines constantes se dégagent de prime abord. Premièrement, on constate que les données sont plus nombreuses pour l'Europe occidentale que pour l'Europe centrale et orientale. Les tableaux sont en effet plus complets et la plupart des pays y sont représentés (les pays pour lesquels il n'existe pas de données ne figurent pas sur ces tableaux). Deuxièmement, les principaux indicateurs (populations, flux et asile) sont assez bien documentés (du moins pour ce qui est des totaux annuels – sur un plan plus détaillé, à savoir la répartition par citoyenneté et autres variables, les données sont plus inégales). S'agissant des données relatives aux flux migratoires, l'immigration

est généralement mieux représentée que l'émigration, qui reste plus problématique. Ceci reflète en partie le problème de la « déclaration de sortie » mentionné plus haut et les données relatives à l'émigration sont généralement moins fiables que celles de l'immigration. Plusieurs pays (notamment la France, la Grèce et l'Espagne) ne fournissent pas de statistiques sur l'émigration. Troisièmement, pour les indicateurs comme les populations et les flux de travailleurs immigrés, les données sont très inégales, même pour les totaux annuels. D'autres données sont incluses dans ce rapport de manière empirique, dont des tableaux regroupant d'autres données disponibles et présentant un certain intérêt. Ces tableaux sont souvent plus complets mais plus spécialisés et concernent des indicateurs moins importants et plus spécifiques. Dans certains cas, ces statistiques ne sont pas recueillies régulièrement mais ont été obtenues à titre occasionnel dans le cadre d'une enquête visant un objectif spécifique.

3.6 Collecte de données pour ce rapport

Ces données ont été puisées auprès des sources principales mentionnées ci-dessus : Conseil de l'Europe, OCDE, HCR et Eurostat. Elles ont été rassemblées à partir du questionnaire commun, de rapports et de statistiques publiées par ces organisations (dont un nombre croissant est aujourd'hui accessible sur Internet) et complétées ensuite lors de contacts directs avec des experts et des responsables de différents pays. En revanche, ni le Conseil de l'Europe ni l'auteur n'ont demandé aux offices statistiques ou autres organes gouvernementaux de leur fournir des données complémentaires.

4. POPULATIONS ÉTRANGÈRES

4.1 Populations étrangères

Les données figurant dans ce rapport présentent donc le tableau le plus complet des migrations internationales en Europe qu'il est actuellement possible de produire à partir des données disponibles, bien qu'il puisse y subsister des lacunes et des erreurs. Toutefois, les estimations fournies ci-après, concernant le nombre de migrants et son évolution, doivent être considérées avec prudence. Tout d'abord, les données reflètent les chiffres recueillis et mis à disposition par les organismes compétents nationaux. Certains pays disposent de statistiques recueillies selon un rythme annuel auprès des mêmes sources ; d'autres pays organisent des collectes plus espacées. S'agissant de la France, par exemple, la seule source statistique est le recensement périodique ; on ne dispose d'aucun chiffre concernant les années intercensitaires. La Russie n'a pas fourni de données depuis 1997, tandis que les premières statistiques en provenance de l'Ukraine sont apparues en 2004. D'autre part, les sources des données peuvent changer. Les statistiques relatives à l'Espagne, au tableau 3, proviennent des registres municipaux pour 2003 et 2004, et des registres des permis de séjour pour les années antérieures (avec des chiffres inférieurs). Troisièmement, les statistiques peuvent être révisées. Cela est notamment le cas de l'Allemagne, où les chiffres de 2004, inférieurs à ceux des années précédentes, sont le fruit d'une procédure administrative impliquant des contrôles croisés sur différents registres afin d'obtenir des statistiques révisées. La procédure employée au Royaume-Uni a été également révisée et donne des chiffres inférieurs à ceux des années précédentes.

Le nombre total d'étrangers vivant dans les pays d'Europe enregistré en 2004/2002, ou au cours de la dernière année pour laquelle des données sont disponibles (qui est indiquée dans le tableau 3), s'élevait à quelque 25,5 millions de personnes. Ils représentent donc environ 4,5 % de la population totale du continent. La majeure partie d'entre eux résidait en Europe occidentale. Le tableau 3 (figures 2a-f) présente les données des Etats européens à partir desquelles le total a été estimé.

Les rapports antérieurs ont montré que la population étrangère a augmenté dans l'ensemble de l'Europe occidentale. Le tableau 3 indique qu'il y avait, vers 2004 (les données utilisées sont celles de la dernière année disponible), environ 24,2 millions de résidents étrangers en Europe occidentale, soit plus de 5,5 % de la population totale de cette région. En 1995 ce chiffre était de 19,05 millions. Ainsi, depuis cette date, la population étrangère totale en Europe occidentale s'est accrue de 27 %. Cependant, les estimations du nombre total et de l'évolution de la population étrangère se heurtent à un obstacle majeur, puisque les dernières données en date concernant la France remontent à 1999 (année du dernier recensement). L'évolution indiquée ci-dessus a été calculée en utilisant les mêmes chiffres pour la France en 1995 et en 2004. Si l'on exclut la France, le pourcentage d'augmentation pour l'Europe occidentale est de 32,4 %.

En revanche, si la plupart des pays d'Europe centrale et orientale ont également enregistré, dans une certaine mesure, une immigration définitive, dont une bonne part de migrations de retour, les mouvements ont été modestes et les populations étrangères restent relativement réduites. Le tableau 3 indique qu'en 2004, ou au cours de la dernière année disponible, environ 1,35 million de résidents étrangers étaient inscrits dans les pays de cette région, soit environ 0,6 % d'une population totale de plus de 242 millions

d'habitants. Toutefois, les statistiques relatives aux populations d'étrangers ne font que lentement leur apparition dans les pays d'Europe orientale et les données du tableau 3 sont très incomplètes ; elles proviennent de multiples sources et reposent sur des concepts et définitions variables. Il est presque certain que celles qui reposent sur des sources officielles sous-estiment le chiffre total d'étrangers vivant réellement dans ces pays. Elles ne comptabilisent pas, par exemple, les personnes en transit et les immigrants temporaires.

En Europe occidentale, les populations étrangères sont réparties de façon inégale, avec environ 27,8 % du total en Allemagne, près de 13,5 % en France, 11,8 % au Royaume-Uni, 11,5 % en Espagne et une proportion qui est passée à 9,9 % en Italie. Leur nombre est important dans plusieurs autres pays : environ un million et demi en Suisse et plus de 750 000 en Autriche et en Belgique. En Europe centrale et orientale, le nombre d'immigrés en situation régulière est beaucoup plus faible. L'Ukraine vient en tête avec près de 300 000 étrangers, suivie par l'Estonie (270 000), la République tchèque (plus de 250 000) et la Hongrie (environ 144 000). Il est difficile d'évaluer le nombre d'étrangers en Estonie, en Lettonie et en Lituanie, en raison d'un problème de définition de la notion d'étranger.

4.2 Ampleur et tendances de l'évolution des populations étrangères

Les rapports précédents se sont intéressés à une période plus longue et ont étudié cette évolution depuis le début des années 1980. Dans les pays d'Europe occidentale pour lesquels des données relatives aux années 1981, 1988 et 1989 sont disponibles (les principales omissions étant la France et le Royaume-Uni), le taux d'accroissement annuel de la population étrangère a été d'environ 122 700 personnes (1,4 %) pour la période 1981-88. Cette augmentation est passée à 789 000 personnes (8,3 %) par an pour la période 1988-93, puis elle est tombée à 210 650 (1,5 %) par an de 1993 à 1999.

Depuis l'an 2000, la progression annuelle a été d'environ 3,7 % par an pour les pays figurant dans le tableau 3. Cette augmentation a concerné essentiellement l'Europe occidentale et plus particulièrement les quatre pays méditerranéens (Grèce, Italie, Portugal et Espagne). Leur part dans le total enregistré en Europe occidentale a plus que doublé pour atteindre 25 % du total, soit une augmentation en valeur absolue de plus de 3 millions de personnes. Il faut toutefois se garder d'en tirer des conclusions hâtives. Cette augmentation est en grande partie le résultat des programmes de régularisation qui ont permis aux immigrés clandestins d'être régulièrement enregistrés. Elle ne reflète donc pas une augmentation aussi importante du nombre de nouveaux immigrés qu'on pourrait le penser. En outre, l'augmentation de plus de 100 % en Espagne, qui s'explique par le changement des sources employées (cf. plus haut), contribue à surévaluer l'augmentation.

Quelle est l'évolution de ces populations étrangères ? En Europe occidentale, les rythmes d'évolution ont varié d'un pays à l'autre entre 1995 et 2000. Dans certains pays, les plus fortes augmentations annuelles du nombre de résidents étrangers ont été enregistrées au début de cette période : en 1995-96 pour le Danemark et l'Allemagne, en 1996-97 pour la Finlande et la Turquie, en 1998-99 et 2002-03 pour l'Autriche, en 1996-97 et 2001-03 pour l'Italie et en 1998-99 et 2000-01 pour le Portugal.

Dans la plupart des pays d'Europe occidentale, la tendance actuelle est à une stabilité relative, les statistiques les plus récentes indiquant une quasi-stagnation ou de modestes augmentations. Les données disponibles pour 2003-04 font apparaître des augmentations en Autriche, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Suède, Suisse, au Luxembourg et au Royaume-Uni ; seuls les Pays-Bas ont enregistré une – faible – diminution. Par contre, l'Italie et l'Espagne ont enregistré une augmentation sensible du nombre d'étrangers, suivies par l'Autriche et le Royaume-Uni. La lente diminution des populations immigrées aux Pays-Bas s'est confirmée, celle observée en Suède semble s'être inversée. Ces évolutions à long terme s'expliquent par différentes raisons, certaines générales, d'autres propres à chaque pays. La régularisation a été le facteur principal de l'augmentation continue observée en Grèce, en Italie et en Espagne. Dans le cas du Royaume-Uni, l'augmentation est due à des flux croissants de main-d'œuvre et de demandeurs d'asile, tandis qu'en Autriche, le regroupement familial a été le facteur le plus important avec les migrations de main-d'œuvre. En Irlande, la croissance économique rapide a attiré la main-d'œuvre étrangère après 2000, mais le phénomène s'est ralenti depuis. Les variations du nombre d'étrangers dans chaque pays ne reflètent pas seulement le solde des flux migratoires et les changements de statut, qui se traduisent par leur prise en compte dans les statistiques. Les naturalisations, dont l'impact est plus ou moins important selon les politiques des pays de destination, jouent aussi un rôle important.

La situation est plus diversifiée et plus difficile à cerner en Europe centrale et orientale en raison de l'inadéquation fréquente des sources de données. Sur l'ensemble de la période, la tendance à la baisse enregistrée en Roumanie s'est récemment inversée dans le sens d'une légère hausse, bien que les chiffres relevés restent globalement modestes. La République tchèque a connu une baisse importante en 1999-2000 et en 2000-2001, après plusieurs années d'augmentation, mais une reprise s'est amorcée en 2001. En Hongrie, les chiffres ont fluctué avec une baisse au début de la période et une autre en 1999, avant de remonter en 2003 et en 2004.

Il est difficile de tirer des conclusions générales de ces chiffres, mais plusieurs remarques peuvent être faites. Tout d'abord, il est probablement justifié d'affirmer que le nombre d'étrangers dans les différents pays continue d'augmenter : dans la plupart des pays, la tendance des dernières années est à la hausse, mêmes si les gains sont, pour l'essentiel, limités. Mis à part les pays dans lesquels une amnistie a été accordée, il n'y a pas d'augmentations importantes et durables des populations étrangères ; au Royaume-Uni et en Irlande toutefois, des données préliminaires pour 2005 suggèrent une augmentation substantielle de l'immigration en provenance des huit PECO entrés dans l'UE. Deuxièmement, les pics d'augmentation enregistrés ne se produisent pas en même temps dans tous les pays. Troisièmement, on observe des différences liées à la géographie : l'ampleur, la direction et la chronologie des flux migratoires varient selon les pays.

4.3 Part des populations étrangères dans la population totale

La proportion d'étrangers dans la population totale varie considérablement d'un pays à l'autre (tableau 4 et figures (3a-f). En 2004 (dernière année pour laquelle on dispose de chiffres), les pays dans lesquels on a enregistré les plus forts pourcentages d'étrangers par rapport à la population nationale sont le Luxembourg (38,6 % de la population totale) et la Suisse (22 %). Cette proportion se situe à plus de 9 % en Autriche, l'Allemagne et

la Belgique étant légèrement en retrait, suivies de l'Irlande et de l'Espagne. Dans un autre groupe de pays (Danemark, France, Pays-Bas, Norvège et Royaume-Uni), elle est comprise entre 4 et 5 %. Dans tous les autres pays d'Europe occidentale figurant dans le tableau 4, les ressortissants étrangers représentent moins de 4 % de la population. Dans tous les pays d'Europe centrale et orientale, à l'exception notable de l'Estonie, ce chiffre est d'environ 2 % ou moins.

A partir de 1995, la population étrangère a augmenté par rapport à la population totale dans la plupart des pays d'Europe occidentale. Pour treize pays, ce pourcentage a été plus élevé, seules la Belgique et la Suède ayant connu une baisse. Dans deux pays, l'Allemagne et les Pays-Bas, aucune tendance n'est décelable, les chiffres les plus récents laissant toutefois présager une baisse dans le premier. Il est plus difficile de résumer la situation en Europe centrale et orientale. Dans cinq pays (Bulgarie, Hongrie, Pologne, Slovaquie et Slovénie), la part de la population étrangère n'a guère varié, tandis qu'elle a fluctué en République tchèque, où elle est en hausse depuis 2000. Seule la Lettonie semble avoir enregistré une augmentation modeste mais continue de la part des étrangers dans sa population, les chiffres les plus récents montrant toutefois une stabilisation.

L'explication de ces tendances est complexe et reflète plusieurs influences. Le nombre de naturalisations a une incidence sur le rapport entre la population autochtone et les étrangers et affecte les deux composantes du calcul. Comme nous l'avons évoqué dans la section précédente, les régularisations ont leur importance car elles viennent ajouter à la population déjà enregistrée les personnes qui n'avaient pas été comptabilisées auparavant. Enfin, les statistiques reflètent ce que les différents pays choisissent de mesurer, de définir et de collecter, et ceci pose problème, en particulier pour le calcul des données concernant l'Europe centrale et orientale. Ainsi, les populations étrangères vivant dans ces pays sont proportionnellement moins nombreuses que celles de la plupart des Etats d'Europe occidentale, mais leurs effectifs peuvent être sous-estimés dans les statistiques présentées ici.

4.4 Nationalités des populations étrangères en Europe

Il existe, d'une part, des différences générales entre les populations étrangères de l'Europe occidentale et celles d'Europe centrale et orientale, et, d'autre part, des différences entre les divers pays. C'est pourquoi notre analyse fondée sur le questionnaire commun s'intéresse d'abord à la situation en Europe occidentale avant d'aborder séparément celle de l'Europe centrale et orientale. Les statistiques relatives à l'Union européenne concernent l'UE à 15 et non à 25.

La répartition par nationalités de la population étrangère dans les pays d'Europe occidentale reflète les vagues successives de migration enregistrées depuis la dernière guerre mondiale, dues dans un premier temps à une pénurie de main-d'œuvre et, plus récemment (surtout depuis le milieu des années 1970), au phénomène de regroupement et de formation des familles. Les principales communautés d'étrangers au sein de chaque pays sont le reflet des politiques de recrutement de main-d'œuvre et, en particulier, de liens historiques et de relations bilatérales avec les anciennes colonies. Même si leurs pays sont eux-mêmes devenus récemment des terres d'immigration, les groupes d'étrangers les plus nombreux proviennent de régions d'Europe méridionale, où l'on a traditionnellement recruté beaucoup de main-d'œuvre (Italie, Portugal, Espagne et

Grèce, ainsi que la Turquie et la Yougoslavie, auxquels il faut ajouter, plus récemment, l'Afrique du Nord).

Des statistiques comparatives sur la répartition par nationalités sont disponibles par années depuis 2000, mais pas pour tous les pays (les dates sont indiquées dans le tableau 5). Cependant, le rythme d'évolution de cette répartition est suffisamment lent pour que ces chiffres nous donnent tout de même une idée relativement exacte de la situation actuelle. Il est à noter en particulier la part importante des ressortissants d'Etats de l'EEE dans les différents pays membres, un phénomène qui s'explique par le droit de libre circulation dont jouissent ces personnes, non soumises aux mêmes réglementations en matière d'immigration et de résidence que les ressortissants d'Etats non membres de l'EEE.

L'ensemble des pays de l'EEE comptait 21,38 millions d'étrangers, dont 12,45 millions (58,2 %) d'Européens. Les Africains étaient au nombre de 3,66 millions (17,1 %) et les Asiatiques de 2,51 millions (11,8 %). Parmi les 21,16 millions de résidents étrangers vivant dans les Etats membres de l'Union européenne, environ 5,51 millions (26,1 %) étaient des ressortissants d'autres Etats membres de l'UE. Il semble que l'importance relative de ces derniers soit assez stable, le nombre correspondant pour les trois années précédentes étant de 5,7, 5,6 et 5,7 millions (31,9, 31,7 et 30,5 %). Si l'on ajoute les pays de l'AELE, on arrive à 6,18 millions, soit 29,2 % du total des étrangers dans l'UE.

En raison des différentes dates auxquelles les données sont disponibles, il n'est pas facile de dégager des tendances concernant les citoyennetés d'origine dans les Etats de l'EEE. Néanmoins, la comparaison avec les données fournies aux environs de 2000 (tableau 5) fait apparaître une baisse de la proportion de ressortissants d'autres Etats de l'EEE (26,1 contre 30,5 %) et de celle de ressortissants européens en général (58,2 contre 64 %). Ainsi, l'espace de migration de l'Europe de l'Ouest semble couvrir une aire de plus en plus vaste.

On constate une diversité d'origine considérable des migrants étrangers en Europe occidentale (tableau 5). Au Luxembourg, en Irlande et en Belgique en particulier, plus de la moitié de la population étrangère vient d'autres pays de l'EEE ; pour l'Espagne, le Royaume Uni, la France et la Suède, la proportion se situe entre un tiers et la moitié. En Suisse, 55 % des étrangers sont des citoyens de l'UE. Dans la plupart des pays, cependant, l'essentiel de la population étrangère vient de pays qui ne font pas partie de l'EEE. Seuls quelques pays (Espagne, France, Italie, Portugal et Royaume-Uni) possèdent une population étrangère provenant majoritairement de pays non européens.

Les statistiques du tableau 5 reflètent un ensemble complexe de situations géographiques et d'histoires migratoires. Dans le cas du Royaume-Uni, de l'Irlande et de l'Espagne, la proximité d'un autre pays de l'UE, ainsi qu'une longue tradition d'échanges de populations, jouent de toute évidence un rôle important (bien que cela ne soit pas le cas pour le Portugal en tant que destination). La situation en Belgique et au Luxembourg reflète leur position géographique, enserrée pas de plus grands pays, membres de l'UE et aux frontières ouvertes.

L'importance d'autres régions en tant que sources de migrants étrangers varie selon le pays de destination. L'Afrique est une région-source particulièrement importante pour la France, le Portugal et l'Italie, une situation qui est le reflet de l'histoire coloniale de ces

pays, ainsi que pour la Belgique dans une moindre mesure. Les Amériques sont importantes pour le Portugal et plus encore pour l'Espagne (principalement l'Amérique du Sud), ainsi que pour la Grèce, l'Italie et le Royaume-Uni (particulièrement les Antilles). L'Asie est une source importante pour le Royaume-Uni, la Grèce et l'Italie ainsi que les pays scandinaves, pour des raisons différentes dans chaque cas et à des degrés divers selon les régions de ce grand continent composite. Le Royaume-Uni accueille des immigrants asiatiques qui viennent en majorité du sous-continent indien, le plus souvent pour s'installer. Les immigrants qui arrivent en Italie sont principalement originaires d'Asie du Sud-Est (en particulier des Philippines), tandis que les nouveaux arrivants en Grèce viennent des pays voisins du Proche-Orient. En Scandinavie, le nombre d'Asiatiques a fortement augmenté du fait des demandeurs d'asile.

La prédominance de l'Allemagne parmi les pays où les non-ressortissants de l'Union européenne choisissent de s'installer est évidente : en effet, l'Allemagne a reçu plus du tiers des étrangers de l'UE, plus de la moitié de ceux originaires d'Europe centrale et orientale et plus des trois quarts de ceux venant du reste de l'Europe (qui comprend la Turquie). Le nombre d'Asiatiques en Allemagne est d'autant plus important que s'y ajoutent les Vietnamiens recrutés par l'ex-RDA. On trouve relativement peu de ressortissants africains en Allemagne. Le Royaume-Uni reçoit environ les trois quarts de ceux originaires d'Australasie et d'Océanie.

Une comparaison des données du tableau 5 avec les chiffres d'années antérieures révèle un schéma de répartition relativement stable qui évolue lentement, ce qui n'a rien d'étonnant, en fonction des flux migratoires nets. Cet élément permet de souligner que les pays d'Europe occidentale ont peut-être des points de vue très différents sur les migrations, qui s'expliquent par les différences entre leurs populations étrangères. Toutefois, les anciens schémas semblent être en train de changer : le Royaume-Uni, par exemple, a cédé son titre de premier pays d'accueil des migrants d'outre-Atlantique à l'Espagne.

En Europe centrale et orientale, les statistiques disponibles sur les populations étrangères varient d'un pays à l'autre. Les étrangers y sont pour la plupart des ressortissants d'autres pays d'Europe centrale et orientale, mais la situation est loin d'être figée et l'analyse des statistiques est compliquée par les modifications induites par les changements de nationalité.

La Hongrie comptait en 2005 142 153 ressortissants étrangers, venus pour la plupart d'Europe centrale et orientale ainsi que de l'ex-URSS. Le groupe le plus important venait de Roumanie (47,5 % du total) suivi par les ressortissants de l'ex-Yougoslavie. Les Ukrainiens représentaient 9,8 %, ceux venus de Yougoslavie 9,6 %. Les résidents étrangers venant de l'UE constituaient 6,8 % du total (Zsótér, 2005). Les données tchèques et slovaques reflètent la même prédominance de l'Est dans la population étrangère. Parmi les étrangers résidant en Slovaquie avec des permis de séjour provisoires ou permanents, les principaux pays d'origine traditionnels sont la République tchèque, l'Ukraine, la Pologne et la Hongrie. Dans les données tchèques pour l'année 2004, les pays d'Europe centrale et orientale, plus la Russie et l'Ukraine, représentent 67,4 % du total, soit 171 500 personnes. Le groupe le plus nombreux est traditionnellement celui des ressortissants slovaques, qui ont toutefois connu une baisse significative en 2004, en passant à 47 352 personnes (18,6 %). L'Ukraine est devenue le principal pays d'origine, avec 30,8 % des immigrés. Sur les quelque 40 000 résidents

étrangers permanents en Bulgarie pour l'année 2000, le tiers était originaire de l'ex-URSS, 8 % de l'Union européenne, et 12 % du reste de l'Europe (Maresová, 2005). Pour 2004, les données relevées en Roumanie recensent 49 895 résidents étrangers temporaires (Gheorghiu, 2005). Les groupes les plus importants étaient originaires de Moldova (18,1 %), de Turquie (11,9 %), de Chine (9 %) et d'Italie (8,5 %). La Pologne a compté 44 733 immigrés temporaires en 2004, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2003 (Kepinska, 2005). L'immigration croissante en provenance d'Asie a largement contribué à cette tendance. Les ressortissants de l'Ukraine (33 %), d'Allemagne (9 %), du Bélarus (8 %), de la Fédération de Russie (5 %), du Viêt-Nam (5 %) et de l'Arménie (4 %) en étaient les groupes principaux.

4.5 Population européenne de naissance étrangère

La population des pays européens de naissance étrangère est supérieure à celle des ressortissants étrangers, l'écart entre les deux variant d'un pays à l'autre. Outre les personnes ayant la nationalité d'un autre pays, la population de naissance étrangère inclut les ressortissants nationaux nés à l'étranger ainsi que les anciens ressortissants étrangers qui ont été naturalisés.

Le tableau 6 est tiré des recensements nationaux effectués en 2000-01, dont les données ont été pour la première fois réunies par l'OCDE (Dumont et Lemaitre, 2004). Les pays européens figurant dans ce tableau comptaient 82,6 millions de personnes nées hors du pays dans lequel elles vivent. Le nombre le plus important était relevé en Allemagne, ce qui s'explique à la fois par l'immigration étrangère à la fin de la deuxième guerre mondiale et par l'arrivée d'Allemands de souche, en particulier à la fin des années 40 et au début des années 50, puis, plus tard, au début des années 90. Viennent ensuite la France, avec près de six millions de personnes concernées, et le Royaume-Uni, avec cinq millions. Huit autres pays comptaient plus d'un million de personnes de naissance étrangère.

Dans l'ensemble de l'Europe, 7,8 % de la population est née hors du pays dans lequel elle réside, alors que la part des résidents étrangers est d'environ 4,5 %. Proportionnellement, ce sont les petits pays qui comptent le plus de personnes de naissance étrangère, notamment le Luxembourg et la Suisse. On dénombre en tout dix pays dans lesquels les personnes de naissance étrangère représentent plus de 10 % de la population.

La composition de cette catégorie de population reflète l'histoire migratoire et coloniale des pays concernés. Ainsi, sur les 5,9 millions de personnes de naissance étrangère en France, environ 1,6 million sont nées dans les territoires coloniaux et avaient la nationalité française à leur naissance. Sur le plan géographique, 2,8 millions des personnes de naissance étrangère en France sont originaires d'Afrique, 80 % venant du Maghreb. Le cas du Portugal est similaire, puisque 350 000 des 650 000 personnes de naissance étrangère résidant dans ce pays sont originaires d'Afrique.

5. FLUX DE POPULATIONS ÉTRANGÈRES

Les problèmes statistiques évoqués ci-dessus valent a fortiori pour les flux migratoires. Les statistiques sur l'émigration sont particulièrement problématiques ; de nombreux pays n'en recueillent pas, et ceux qui le font ont une tendance à la sous-estimation (Salt, Singleton et Hogarth, 1994 ; Salt et al., 2000). Même dans les pays dont le système de collecte de données est bien développé, on observe régulièrement des différences notables entre les estimations relatives à un flux donné, selon qu'elles sont données par le pays d'origine ou par celui de destination. Même si la situation s'améliore, il reste difficile d'étudier les flux migratoires impliquant les pays d'Europe centrale et orientale. Les systèmes de collecte conçus à l'époque communiste visaient à enregistrer exclusivement certains types de mouvements, principalement ceux qui étaient considérés comme « permanents » ; ils se sont révélés largement inadaptés à l'évaluation de la plupart des flux intervenus dans la région depuis 1989. En fait, nombre des catégories de déplacements qu'ils répertorient échappent à la plupart des systèmes de collecte de statistiques réputés « normaux ».

Il est clair que la disparition du rideau de fer a entraîné une intensification, d'une part, des flux migratoires au sein de la région, d'autre part, de l'émigration à partir de celle-ci. Au début des années 1990, le nombre moyen annuel des émigrations nettes enregistrées de l'Europe centrale et orientale vers les pays d'Europe occidentale était estimé à environ 850 000 (Garson, Redor et Lemaître, 1997), soit deux fois plus qu'au cours des trois décennies précédentes (Frejka, 1996 ; Okolski, 1998). Sous le communisme, l'essentiel des migrations était de nature ethnique et concernait principalement les Juifs et les Allemands.

5.1 Flux de migrants vers l'Europe et à l'intérieur de ses frontières

Les données relatives aux flux migratoires en Europe sont aujourd'hui bien plus complètes qu'elles ne l'ont jamais été, même s'il reste encore des zones d'ombre. Comme il a été souligné dans la section 3, des incompatibilités subsistent entre les pays pour ce qui est des mesures et des définitions, ce problème étant particulièrement crucial dans les ex-pays communistes. On peut estimer que la plupart des flux clandestins échappent aux statistiques car, si, dans certains cas particuliers, l'immigration se fait légalement, par la suite l'immigré se place dans une situation irrégulière.

Faute de statistiques annuelles pour tous les pays, il est impossible de donner une image précise pour l'ensemble de l'Europe des flux de population étrangère entrant chaque année. Certains pays disposent de données utilisables, d'autres n'ont qu'un état partiel. Le tableau 7 et les figures 4a-h révèlent de grandes différences entre les pays en ce qui concerne les données disponibles et l'ampleur des flux entrants. Le total des entrées recensées la dernière année dans les pays figurant dans le tableau 7 donne la meilleure estimation possible des flux annuels actuellement enregistrés. Sur cette base, le flux annuel entrant en Europe occidentale est d'environ 3,03 millions de personnes et de 286 000 personnes pour les PECO, soit un total général d'environ 3,31 millions de personnes.

C'est l'Allemagne qui a enregistré, une fois de plus, le plus grand nombre d'arrivants en 2004, avec 780 200 personnes. L'Espagne venait en deuxième position, suivie par le Royaume-Uni. Parmi les autres pays, seules l'Italie (2002) et la France ont enregistré

plus de 100 000 arrivées. En 2004, le nombre d'entrées enregistré en Suisse a été inférieur à 100 000, pour la deuxième fois depuis 2000. L'immigration a été bien moindre en Europe centrale et orientale, la Russie étant la principale destination. En République tchèque, elle a connu récemment une augmentation rapide, pour arriver à 60 000 personnes en 2003, puis une chute à 53 500 personnes en 2004. Il ne fait toutefois guère de doute que l'immigration dans les PECO est fortement sous-estimée.

Parmi les pays d'Europe occidentale disposant de statistiques sur l'immigration à la fois pour 2003 et 2004, huit présentent une tendance à la hausse, trois à la baisse. Sur neuf pays de l'ECO disposant de ces mêmes données, cinq ont enregistré une augmentation, quatre une baisse de l'immigration. En conséquence, l'immigration a augmenté dans la majorité des pays, mais relativement faiblement dans la plupart des cas (l'Allemagne et le Royaume-Uni étant les exceptions principales). Une minorité significative de pays a connu une diminution – relativement faible – de l'immigration.

On possède moins de données sur l'émigration que sur l'immigration. En Europe occidentale, aux environs de 2004, l'Allemagne a perdu quelque 700 000 habitants qui ont émigré à l'étranger, suivie par le Royaume-Uni avec 310 400 départs. Aucun autre pays n'a connu une telle émigration (tableau 8 et figures 5a-g). Les données relatives à l'Europe centrale et orientale recensent essentiellement l'émigration permanente. La Russie demeure la principale source d'émigration, avec 79 800 départs en 2004, suivie par l'Ukraine (46 200). Ailleurs, leur nombre a été relativement faible, avec toutefois une augmentation en République tchèque depuis quelques années.

La différence entre ces entrées et sorties se traduit par un gain net d'environ 1,56 million de personnes en Europe occidentale en 2004 (ou l'année la plus proche de 2004) et de 48 300 personnes dans les PECO, totalisant un gain net global de 1,61 millions de personnes (tableau 9 et figures 6a-g). L'Espagne a enregistré le gain le plus important avec 590 700 personnes, ce qui s'explique en grande partie par sa politique de régularisation. L'Italie occupait le deuxième rang, avec 380 400 personnes, suivie par le Royaume-Uni (207 700). Parmi les autres pays étudiés, seule l'Allemagne a connu un gain net important. Le fait que tous les pays d'Europe occidentale ont enregistré un gain net d'immigrés au cours de la dernière année pour laquelle des données sont disponibles est peut-être plus significatif.

La situation est différente dans les PECO, qui enregistrent généralement de faibles gains nets ; trois pays ont enregistré un solde migratoire négatif en 2004.

5.2 Evolution récente des flux migratoires

Les rapports précédents ont montré que dans les pays pour lesquels on dispose de données, la période 1980-99 a été marquée par un gain net total de 8,48 millions d'immigrés.

Dans la première moitié des années 1980, la migration de populations étrangères vers l'Europe occidentale s'est ralentie, mais la plupart des pays ont enregistré un gain net à partir de 1985. Depuis 1994, ces gains nets ont eu tendance à diminuer. Au cours de la période 1995-2004, la plupart des pays ont noté des fluctuations du rythme annuel des mouvements migratoires et, pour la plupart d'entre eux, l'augmentation a été plus élevée au début de la période, en particulier en 1998-99. L'Allemagne fait exception en raison

du retour en ex-Yougoslavie de personnes qui avaient bénéficié d'une protection temporaire. Dans plusieurs cas, notamment le Danemark, l'Allemagne et les Pays-Bas, cette diminution toute récente s'inscrit dans une tendance à plus long terme. Dans d'autres cas (Irlande, Espagne, Suisse et Royaume-Uni), une forte augmentation en 2004 a suivi une période d'augmentation régulière. Dans de rares cas, comme en Finlande ou au Luxembourg, la tendance a été relativement stable depuis le milieu des années 1990, la dernière année s'étant caractérisée par des fluctuations mineures.

En Europe centrale et orientale, la situation est plus contrastée, avec des fluctuations marquées dans plusieurs pays. En 2003, on a enregistré une augmentation en République tchèque, en Slovaquie, en Pologne et en Slovénie, alors que la Lituanie et la Roumanie enregistraient une baisse et qu'aucune tendance n'était décelable en Croatie et en Lettonie. En 2004, le flux à destination de la République tchèque semble avoir faibli, contrairement à ceux à destination de la Slovaquie et de la Slovénie.

En Europe occidentale, depuis le milieu des années 1990, l'émigration s'est accrue au Danemark, au Luxembourg, en Norvège et au Royaume-Uni, alors qu'elle diminuait en Irlande, en Suède et en Suisse. Dans les autres pays étudiés, aucune tendance claire ne se dégageait, bien qu'ils aient tous enregistré quelques fluctuations annuelles. On peut qualifier la tendance actuelle, hormis en Allemagne et au Royaume-Uni, de stagnation.

Il n'est pas facile d'interpréter les données relatives à l'émigration pour l'Europe centrale et orientale par suite du faible nombre d'émigrés définitifs. De manière générale, les flux sortant ont connu des fluctuations dans la deuxième moitié des années 1990 ; ainsi, en Pologne, l'émigration a augmenté entre 1995 et 1998, mais elle a diminué par la suite. Le plus souvent, cependant, cette évolution s'est traduite par des flux annuels relativement faibles. Globalement, il en a été de même en 2003 et 2004. En Lituanie, en Slovénie et en République tchèque, l'émigration a légèrement augmenté, alors que la tendance était inverse en Russie et en Ukraine.

L'évolution des flux migratoires a été très différente entre l'Est et l'Ouest. En Europe occidentale, ces flux ont eu tendance à augmenter dans sept pays (Autriche, Islande, Irlande, Italie, Norvège, Suède, Royaume-Uni), le Danemark et plus récemment l'Allemagne laissant percevoir une tendance contraire. Quatre autres pays (Belgique, Finlande, Luxembourg et Suisse) ont connu d'importantes fluctuations d'une année sur l'autre. Cinq pays d'Europe centrale et orientale (Estonie, Hongrie, Lettonie, Pologne et Roumanie) ont enregistré un certain gain net dû à une émigration nette moins importante, tandis que les gains nets ont varié en République tchèque et en Slovaquie, et diminué en Russie.

De nouvelles migrations apparaissent. Dans certains cas, elles reflètent l'émergence de nouvelles régions d'origine. L'Allemagne a compté 63 000 immigrants chinois en 2001, soit deux fois plus qu'en 1993 et dix fois plus qu'en 1988 (Giese, 2003). En Italie, 68 000 permis de résidence ont été délivrés à des citoyens chinois en 2001, soit cinq fois plus qu'en 1993 (Ceccagno, 2003). Les Albanais se déplacent aussi de plus en plus : dans le milieu des années 1990, leurs transferts de fonds représentaient la principale source de revenus extérieure du pays, après l'aide internationale. En 2000, ils étaient 133 000 à bénéficier d'un permis de séjour en Italie (Mai et Schwander-Sievers, 2003).

Certains éléments montrent en outre l'apparition de nouveaux types de flux. Peraldi (2004) décrit la modification radicale des voies migratoires suivies par les Algériens au cours des dix dernières années. Les traditionnelles migrations de main-d'œuvre vers la France ont laissé place à d'autres formes de déplacements : de nombreux Algériens sillonnent tout le bassin méditerranéen en marchands ambulants. Officiant souvent sur les marchés touristiques, ils se déplacent en fonction de réseaux familiaux qui leur permettent de saisir les occasions commerciales dans les villes où ils se trouvent. On a également constaté que les Roumains empruntent aussi pour leurs déplacements des réseaux transnationaux informels, qu'ils utilisent pour exploiter les « niches de travail » ouvertes aux travailleurs clandestins (Potot, 2004). Certains éléments amènent aussi à conclure que les migrations ethniques se sont transformées en migrations circulaires. Michalon (2004) démontre que la migration des Allemands de souche de Transylvanie vers l'Allemagne du début des années 1990 a adopté un mouvement circulaire, avec des périodes de travail en Allemagne, entrecoupées de séjours en Roumanie.

Les tendances évolutives décrites ci-dessus sont complexes et laissent percevoir des variations considérables d'un pays à l'autre et à différentes périodes. Les explications seront donc complexes, elles aussi, liées à la situation économique générale, au stade de développement économique des PECO, aux conséquences des guerres dans les Balkans, aux initiatives prises par les différents pays en matière de politique migratoire, aux programmes de régularisation, au nombre de demandeurs d'asile et aux efforts des trafiquants, ainsi qu'à d'autres facteurs encore. Il convient cependant de noter que les tendances qui se sont révélées sous-estiment l'ampleur de l'immigration, car elles excluent généralement les demandeurs d'asile et certaines catégories d'immigrés temporaires dont il est notoire que beaucoup séjournent clandestinement dans le pays.

5.3 Migrations de l'ex-Union soviétique

Dans l'ex-Union soviétique, les migrations sont actuellement caractérisées par une circulation interne, avec quelques débordements internationaux. Les causes de ce mouvement sont multiples et comprennent la chute du niveau de vie, l'instabilité sociopolitique et une série de conflits armés. Il en résulte une typologie de mouvement complexe, dont certains éléments peuvent être considérés comme « normaux » (les migrations de main-d'œuvre, par exemple) et d'autres comme résultant d'une série de situations d'urgence.

L'évolution récente a été dominée par un mélange de crises politico-militaires et de fluctuations économiques (OIM, 2002). Dans l'ensemble, on note une baisse des flux migratoires enregistrés : baisse de 40 % à l'intérieur de la région en 2000 et de 30 % environ pour les migrations vers l'extérieur et venant de l'extérieur. La Russie reste le partenaire principal de tous les autres pays de la région. Les rapatriés russes, ukrainiens, et biélorusses restent les principaux acteurs des flux migratoires enregistrés, bien que le nombre de Slaves de souche ait diminué à mesure que leurs effectifs diminuaient dans les autres régions.

L'émigration permanente est faible à l'extérieur de la région et en baisse constante, elle concerne essentiellement les Juifs et les Allemands, bien que les Russes et les Ukrainiens soient maintenant plus nombreux parmi les émigrants de longue durée. L'émigration de main-d'œuvre temporaire est importante et en hausse, en grande partie clandestine (ibid.). Dans certains pays, les envois de fonds sont devenus un élément essentiel pour la

survie de certaines familles et proviennent principalement de personnes ayant émigré en Russie, mais de plus en plus dans d'autres pays. Il est reconnu que les statistiques officielles sous-estiment les chiffres réels. En Russie, depuis quelques années, en réponse à la dégradation de la situation financière et au renforcement de la réglementation sur l'embauche de travailleurs étrangers, les flux de travailleurs sont de plus en plus largement clandestins (Ivakhniouk, 2003). Le nombre de demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de la région est resté relativement stable, alors que le nombre de ces personnes venant de l'extérieur a baissé (ibid.).

Le tableau 10(a) présente les flux migratoires enregistrés pour les pays de la CEI en 2000. Les données proviennent d'une étude réalisée par l'Organisation internationale des migrations (OIM, 2002). Elles sont de qualité et de quantité inégales et, dans certains cas, il ne faut y voir que de simples indications, ce qui a été souligné dans la section 3. Ces flux migratoires sont subdivisés entre flux internes à la CEI et flux entre la CEI et d'autres pays. Les données du tableau 9 indiquent que la plupart des pays de la CEI n'ont guère de contacts avec les pays extérieurs à la région, ce qui laisse percevoir un potentiel d'accroissement considérable à mesure que la région se développera. Celui-ci sera vraisemblablement inégal étant donné les orientations sociales, économiques et politiques prises par les différents pays et le démantèlement du précédent système économique centralisé (ibid.).

Sous le régime communiste, ces mouvements auraient été considérés comme des migrations internes et il n'est guère surprenant qu'ils se fassent principalement à l'intérieur de la région, souvent pour plus de 90 %. A l'exception notable du Tadjikistan, l'immigration se faisait essentiellement d'un Etat à l'autre de la région, l'émigration s'orientant plutôt vers l'extérieur, en particulier dans le cas des Républiques occidentales de Russie, du Bélarus et de l'Ukraine.

De manière prévisible, les flux les importants concernent, de loin, la Russie, qui a enregistré un excédent migratoire net de 213 600 personnes en 2000. Elle affichait un solde migratoire positif avec tous les autres pays de la CEI, à l'exception du Bélarus. Parmi ces migrants figuraient essentiellement des rapatriés russes. Le Bélarus a été le seul de tous les autres Etats à noter un gain net. La perte nette la plus importante a été relevée au Kazakhstan dont la plupart des émigrants vont en Russie, alors qu'un grand nombre d'Allemands et de Juifs de souche continuent à quitter ce pays. Ses pertes nettes ont néanmoins diminué avec la reprise de son économie à la fin des années 1990, tandis que la Russie connaissait une récession.

Le tableau 10(b) présente des informations plus récentes relatives à plusieurs pays de la région. L'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Kirghizistan, la Moldova et l'Ukraine ont enregistré des flux nets négatifs à l'intérieur comme à l'extérieur de la région. Parmi ce groupe, seule l'Ukraine a connu une perte nette supérieure à l'extérieur de la région. En revanche, la Russie affiche un solde global positif résultant davantage d'une augmentation du gain net à l'intérieur de la région que d'une diminution des pertes nettes à l'extérieur.

La comparaison entre 2000 et 2004 fait apparaître certaines fluctuations dans l'équilibre des deux types de flux régionaux. La proportion de flux bruts régionaux a augmenté, bien que modestement, en Moldova et en Russie, mais diminué en Moldova et en Russie. L'Ukraine a connu un changement particulièrement prononcé avec un quasi-

doublément de la proportion de flux bruts en dehors de la région. Ces dernières années semblent avoir été marquées, hormis pour la Russie et la Moldova, par une augmentation des échanges migratoires avec des pays extérieurs à la région. Nous reviendrons sur ce point au chapitre 5.4.

5.4 Champs migratoires de l'Europe

Quel effet l'évolution des flux migratoires et leurs causes décrites ci-dessus ont-elles eu sur le régime migratoire de l'Europe dans son ensemble. Le tableau 11 s'efforce de mesurer le degré de confinement en Europe des champs migratoires de chacun des pays, en se fondant sur les parts respectives d'immigration et d'émigration vers les régions répertoriées et à partir de celles-ci, à l'aide des données les plus récentes concernant les pays pour lesquels des statistiques appropriées existent. Des différences considérables apparaissent, d'un pays à l'autre, pour l'immigration comme pour l'émigration.

Dans la plupart des pays, la majorité des immigrants viennent d'Europe. Le Luxembourg, la Slovénie, l'Espagne et le Royaume-Uni font exception à cette règle. Dans la liste ci-après, les pays sont groupés par catégories dont plus de 40 % des immigrants proviennent d'une région donnée :

- immigration provenant principalement des Etats de l'EEE : Chypre, Danemark, Finlande, Lituanie, Pologne ;
- immigration provenant principalement d'Europe centrale et orientale : Bélarus, République tchèque, Lettonie, Slovénie, Ukraine (et Allemagne) ;
- immigration provenant principalement d'autres régions d'Europe : Croatie, ERYM ;
- immigration provenant principalement d'autres régions du monde : Luxembourg, Moldova, Pays-Bas, Norvège, Slovénie, Espagne, Suède, Royaume-Uni (et Autriche).

On peut grouper les pays de façon analogue en fonction des régions de destination de leurs émigrants (à noter que la Slovaquie cumule deux flux de plus de 40 %) :

- émigration visant principalement les Etats de l'EEE : Danemark, Finlande, Lituanie, Luxembourg, ERYM, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Slovaquie, Suède ;
- émigration visant principalement l'Europe centrale et orientale : Bélarus, République tchèque, Lettonie, Moldova, Slovaquie, Ukraine ;
- émigration visant principalement d'autres régions d'Europe : Croatie ;
- émigration visant principalement d'autres régions du monde : Autriche, Chypre, Luxembourg, Slovénie, Espagne, Royaume-Uni.

Dans la plupart des pays, les flux entrants et les flux sortants suivent un schéma analogue. Les principales différences sont, pour certains pays de l'ECO (ERYM, Slovaquie) et de l'EEE (Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède), l'EEE est davantage une région de destination que d'origine. En revanche, les flux entrants et sortants de la plupart des pays de l'ECO demeurent de dimension régionale.

La comparaison de la situation vers 1997 et en 2004 fait apparaître une évolution des flux migratoires. Les figures 7 et 8 montrent l'évolution de la proportion d'immigrés et d'émigrés dans les pays qui disposent de statistiques concernant ces deux périodes.

L'ordre des pays y reflète le volume des échanges migratoires avec les pays de l'EEE. Aux fins de cet exercice, l'ECO et les « autres pays européens » sont rassemblés en un seul groupe. L'objectif est de déterminer si et, le cas échéant, dans quelle mesure les champs migratoires de l'Europe ont changé au cours de la période considérée. Pour les pays situés aux deux extrémités des graphiques, les changements ont été substantiels. Ainsi, la Lettonie et la Lituanie ont enregistré une augmentation considérable de leurs échanges avec les pays de l'EEE et une diminution des échanges avec ceux de l'ECO, le bassin d'immigration de l'Espagne s'est déplacé, s'éloignant de l'EEE pour se rapprocher de l'ECO et des autres pays du monde, et la Slovénie a vu le flux d'immigrés venus d'autres pays du monde augmenter très fortement. En revanche, les champs migratoires de la majorité des pays de l'EEE n'ont guère changé. Il apparaît donc que toute tendance à l'intégration et à l'unification des champs migratoires européens aura certes des incidences, mais sur certains pays seulement.

Il est difficile de généraliser à partir des chiffres du tableau 11 et des figures 7 et 8, en raison de problèmes d'interprétation des données pour certains pays, et de l'absence de statistiques pour de nombreux autres. Nous pouvons cependant tirer trois grandes conclusions. Premièrement, on observe un certain degré de confinement dans la région, surtout dans le cas des pays d'Europe centrale et orientale, en ce sens que la plupart des échanges se font avec d'autres parties de l'Europe. En outre, depuis 1997, ce confinement régional s'est affaibli sans toutefois s'effondrer. Deuxièmement, des différences marquées apparaissent entre les champs migratoires des divers pays. Elles sont le reflet de tout un éventail de processus historiques (liens postcoloniaux) et de facteurs géographiques (principalement la proximité). Enfin, les schémas décrits confirment la diversité des expériences de la migration qu'ont les différents pays d'Europe et illustre le fait que le système migratoire européen continue d'entretenir d'importants échanges avec le reste du monde.

6. MIGRATION DE MAIN-D'ŒUVRE

6.1 Main-d'œuvre étrangère

Il est plus difficile d'obtenir des données précises et comparables pour la main-d'œuvre étrangère en Europe que pour la population étrangère dans son ensemble. Il n'existe pas de registre central et, dans certains pays, il est difficile de savoir quelles sont les personnes prises en compte dans les chiffres et de connaître les sources pertinentes. En outre, les travailleurs non enregistrés sont presque certainement plus nombreux, proportionnellement, sur le marché du travail que les résidents non enregistrés dans la population totale.

6.1.1 Europe occidentale

Il ressort du tableau 12 (et des figures 9a-f) qu'il y avait en Europe occidentale, aux alentours de 2003/2004 (sur la base des dernières données disponibles pour chaque pays) environ 10,17 millions de travailleurs étrangers enregistrés, soit une augmentation de 38,4 % par rapport aux chiffres de 1995 (environ 7,29 millions). Pourtant cette augmentation de la main-d'œuvre n'est pas si importante qu'il y paraît à première vue. Dans certains pays, notamment l'Irlande, la Suisse et le Royaume-Uni, la main-d'œuvre étrangère a augmenté de façon importante en raison de l'arrivée de nouveaux travailleurs étrangers. L'augmentation présentée dans le tableau 11 résulte en grande partie de l'amnistie accordée par certains pays aux travailleurs clandestins, en particulier en Italie, en Espagne, au Portugal et en Grèce. En effet, si l'on ne tient pas compte de ces groupes, la main-d'œuvre enregistrée au cours des dernières années semblerait relativement stable. Ailleurs, le nombre de travailleurs étrangers enregistrés a diminué (Allemagne) ou est resté relativement stable (France, notamment). L'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni ont accueilli 5,7 millions de travailleurs étrangers, soit 56 % du total de l'Europe occidentale. Cependant, compte tenu des lacunes dans les données disponibles, les calculs récapitulatifs ne peuvent être qu'approximatifs. Parmi les pays disposant de données pour 2004, l'Autriche, le Danemark, la Grèce, le Luxembourg, la Norvège, l'Espagne, la Suisse et le Royaume-Uni ont enregistré une augmentation par rapport à l'année précédente, l'Allemagne une réduction et la Turquie une stagnation par rapport à 2000. A l'exception de l'Espagne et du Royaume-Uni, les changements annuels étaient modestes.

6.1.2 Europe centrale et orientale

On ne dispose que de données limitées sur les populations de travailleurs étrangers en Europe centrale et orientale, la tendance étant toutefois à l'amélioration. L'enregistrement de la main-d'œuvre étrangère est encore inégal et la fréquence relative du travail clandestin ou illégal est probablement plus élevée qu'en Europe occidentale. Pour les pays figurant dans le tableau 12, hormis la Russie, le total était d'environ 391 000 travailleurs étrangers. La République tchèque et la Hongrie ont vu augmenter leur nombre de travailleurs étrangers durant la période concernée, tandis que la situation en Slovénie et en Slovaquie a été assez stable. Les données concernant l'Estonie englobent les Russes et les autres personnes autrefois titulaires de passeports de l'Union soviétique.

6.2 Flux de main-d'œuvre

L'estimation des entrées de main-d'œuvre étrangère dans chaque pays considéré individuellement et dans l'ensemble se heurte à des difficultés majeures. On constate dans l'ensemble de l'Europe une multiplicité de sources (généralement) administratives, qui ne couvrent souvent que partiellement le phénomène. Ainsi, les permis de travail sont une source fréquemment utilisée, mais elle ne concerne pas les ressortissants de l'EEE travaillant dans d'autres Etats membres de cet espace, pour lesquels d'autres sources doivent donc être utilisés. Dans les pays nordiques, seuls les ressortissants de pays non nordiques sont comptabilisés dans les statistiques. L'enregistrement des travailleurs saisonniers, frontaliers ou de courte durée pose aussi de graves problèmes : certains pays les incluent dans leurs données, alors que d'autres les ignorent. Au Royaume-Uni, par exemple, les chiffres tirés de l'Etude de la population active en 2002 (Labour Force Survey), utilisés ici, font état de 99 000 travailleurs étrangers, mais si l'on inclut toutes les catégories (comme les immigrants de courte durée au titre de toute une série de régimes spéciaux, ainsi que les ressortissants de l'EEE), on arrive pratiquement à 250 000 personnes. L'immigration clandestine constitue une source supplémentaire d'incertitude. Les chiffres présentés ici sont donc, au mieux, indicatifs.

Ces dernières années, l'afflux de main-d'œuvre étrangère enregistrée a été modeste dans la plupart des pays, l'Allemagne étant le premier pays de destination (tableau 13 et figures 10a-d). Dans la plupart des pays d'Europe occidentale pour lesquels on dispose de données, le nombre enregistré est inférieur à 20 000 par an. Ce chiffre est plus élevé à la fin qu'au début de la période pour un plus grand nombre de pays, mais seuls l'Allemagne et le Royaume-Uni ont connu une forte augmentation, qui a culminé en 2001.

Dans les pays d'Europe centrale et orientale, la situation a été variable. Les flux de travailleurs immigrés ont augmenté en Hongrie et baissé en République tchèque, en Pologne et en Slovaquie ; ils stagnent à un faible niveau en Bulgarie et en Roumanie.

Dans toute l'Europe, la typologie de l'embauche de main-d'œuvre étrangère rappelle celle des années 1960. Plusieurs exemples le montrent, dont le programme britannique d'enregistrement des travailleurs (Worker Registration Scheme, cf. plus bas), où presque tous les enregistrements concernent des travailleurs peu qualifiés.

Le Royaume-Uni n'est pas le seul pays d'Europe occidentale dans cette situation. L'accord bilatéral conclut entre l'Allemagne et la Pologne permet d'importer chaque année plus de 250 000 travailleurs saisonniers, essentiellement dans l'agriculture (Dietz et Kaczmarczyk, 2004). En Irlande, les secteurs dans lesquels la délivrance de permis de travail a augmenté le plus rapidement sont l'agriculture, l'hôtellerie et la restauration (Hughes, 2004). La situation est identique aux Pays-Bas. Le nombre de permis de travail temporaires délivrés ces dernières années a augmenté, en particulier dans l'agriculture, l'horticulture et pour toute une série d'emplois dans les services peu qualifiés tels que chauffeurs et employés de l'hôtellerie et de la restauration (Snel et al, 2004). En Autriche, l'agriculture et la sylviculture ainsi que certaines parties du secteur touristique ont fait appel de manière accrue à la main-d'œuvre étrangère (Biffl, 2004).

Dans les années qui ont suivi l'effondrement du communisme, des phénomènes migratoires propres aux PECO sont apparus, caractérisés par toute une série de flux informels, parfois qualifiés de « pendulaires ». A la fin des années 1990, les migrations de main-d'œuvre au sein et à destination des PECO étaient très différenciées pour ce qui de la durée, des qualifications et de l'origine des migrants (Wallace, 1999 ; Kraler et Iglicka, 2002). Ils étaient plus fréquemment que les autochtones employés dans le secteur privé et les petites entreprises et occupaient généralement des emplois plus précaires. Parmi les migrants, des différences se dessinaient en fonction de la nationalité. Ainsi, les Roumains et Ukrainiens se retrouvaient par exemple travailleurs occasionnels, saisonniers ou dans le bâtiment et les travaux publics. Contrairement aux immigrés venus d'autres pays de l'Europe de l'Est et de l'ex-URSS, les Chinois et les Vietnamiens avaient souvent leur propre entreprise, en particulier dans la restauration et l'import-export (ibid.).

Actuellement, la situation des PECO présente plusieurs similitudes avec celle qu'a connue l'Europe occidentale lors de l'arrivée massive de travailleurs immigrés. Dans les huit PECO entrés dans l'UE, on assiste à l'immigration de travailleurs (souvent clandestins) venus de pays situés plus à l'Est et travaillant dans l'agriculture, les BTP et les services peu qualifiés et peu payés. Ils remplacent souvent les ressortissants de ces pays, partis travailler en Europe occidentale. En Turquie, les entreprises du secteur agricole et du BTP embauchent des hommes originaires des pays situés plus au nord et à l'est, tandis que les femmes travaillent, souvent clandestinement, comme employées de maison et dans le secteur des loisirs (Icduygu, 2004).

6.3 Migration de main-d'œuvre dans l'Europe élargie

Depuis l'entrée de huit PECO dans l'UE, en mai 2004, la plupart des pays d'Europe occidentale ont décrété une période de transition avant d'autoriser la libre circulation des ressortissants de ces huit pays sur leur marché du travail, le Royaume-Uni, l'Irlande et la Suède constituant des exceptions à ce point de vue. Les dispositions transitoires sont valables jusqu'au 1^{er} mai 2006, les pays devant alors décider de les prolonger de 3 à 5 ans ou de les abroger et d'ouvrir leurs marchés du travail. Lors de la rédaction du présent rapport, les positions des différents pays n'étaient pas encore connues. L'Allemagne et l'Autriche semblent susceptibles de prolonger les dispositions ; l'Espagne, le Portugal et la Finlande ont annoncé qu'ils envisagent de les abroger. La Commission européenne, dans une communication au Conseil au sujet des dispositions transitoires (CCE, 2006), se veut optimiste et « se félicite des expériences positives des Etats membres qui ont déjà retiré des avantages importants pour avoir, avec succès, ouvert entièrement leurs marchés du travail aux ressortissants de l'UE 8 au cours de la première phase des dispositions transitoires » (ibidem, 15).

Depuis mai 2004, les différents pays concernés ont connu des expériences variées (Dolvik et Eldring, 2006). La France, avec ses dispositions transitoires strictes, n'a accordé que 1 600 permis de travail à des travailleurs polonais depuis l'élargissement. Dans les pays nordiques, près de 34 000 permis ont été délivrés pour la première fois à de nouveaux citoyens de l'UE en 2005, auxquels s'ajoutent 19 000 renouvellements. Des différences dans les systèmes de mesure employés empêchent toute comparaison directe entre les Etats nordiques. En effet, les statistiques norvégiennes tiennent compte des contrats de travail de moins de trois mois tandis que les statistiques suédoises les excluent. Dans tous les pays nordiques, les ressortissants des huit PECO

entrés dans l'UE (dont 55 % sont polonais) exercent principalement des activités saisonnières, notamment dans l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture ainsi que dans l'hôtellerie et la restauration, le nettoyage et le service domestique. La plupart des métiers exercés sont peu qualifiés. La migration de main-d'œuvre vers la Suède semble être faible en dépit de l'ouverture immédiate de son marché du travail. De mai 2004 à septembre 2005, 7 326 ressortissants des nouveaux Etats membres ont demandé un permis de séjour en Suède dans le but d'accéder au marché du travail (Hagos, 2005). On considère qu'un avantage important de l'ouverture du marché du travail suédois réside dans la légalisation du travail clandestin.

Les données concernant l'Irlande font apparaître une augmentation substantielle du nombre de permis de travail délivrés aux ressortissants des huit PECO entrés dans l'UE en amont de mai 2004 (Hughes, 2005). La tendance semble s'être maintenue. Dans l'année qui a suivi l'adhésion, les services de l'immigration ont enregistré environ 26 000 ressortissants des nouveaux Etats membres (38 % du total). Or, durant la même période, les services de sécurité sociale ont, pour leur part, délivrés des numéros de sécurité sociale à quelque 80 000 ressortissants des mêmes pays. On ignore les raisons de cette différence, mais dans la mesure où les chiffres de la sécurité sociale couvrent également des personnes entrées dans le pays avant mai 2004, il semble probable que certaines d'entre elles aient travaillé illégalement avant l'adhésion.

Le gouvernement britannique a décidé de mettre en place un nouveau programme d'enregistrement des travailleurs (Worker Registration Scheme, WRS) pour les ressortissants de ces huit pays, système qui est entré en vigueur au printemps 2004. De mai 2004 à décembre 2005, 345 000 demandes d'enregistrement ont été déposées, dont la plupart ont été approuvées. Les Polonais y sont les plus nombreux (59 %), suivis des Lituaniens (13 %) et des Slovaques (11 %). La plupart des demandeurs sont jeunes, 83 % étant âgés de 18 à 34 ans, et le rapport hommes-femmes est de 57:43. Le groupe professionnel le plus important est constitué d'ouvriers de l'industrie manufacturière (36 %), suivi par les commis d'hôtellerie et de restauration (10 %). La comparaison avec les ressortissants hors EEE accédant au système des permis de travail est révélatrice : environ 80 % des membres de ce groupe appartiennent à des professions hautement qualifiées, tandis qu'une proportion semblable de demandeurs de *WRS* appartiennent à des professions peu qualifiées. Il s'agit donc de deux groupes complémentaires (Salt, 2005). Dans l'ensemble, l'effet sur l'économie britannique de la nouvelle main-d'œuvre issue des huit PECO entrés dans l'UE semble avoir été largement positif, bien que limité ; on ne trouve guère d'éléments permettant de penser qu'elle aurait contribué à faire augmenter le nombre de chômeurs (Gilpin et al., 2006).

7. ASILE

7.1 Evolution du nombre de demandeurs d'asile

Une grande partie du débat sur l'ampleur des migrations vers l'Europe et en son sein repose sur une distinction entre les demandeurs d'asile et les flux migratoires normaux (essentiellement pour l'emploi et le regroupement familial). Il y a de bonnes raisons à cela. Non seulement les motivations des deux types de mouvements sont différentes mais les données sont aussi collectées et présentées de manière différente. Cependant, la distinction entre les deux est devenue de plus en plus floue. De nombreux demandeurs d'asile n'ont pas besoin de protection et tentent de migrer pour des raisons économiques et/ou familiales ; parallèlement, la distinction statistique est moins évidente.

La plupart des ouvrages traitant de l'asile s'attachent aux politiques, aux lois et aux procédures. Peu d'analyses tentent de découvrir pourquoi et comment les demandeurs d'asile optent pour certaines destinations, bien que des études récentes soulignent l'importance des passeurs dans ce domaine. Dans la plupart des cas, le choix du pays d'asile n'est pas le fruit d'un choix conscient et rationnel de la part du demandeur et ne résulte certainement pas d'une comparaison des avantages et des inconvénients des diverses options. L'étude a dégagé quatre facteurs interdépendants qui déterminent largement le choix d'une destination par les demandeurs d'asile : l'existence de communautés de compatriotes, des liens coloniaux, la connaissance de la langue et, de plus en plus importants, les filières de passeurs et trafiquants. Les effets de migration en chaîne semblent importants, surtout par le biais de réseaux d'amitié et de parenté. Une étude, réalisée en grande partie aux Pays-Bas, en Belgique et au Royaume-Uni, et avec quelques références tirées d'ouvrages nord-américains, révèle que la plupart des demandeurs d'asile sont mal informés des pays de destination possibles : en effet, les rumeurs jouent un rôle important (Böcker et Havinga, 1998). Une étude réalisée récemment au Royaume-Uni a montré que les passeurs/trafiquants jouent un rôle primordial dans le choix de la destination (Gilbert et Koser, 2004). Les politiques d'asile et l'accueil de demandeurs varient d'un pays à l'autre et ces informations sont exploitées par les passeurs aussi bien que par les demandeurs individuels.

7.2 Tendances quant aux pays de destination en Europe occidentale 1995-2004

Depuis le milieu des années 1980, le nombre des demandeurs d'asile en Europe occidentale varie, de même que leur pays de destination. En 1985, cette région a accueilli au total 169 710 demandeurs d'asile ; elle a enregistré un pic en 1992, avec 695 580 demandes. En 1995, ce chiffre était retombé à 293 500 pour remonter en 1998-99, surtout à cause de la situation dans les Balkans, avant de chuter à nouveau aux environs de 420 000 au cours des années 2000-02. Il s'établissait à 424 000 en 2001, 420 700 en 2002, 325 600 en 2003 et 266 500 en 2004 (tableau 14 et figures 9a-f). Dans l'ensemble, l'Europe occidentale a connu une augmentation de 43 % du nombre de demandeurs d'asile entre 1995 et 2002. En 2003, la tendance s'est inversée, avec une baisse de 22 % par rapport à l'année précédente (sans l'Italie, pour laquelle aucune donnée n'est disponible pour 2003). En 2004, la baisse a été de 18 %, menant au total le plus bas enregistré depuis 1996. Cette diminution a été particulièrement importante dans certains pays en 2003 et en 2004, notamment en

Allemagne (-50 %), en Irlande (-59 %) et au Royaume-Uni (-61 %). Douze des dix-neuf pays figurant dans le tableau 14 et disposant de données pour 2004 comptaient moins de demandeurs d'asile que l'année précédente, alors qu'aucun changement notable n'était recensé dans quatre autres pays et que seuls trois faisaient état de chiffres à la hausse. L'explication est complexe ; ces diminutions reflètent toutefois un changement de situation en Europe et à l'échelle planétaire. Les troubles dans les Balkans se sont largement apaisés, des cessez-le-feu sont intervenus dans certaines régions du monde en proie à des conflits (comme au Sri Lanka) et, dans d'autres pays, la sécurité semblait rétablie (Afghanistan, Irak). Parallèlement, plusieurs pays de destination ont mis en place des procédures de restriction de l'asile de manière à empêcher les arrivées, à limiter les procédures administratives et à réduire les avantages accordés aux demandeurs d'asile.

Les demandes d'asile semblent se répartir plus équitablement entre les différents pays d'Europe occidentale (tableaux 14 et 15). L'une des évolutions les plus marquantes est le changement de situation en Allemagne. Ce pays accueillait 43,5 % des demandeurs d'asile en 1985, près des deux tiers en 1992, mais seulement 15,2 % en 2003 et 13,4 % en 2004. Le nombre de demandes d'asile n'a cessé de chuter entre 1995 et 2004, avec toutefois une augmentation en 2001. La France, par contre, a enregistré une forte augmentation du nombre de demandeurs d'asile après 1998 ; sa part dans le total des demandes enregistrées en Europe occidentale atteignait 15,2 % en 2003 et 23,1 % en 2004, soit près du double de l'Allemagne. La situation du Royaume-Uni a changé radicalement, puisqu'il est passé de seulement 3,7 % du total en 1985 à 24,5 % en 2002. Malgré une baisse en 2003 et 2004, ce pays est devenu la deuxième destination après la France, qui a remplacé l'Allemagne dans son rôle traditionnel de destination principale. Les autres pays ayant enregistré une augmentation depuis 2000 sont l'Autriche, la Finlande, la Grèce, le Luxembourg et la Suède. Depuis 1995, les augmentations proportionnellement les plus fortes (parfois, comme en Finlande, à partir d'un faible seuil), sont observées en Irlande, en Italie, en Norvège, en Finlande et en Autriche.

Il y a eu aussi des variations importantes dans la pression exercée par les demandeurs d'asile, mesurée par le nombre de demandes pour 10 000 personnes (tableau 15). Pour l'ensemble de l'Union européenne et de l'AELE, elle est passée de 4,6 en 1985 à 18,4 en 1992, ce pic s'expliquant principalement par les conflits dans l'ex-Yougoslavie. Le niveau est ensuite retombé juste en dessous de 11 en 2000-02, puis à 8,5 en 2003 et à 6,8 en 2004. Les pays ayant connu la plus forte pression en 2004 sont des pays à faible population, comme l'Autriche, le Luxembourg, le Liechtenstein et la Suède. En Irlande, les demandes d'asile, très peu nombreuses au départ, augmentent depuis le début des années 1990, ceci étant dû à la prospérité économique du pays et à la loi sur la citoyenneté. A l'autre extrémité, le Portugal, l'Islande et l'Espagne ont peu de demandes d'asile, par suite de leur position géographique, de leur popularité toute relative en tant que destinations pour les demandeurs d'asile et de leur législation en matière de droit d'asile. Dans les pays qui enregistrent le plus grand nombre de demandes, à savoir la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, la pression est relativement faible. Le tableau 15 ne permet toutefois pas de dire clairement dans quelle mesure ces chiffres reflètent l'enregistrement des flux de demandeurs d'asile.

7.3 Demandes d'asile en Europe centrale et orientale 1995-2004

Pour la plupart des pays de la région, les années 1990 ont marqué une évolution dans la législation sur l'immigration et le droit d'asile ainsi que dans les données statistiques. Ces pays étaient le plus souvent amenés à envoyer plutôt qu'à recevoir des demandeurs d'asile. Même lorsqu'ils ont commencé à recevoir des demandes d'asile, elles étaient, dans la plupart des cas, plutôt un moyen de rester dans le pays pour tenter ensuite de gagner l'Europe occidentale que de réelles demandes d'asile. Certains indices récents montrent que les demandeurs d'asile cherchent maintenant à s'établir dans les pays d'Europe centrale et orientale en raison de leur liberté politique et de leur croissance économique. Ces pays sont, à leur tour, devenus des destinations attractives.

Les données concernant les demandes d'asile en Europe centrale et orientale restent très incomplètes et, dans la majorité des cas, les chiffres recueillis sont peu élevés (tableau 14). En 2004, 29 700 demandes ont été enregistrées dans les dix pays observés, ce qui représente une baisse importante par rapport au pic de 47 000 demandes enregistrées en 2001, mais une augmentation substantielle par rapport à l'année 1995, pour laquelle le total n'était que de 3 200 demandes. En 2003-04, la tendance a été variable. Dans certains pays, les chiffres relevés étaient trop faibles pour parler de tendance ; pour les autres, trois ont enregistré une diminution et deux une augmentation. La Slovaquie, la Pologne et la République tchèque étaient les destinations les plus attractives, puisqu'elles réunissaient environ 84 % des demandes enregistrées dans toute la région, dépassant désormais les niveaux enregistrés dans plusieurs pays d'Europe occidentale.

7.4 Evolution des décisions relatives aux demandes d'asile 1995-2004

Il est difficile d'interpréter les statistiques sur les demandes d'asile en raison du délai qui s'écoule entre le dépôt de la demande et la décision qui est prise à son sujet. Une autre complication tient à la procédure de recours qui peut générer plusieurs « décisions » concernant une même demande. La manière dont elles sont comptabilisées dans les statistiques affecte le taux de reconnaissance. Le tableau 16, établi d'après les données du HCR, indique le nombre de décisions en matière d'asile concernant des pays déterminés, ainsi que le nombre et la proportion de demandeurs qui ont obtenu le statut prévu par la Convention de 1951 ou un autre statut humanitaire et de ceux qui ont été déboutés.

Au cours de la période 2000-2004, 1,76 million de décisions ont été prises. Ces chiffres ont augmenté en 2001 et 2002, puis ont diminué de 10 % en 2003, avec 346 000 décisions prises, et de 15 % en 2004 (292 700 décisions). En 2004, les pays d'Europe occidentale ont représenté l'essentiel des décisions rendues (88,3 %), contre 7,5 % pour l'Europe méridionale et 4,2 % pour l'Europe centrale et orientale, ce qui montre clairement où s'exerce principalement la pression de l'asile. La France vient en tête avec environ 73 000 décisions, suivie du Royaume-Uni (48 000) et de l'Allemagne (40 000).

Le pourcentage de demandes acceptées varie considérablement selon les pays et les périodes, aussi bien pour le statut complet prévu par la Convention que pour d'autres statuts humanitaires. Au cours des cinq années de 2000 à 2004, la proportion des demandeurs qui ont obtenu le statut de la Convention est tombée de 15,7 % à 10,2 %. L'octroi du statut pour d'autres raisons humanitaires est également tombé de 14,7 % à

8,7 % des demandes. Inversement, le taux de refus est passé de 69,6 % à 81,2 %, la proportion étant plus élevée dans les PECO (82,3 %) et plus faible en Europe méridionale (72,8 %).

Pour ce qui est de la pleine reconnaissance du statut accordé par la Convention, les variations ont été considérables d'un pays à l'autre, la Turquie, l'Autriche et la Belgique ayant les taux d'acceptation les plus élevés. Dans la plupart des pays, moins d'un demandeur sur dix s'est vu octroyer le droit d'asile à part entière. En 2004, la Turquie a dominé les statistiques quant au pourcentage de décisions accordant le droit d'asile. Dans les trois pays qui ont pris le plus de décisions – la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne –, le taux de demandes acceptées était faible, avec respectivement 15,5 %, 4,5 % et 4,4 %.

Le droit d'asile au sens plein du terme n'est pas le seul statut de protection, bien qu'il soit plus difficile d'obtenir des statistiques fiables sur les autres formes. La plupart des pays ont une forme ou une autre de statut humanitaire (« B »), accordant le droit d'asile pour des motifs humanitaires mais sans y associer l'intégralité des droits reconnus aux réfugiés. Pour les pays dans lesquels de tels statuts existent, ils sont plus fréquemment accordés que la pleine protection prévue par la Convention, ce qui semble être le cas dans toute l'Europe. En 2004, quelques pays, y compris les pays qui ne rendent qu'un petit nombre de décisions, un statut humanitaire a été accordé dans pratiquement la moitié des cas examinés.

Des taux de refus dépassant les 90 % n'étaient pas rares. Ce taux a été atteint dans les pays suivants : Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Allemagne, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Slovaquie et Suède. Il faut toutefois signaler que ces chiffres ne concernent que les décisions initiales et que, dans certains pays, le taux de refus définitif est plus faible, certaines demandes étant acceptées en appel.

Diverses formes de protection temporaire ont été proposées par les gouvernements européens ces dernières années, essentiellement aux citoyens de l'ex-Yougoslavie. De telles formules dépassent la Convention du HCR et d'autres statuts humanitaires formels, partent du principe qu'à la fin du conflit les personnes bénéficiant d'une protection retourneront dans leur pays.

8. TENDANCES DES MIGRATIONS ESTUDIANTINES

Dans de nombreux pays, les étudiants sont devenus une composante importante de l'immigration. Ils peuvent exercer une influence considérable sur la région où ils s'installent, notamment en apportant des contributions financières appréciables aux institutions où ils effectuent leurs études et en aidant à nouer des réseaux et à explorer des voies qui favorisent la mobilité. Les contingents d'étudiants migrants varient selon le pays d'origine et le pays de destination (tableau 20). La taille du pays et la proximité géographique montrent une fois de plus l'efficacité du modèle gravitationnel, mais de nombreux autres facteurs jouent un rôle, notamment les politiques de l'UE pour la libre circulation, la reconnaissance des diplômes (actuellement à l'étude dans le cadre du Processus de Bologne), les programmes d'échanges et de coopération comme Erasmus ou Socrate. Les calculs de l'OCDE (2001) montrent que certains pays, en particulier le Royaume-Uni, l'Autriche, le Danemark, la France et l'Allemagne, accueillent un nombre important d'étudiants étrangers par rapport à leur taille. L'existence de réseaux d'anciens étudiants relayés par des canaux institutionnels encourage les mouvements en chaîne.

La compilation de statistiques sur les contingents d'étudiants étrangers pose plusieurs problèmes. Ceux-ci constituent en effet un groupe très hétérogène, avec des cursus de durée et de contenu variables et des conditions d'admission différentes. Ils arrivent au titre de toute une série d'accords bilatéraux ou multilatéraux ou de leur propre chef. A leur arrivée, leur statut est assorti de droits variables d'un pays à l'autre. Leur dénombrement est de la responsabilité de diverses administrations, qui utilisent souvent des définitions différentes. Dans ces circonstances, les données comparatives ont, au mieux, une valeur indicative.

Malgré ces limites, le tableau 20 est riche d'enseignements. Au total, pour les pays figurant dans le tableau, le nombre d'étudiants étrangers recensés en 2002-03 s'élevait à 1,135 million. Le Royaume-Uni domine nettement, mais l'Allemagne et la France sont à courte distance. En dehors de l'Europe occidentale, c'est la Russie qui a enregistré le plus grand nombre d'étudiants étrangers (2001-2002). La tendance est clairement à l'amplification du phénomène, seuls quelques pays, essentiellement en Europe central et orientale, enregistrant une diminution du nombre des étudiants venus d'ailleurs. Pour l'ensemble de l'Europe, l'augmentation a été de 27,9 % au cours des cinq années considérées, taux qui a été dépassé dans de nombreux pays, même si, dans certains cas, les chiffres réels sont faibles.

Les données sur les flux annuels d'étudiants étrangers sont parcellaires, ce qui est surtout dû au fait que la plupart des pays ne les collectent pas de manière systématique. De plus, elles proviennent de diverses sources et ne donnent qu'une image partielle des effectifs et des tendances.

9. IMMIGRATION CLANDESTINE

Ces dix dernières années, l'immigration clandestine et en particulier le trafic international de main d'œuvre et la contrebande humaine ont fortement retenu l'attention de très nombreux groupes d'intérêt. Peu de régions du monde sont à l'abri de ce que l'on peut aujourd'hui considérer comme une entreprise généralement criminelle et en forte expansion, sans cesse à la recherche de nouveaux marchés. Un grand nombre de migrations de ce type se font sur de très grandes distances, d'autres sont des activités relativement locales.

A mesure que les problèmes soulevés par l'immigration clandestine, en particulier le trafic de migrants et la contrebande humaine, ont pris une importance croissante dans les programmes politiques, leur grande complexité est devenue plus apparente. Mais au sens réel du terme, la rhétorique a devancé la recherche. La plupart des aspects du problème ne sont corroborés par aucune preuve sérieuse. La méthodologie pour étudier les trafiquants/passeurs et leur clientèle est pratiquement inexistante, le fondement théorique nécessaire à l'analyse est insuffisant et surtout, les quelques études empiriques sérieuses qui existent sont très espacées dans le temps. Ces lacunes sont comblées progressivement. Ainsi, deux études récentes de l'OIM ont mis en lumière le rôle de plaque tournante de la Turquie dans les migrations clandestines (Içduygu, 2003) et la traite des femmes (Erder et Kaska, 2003). L'ICMPD réalise maintenant une étude et une analyse annuelles des données relatives à la surveillance et aux arrestations aux frontières (ICMPD, 2005).

9.1 Tendances des flux d'immigrants clandestins

La plupart des statistiques sur l'entrée d'immigrants clandestins proviennent des données relatives au franchissement des frontières. Les problèmes que pose l'utilisation de ces statistiques pour analyser l'ampleur du nombre de migrants clandestins n'ont guère fait l'objet de commentaires détaillés, surtout parce que, jusqu'à une date récente, très peu d'études ont tenté de les mettre à profit. Les avis des garde-frontières et des responsables politiques sur le nombre de personnes arrêtées en tentant de franchir illégalement les frontières divergent très fréquemment (pour la Hongrie, voir Juhasz, 2000 et pour l'Ukraine, Klinchenko et al, 2000). Quant à savoir ce qu'il convient de mesurer, c'est un autre problème. L'étude de Juhasz (2000) a pris la « tentative de franchissement clandestin de la frontière » comme unité de mesure pour créer une banque de données sur la migration clandestine vers et en provenance de Hongrie. Un tel cas se produit chaque fois qu'une personne est arrêtée. La complexité ne tarde pas à apparaître lorsqu'on s'attache à concevoir des statistiques capables de répondre à la variété de situations possibles. De multiples situations peuvent se présenter pour la même personne qui est arrêtée, renvoyée, tente à nouveau sa chance et est arrêtée une deuxième fois.

En 2004, environ 116 100 arrestations ont été enregistrées aux frontières des PECO étudiés par l'ICMPD (tableau 21) (ICMPD, 2004). Ce chiffre est en diminution considérable par rapport à 2001 et 2002. Si l'on considère les seuls 13 pays pour lesquels on disposait de données en 2004, on constate un ralentissement de ladite diminution : 218 900 arrestations en 2001, 154 100 en 2002, 119 000 en 2003 et 116 100 en 2004. En 2004, un nombre relativement élevé d'arrestations a été enregistré aux frontières de la Turquie et de la République tchèque. Dans la plupart

des cas, la tendance est à la baisse depuis 2001 bien que quelques pays aient connu une légère augmentation.

En Europe occidentale, seuls quelques pays publient des données systématiques similaires. Celles qui figurent dans le tableau 22 ont été compilées à partir de plusieurs sources plutôt que d'une seule étude et recensent différentes sortes d'interventions aux frontières contre l'immigration clandestine. Les chiffres varient d'un pays à l'autre et d'une année à l'autre, mais les données les plus récentes montrent en général une diminution par rapport aux pics des années précédentes.

Les tendances qui se dégagent des tableaux 21 et 22 peuvent s'expliquer de plusieurs manières. La baisse du nombre d'arrestations peut être due au fait que moins de clandestins tentent de franchir les frontières ou que la surveillance de ces dernières s'est améliorée, dissuadant ainsi les tentatives de franchissement illégal. Dans certains cas, elle peut être la conséquence d'un assouplissement du régime des visas, comme ce fut le cas pour les voyageurs roumains après 2002 (ICMPD, 2004). Elle peut aussi être due à la réorientation des flux vers d'autres itinéraires et canaux, ce qui pourrait expliquer la forte augmentation du nombre d'arrestations à Chypre, en 2003, et la multiplication des dépêches signalant des arrestations aux Canaries en 2004-05.

Toutefois, de prime abord, les données ne semblent pas étayer les affirmations selon lesquelles les flux de migrants clandestins seraient en augmentation ; elles indiqueraient même plutôt l'inverse.

9.2 Caractéristiques des migrants clandestins

L'étude de l'ICMPD montre que la plupart des migrants clandestins sont des hommes, célibataires, âgés de 20 à 45 ans, et que le nombre de familles complètes avec des jeunes enfants est inférieur à ce qu'il était il y a cinq ans. Environ un cinquième des clandestins sont des femmes et un douzième des mineurs, ces deux catégories ayant vu leur part relative augmenter.

La distribution géographique des flux est devenue plus complexe : les migrants clandestins et ceux qui facilitent leur entreprise inaugurent de nouveaux itinéraires en réaction aux mesures de lutte prises par les gouvernements. En conséquence, bien que le mouvement général se fasse toujours à destination de l'Europe occidentale, il n'y a plus d'itinéraires de migration clairement établis. Il semble en outre qu'un nombre non négligeable d'arrestations concernent des migrants sur le retour, qui sont venus légalement mais ont dépassé la durée de validité de leur visa. Il y a trois grandes régions d'origine : la principale est l'ex-Union soviétique, les principaux groupes étant constitués par des personnes ayant la nationalité russe (particulièrement des Tchétchènes). La deuxième région est constituée par le Moyen-Orient, l'Asie centrale, la Chine et le sous-continent indien. La part des personnes de cette région venant de zones en proie à des conflits armés est en diminution. Les flux les moins importants proviennent des PECO eux-mêmes. Auparavant, les groupes les plus nombreux venaient de Roumanie et de l'ancienne Yougoslavie, mais leur nombre a chuté.

BIBLIOGRAPHIE

Biffi, G., 2004. International Migration and Austria. Rapport des correspondants autrichiens du SOPEMI à l'OCDE, Paris, OCDE.

Böcker, A. et Havinga, T., 1997. Asylum Migration to the European Union: Patterns of Origin and Destination. Luxembourg, Commission européenne.

Ceccagno, 2003. New Chinese Migrants in Italy. In : International Migration, 41(3) 2003, 187-214.

Coleman, D. A., 2000. Who's Afraid of Low Support Ratios? A UK Response to the UN Population Division's Report on Replacement Migration. 15-1 – 15-51 in : UN Expert Group Meeting on Policy Responses to Population Ageing and Population Decline. New York, ONU.

Coleman, D. et Rowthorne, R., 2004. The economic effect of immigration into the United Kingdom. Population and Development Review, 30, n° 4, pp. 579-624.

Commission des Communautés Européennes, 2006. Rapport sur le fonctionnement des dispositions transitoires visées au traité d'adhésion de 2003 (période du 1^{er} mai 2004 au 30 avril 2006). Bruxelles. Com (2006) 48 final.

Dietz, B. et Kaczmarczyk, P., 2004. On the demand side of international labour mobility: the structure of the German labour market as a causal factor of Polish seasonal migration. In : International migration in Europe: new trends, new methods of analysis. Actes de la 2^e Conférence du Groupe de travail de l'EAPS sur les migrations internationales en Europe, Rome, Italie, 25-27 novembre 2004.

Dolvik, J. et Eldring, L., 2006. Status Report January 2006: The Impact of EU Enlargement on Labour Mobility to the Nordic Countries. Semi-annual Memo for a Working Group under the Labour Market Committee of the Nordic Council of Ministers. Oslo.

Garson J-P., Redor, D. et Lemaitre, G., 2004. Counting Immigrants and Expatriates in OECD Countries: a New Perspective. OCDE, Paris.

Erder, S. et Kaska, S. 2003. Irregular Migration and Trafficking in Women: the Case of Turkey. Genève, OIM.

Feld, S., 2000. Active population growth and immigration hypotheses in Western Europe. European Journal of Population, 16, 3-40.

Frejka, T. (éd.), 1996. International Migration in Central and Eastern Europe and the Commonwealth of Independent States, Genève et New York, ONU.

Garson J-P., Redor, D. et Lemaitre, G., 1997. Regional Integration and the Outlook for Temporary and Permanent Migration in Central and Eastern Europe. In : Biffi, G. (éd.), Migration Free Trade and Regional Integration in Central and Eastern Europe, Vienne, Verlag Österreich.

Giese, K., 2003. New Chinese Migration to Germany: Historical Consistencies and New Patterns of Diversification within a Globalised Migration Regime. In : International Migration, 41(3). 155-186.

Gilbert, A. et Koser, K., 2004. Information dissemination to potential asylum seekers in countries of origin and/or transit, Research findings 220, Londres, Home Office.

Gilpin, N., Henty, M., Lemos, S., Portes, J. et Bullen, C., 2006. The Impact of Free Movement of Workers from Central and Eastern Europe on the UK Labour Market. Department for Work and Pensions, Working Paper 29. Londres.

Gheorghiu., 2005. Report of the Romanian SOPEMI Correspondent to the OECD. Paris, OCDE.

Hagos, M., 2005. SOPEMI Report for Sweden. Paris, OCDE.

Haug, W., Compton, P. et Courbage, Y. [éds], 2002. Les caractéristiques démographiques des populations immigrées. Strasbourg, Conseil de l'Europe.

Hughes, G., 2004. International Migration and Ireland. Rapport du correspondant irlandais du SOPEMI à l'OCDE, Paris, OCDE.

Hughes, G., 2005. International Migration and Ireland. Rapport du correspondant irlandais du SOPEMI à l'OCDE, Paris, OCDE.

İçduygu, A. 2003. Irregular Migration in Turkey, IOM Migration Research Series, n° 12, Genève, OIM.

ICMPD, 2005. 2004 Year Book on illegal migration, human smuggling and trafficking in Central and Eastern Europe, Vienne, ICMPD.

OIM et ICMPD, 2002. Migration Trends in Eastern Europe and Central Asia: 2001-02 Review. OIM, Genève.

Ivakhniouk, I., 2003. Eastern Europe: current and future migration trends. 4^e Conférence régionale du Conseil de l'Europe, Kiev, octobre 2003, Strasbourg, Conseil de l'Europe.

Jandl, M., 2004. The estimation of illegal migration in Europe. Studi Emigrazione, 41, pp. 141-155.

Juhasz, J., 2000. Migrant Trafficking and Human Smuggling in Hungary. 167-232 in OIM, Migrant Trafficking and Human Smuggling in Europe. Genève, OIM.

Kepinska, E., 2005. Report of the Polish SOPEMI Correspondent to the OECD. Paris, OCDE.

Klinchenko, T., 2000. Migrant Trafficking and Human Smuggling in Ukraine. 329-416 in IOM, Migrant Trafficking and Human Smuggling in Europe. Genève, OIM.

Kraler, A. et Iglicka, K., 2002. Labour Migration in Central European Countries. 27-56 in Laczko, F., Stacher, I. et Klekowski von Koppenfels, A. (op cit).

Laczko, F. et Klekowski von Koppenfels, A., 2002. New Challenges for Migration Policy in Central and Eastern Europe. La Haye, TMC Asser Press.

Mai, N. et Schwander-Sievers, S. 2003. Albanian migration and new transnationalisms. In : Journal of Ethnic and Migration Studies, 29(6), pp. 939-948.

Maresova, J., 2005. Report of the Hungarian SOPEMI Correspondent to the OECD. Paris, OCDE.

Michalon, B., 2004. Playing on ethnicity to be there and here: The three paradoxes of "ethnic migrations". In : International migration in Europe: new trends, new methods of analysis. Actes de la 2^e Conférence du Groupe de travail de l'EAPS sur les migrations internationales en Europe, Rome, Italie, 25-27 novembre 2004.

Okolski, M., 1998. Regional Dimension of International Migration in Central and Eastern Europe. GENUS 54:1-26.

Peraldi, M., 2004. Algerian routes: a new perspective on migrant and social mobilities. In : International migration in Europe: new trends, new methods of analysis. Actes de la 2^e Conférence du Groupe de travail de l'EAPS sur les migrations internationales en Europe, Rome, Italie, 25-27 novembre 2004.

Pinkerton, C., McLaughlan, G. et Salt, J., 2004. Sizing the illegally resident population in the UK. Home Office Online Report 58/04, Londres, Home Office.

Potot, S., 2004. The Romanian circulatory migration: a case study. In : International migration in Europe: new trends, new methods of analysis. Actes de la 2^e Conférence du Groupe de travail de l'EAPS sur les migrations internationales en Europe, Rome, Italie, 25-27 novembre 2004.

Punch, A. et Pearce, D., 2000. Europe's Population and Labour Market Beyond 2000. Strasbourg, Conseil de l'Europe.

Salt, J., Singleton A. et Hogarth, J., 1994. Europe's international migrants: data sources, patterns and trends. HMSO, Londres.

Salt, J., 2005. International Migration and the UK. Rapport du correspondant britannique du SOPEMI à l'OCDE ; Paris, OCDE.

Snel, E., de Boom, J. et Engbersen, G., 2004. International Migration and the Netherlands. Rapport du correspondant néerlandais du SOPEMI à l'OCDE. Paris, OCDE.

Nations Unies, Division de la Population, 2000. Replacement Migration. Is it a Solution to Declining and Ageing Populations? New York, ONU.

Wallace, C.1999. Economic Hardship, Migration and Survival Strategies in East-Central Europe. Vienna, HIS.

Zsoter, L., 2005. Report of the Hungarian SOPEMI Correspondent to the OECD. Paris, OCDE.

TABLEAUX

Table 1
 Estimated and projected population of the world and major areas, 1950, 2000 and 2050

Region	Millions and Per Cent					
	1950		2000		2050	
	Nos.	%	Nos.	%	Nos.	%
Total	2519	100.0	6057	100.0	8919	100.0
Africa	221	8.8	794	13.1	1803	20.2
Asia	1399	55.5	3672	60.6	5222	58.5
Europe	548	21.8	727	12.0	632	7.1
Latin America and the Caribbean	167	6.6	519	8.6	768	8.6
North America	172	6.8	314	5.2	448	5.0
Oceania	13	0.5	31	0.5	46	0.5

Source: United Nations Population Division, World Population Prospects: the 2002 Revision

Notes:

The 2050 data are based upon medium fertility variants

Table 2
Components of population change in Europe, 2002-04 average (unless stated)

Country	Growth Rate	Natural Increase	Net Migration
Albania	0.82	1.20	-0.38 (3)
Andorra	4.46	0.74	3.44
Armenia	-0.01	0.26	-0.27
Austria	0.46	0.01	0.38
Azerbaijan	0.76	0.78	-0.03
Belarus	-0.52	-0.57	0.06
Belgium	0.42	0.05	0.37 p
Bulgaria	-0.58	-0.58	0.00
Croatia	-0.04	-0.26	0.23
Cyprus	1.57	0.39	1.17
Czech Republic	0.02	-0.16	0.19
Denmark	0.27	0.12	0.14
Estonia	-0.39	-0.38	0.01 p
Finland	0.24	0.13	0.11
France	0.47	0.37	0.10
Georgia	-0.65	0.01	-0.66
Germany	0.05	-0.16	0.22
Greece	0.34	0.00	0.35
Hungary	-0.28	-0.38	0.09
Iceland	0.72	0.79	-0.07
Ireland	1.62	0.79	0.80
Italy	0.78	-0.05	0.83
Latvia	-0.57	-0.51	-0.06
Liechtenstein	1.13	0.46	0.68
Lithuania	-0.43	-0.31	-0.12
Luxembourg	0.84	0.32	0.53
Malta	0.66	0.20	0.28
Moldova	-0.28	-0.18	-0.09
Netherlands	0.47	0.36	0.11
Norway	0.59	0.27	0.31
Poland	-0.07	-0.03	-0.04
Portugal	0.70	0.06	0.64
Romania	-0.28	-0.26	-1.28
Russian Federation	-0.57	-0.63	0.06
San Marino	2.06	0.33	1.73
Serbia and Montenegro	-0.27	-0.27	0.00 (2) p
Slovakia	0.01	-0.01	0.02
Slovenia	0.06	-0.08	0.14
Spain	1.62	0.13	1.50
Sweden	0.37	0.04	0.33
Switzerland	0.76	0.13	0.63
FYR Macedonia	-0.74	0.48	-1.22 (1)
Turkey	1.55	1.41	0.14
Ukraine	-0.81	-0.75	-0.06
United Kingdom	0.36	0.11	0.26

Source: New Cronos database

Notes:

1. 2002 data only.

2. Does not include Kosovo.

3. 1999 data only

p - provisional data.

italic - data from the previous year

Table 3
Stock of foreign population in selected European countries, 1995-2004 (thousands)

(a) Western Europe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Austria	673.8	680.3	683.1	683.7	689.3	698.6	704.9	731.6	755.1	776.1
Belgium	909.8	911.9	903.1	892.0	897.1	861.7	846.7	850.1	—	—
Denmark	222.7	237.7	237.7	249.6	259.4	258.6	266.7	265.4	271.2	267.6
Finland	68.6	73.8	81.0	85.1	87.7	91.1	98.6	103.7	107.0	108.3
France	—	—	—	—	3263.2	—	—	—	—	3263.2
Germany	7173.9	7314.0	7365.8	7319.6	7343.6	7296.8	7318.6	7355.6	7341.8	6717.1 (13)
Greece (1)	153.0	155.0	165.4	—	305.3	281.5	797.1	431.0	433.1	537.8
Iceland	4.8	5.1	5.6	6.5	7.3	8.8	9.9	10.2	10.2	10.2
Ireland	96.1	117.5	113.9	110.9	118.0	126.5	152.2	227.7	223.1	259.4
Italy (2)	991.4	1095.6	1240.7	1250.2	1252.0	1388.2	1362.6	1512.3	2194.0	2402.2
Luxembourg	132.5	138.1	142.8	147.7	152.9	159.4	164.7	166.7	170.7	174.2
Netherlands	725.4	679.9	678.1	662.4	651.5	667.8	690.4	700.0	702.2	699.4
Norway	160.8	157.5	158.0	165.1	178.7	184.3	185.9	197.7	204.7	213.3
Portugal	168.3	172.9	175.3	178.1	190.9	207.6	238.7	—	—	251.4
Spain	499.8	539.0	609.8	719.6	801.3	895.7	1109.1	1324.0	2226.2 (14)	2772.2 (14)
Sweden (3)	531.8	526.6	522.0	499.9	487.1	477.3	476.0	474.1	476.1	481.4
Switzerland (4)	1330.6	1337.6	1340.8	1347.9	1368.7	1384.4	1419.1	1447.3	1471.0	1495.0
Turkey (5)	—	68.1	135.9	162.2	—	272.9	—	—	—	272.9
United Kingdom	1914.0	1902.0	2025.0	2170.0	2184.0	2301.0	2479.0	2584.0	2742.0	2857.0

(b) Central and Eastern Europe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Bulgaria (6)	81.0	78.7	86.0	92.8	102.2	101.3	99.2	100.5	59.1	66.4
Czech Republic (7)	159.2	199.2	210.3	220.2	228.9	203.0	210.8	231.6	240.4	254.3
Estonia	—	—	—	323.0	291.7	287.1	273.8	269.5	—	—
Hungary (8)	140.0	142.5	148.3	150.2	153.1	110.0	116.4	115.9	130.1	143.8
Latvia	7.1	12.1	17.4	23.7	27.6	29.4	31.3	30.0	33.3	34.9
Lithuania	—	—	—	—	—	—	31.2	30.5	32.7	32.3
Poland (9)	—	29.9	32.5	—	42.8	—	—	49.2	—	—
Romania (10)	1.9	1.7	1.4	1.4	1.3	1.2	1.1	1.4	2.0	2.5
Russia (11)	171.6	158.5	138.3	—	—	—	—	—	—	—
Slovak Republic (12)	21.9	21.5	26.4	28.4	29.5	28.8	29.4	29.5	29.3	22.1
Slovenia	48.0	43.0	41.7	39.4	42.5	42.3	44.7	—	45.3	45.9
Ukraine	—	—	—	—	—	—	—	—	—	290.9

Sources: Council of Europe, National Statistical Offices, OECD SOPEMI Correspondents

NOTES

- 1999 and 2000 do not include 0-14 year olds
- Figures refer to residence permits.
- Some foreigners permits of short duration are not counted (mainly citizens of other Nordic countries).
- Numbers of foreigners with annual residence permits (including, up to 31/12/82, holders of permits of durations below 12 months) and holders of settlement permits (permanent permits). Seasonal and frontier workers are excluded.
- 2000 figure from the 2000 Census.
- Stock of long-term resident foreigners, Ministry of Interior. 2001 figure is provisional.
- Data derived from Ministries of Labour and Interior, and include only those holding permanent and long-term residence permits.
- Temporary residence permit holders only.
- 2002 figure from the Census.
- Foreign nationals with permanent residence visas.
- Only permanent resident foreigners, Ministry of Interior, 1998.
- Number of residence permits. Source Presidium of Police Corps, in Slovak Correspondent's SOPEMI Report, 2001.
- The substantial decrease in the number of foreign nationals is the result of the cross-checking of the residential registers and the Central Aliens Register.
- Source: Council Of Europe 2004 demographical development

Table 4

Stock of foreign population as a percentage of total population in selected European countries, 1995-2004 (per cent)

(a) Western Europe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (1)
Austria	8.5	8.6	8.6	8.6	8.6	8.7	8.8	9.1	9.4	9.4
Belgium	9.0	9.0	8.9	8.8	8.8	8.4	8.2	8.2	–	–
Denmark	4.3	4.5	4.5	4.7	4.9	4.9	5.0	4.9	5.0	5.0
Finland	1.3	1.4	1.6	1.7	1.7	1.8	1.9	2.0	2.1	2.0
France	–	–	–	–	5.6	–	–	–	–	5.4
Germany	8.8	8.9	9.0	8.9	9.0	8.9	8.9	8.9	8.9	8.1
Greece	1.4	1.5	1.5	–	2.8	2.6	7.3	3.9	3.9	4.9
Iceland	1.8	1.9	2.1	2.4	2.6	3.2	3.5	3.6	3.5	3.5
Ireland	2.7	3.2	3.1	3.0	3.2	3.3	4.0	5.8	5.6	6.4
Italy	1.7	1.9	2.2	2.2	2.2	2.4	2.4	2.6	3.8	4.1
Luxembourg	32.7	33.6	34.3	35.0	35.8	36.8	37.5	37.5	38.9	38.6
Netherlands	4.7	4.4	4.4	4.2	4.1	4.2	4.3	4.3	4.3	4.3
Norway	3.7	3.6	3.6	3.7	4.0	4.1	4.1	4.4	4.5	4.5
Portugal	1.7	1.7	1.7	1.8	1.9	2.0	2.3	–	–	2.4
Spain	1.3	1.4	1.5	1.8	2.0	2.2	2.7	3.2	4.0	6.5
Sweden	6.0	6.0	5.9	5.7	5.5	5.4	5.4	5.3	5.3	5.3
Switzerland	19.0	18.9	18.9	19.0	19.2	19.3	19.7	19.9	20.1	22.0
Turkey	–	0.1	0.2	0.2	–	0.4	–	–	–	0.4
United Kingdom	3.3	3.3	3.5	3.7	3.7	3.9	4.3	4.5	4.8	4.7

(a) Central and Eastern Europe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (1)
Bulgaria	1.0	0.9	1.0	1.1	1.2	1.2	1.3	1.3	–	0.9
Czech Republic	1.5	1.9	2.0	2.1	2.2	2.0	2.1	2.3	2.4	1.9
Estonia	–	–	–	23.2	21.1	20.9	20.0	19.8	–	–
Hungary	1.4	1.4	1.4	1.5	1.5	1.1	1.1	1.1	1.3	1.3
Latvia	0.3	0.5	0.7	1.0	1.2	1.2	1.3	1.3	1.4	1.4
Lithuania	–	–	–	–	–	–	0.9	0.9	0.9	0.9
Poland	–	0.1	0.1	–	0.1	–	–	0.1	–	–
Romania	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Russia	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slovak Republic	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4
Slovenia	2.4	2.2	2.1	2.0	2.1	2.1	2.2	–	2.3	2.3
Ukraine	–	–	–	–	–	–	–	–	–	0.6

Sources: Council of Europe, National Statistical Offices, OECD SOPEMI Correspondents

Notes:
see Table 3.

1. Data Source: MRU calculation based on New Cronos Database data

Table 5
Foreign population in EU and EFTA countries, as of 1 January of various years.

Year	Absolute figures										EU 15	EFTA	EEA	EU & EFTA								
	B (10)	DK	D	EL (6)	E	F (6)	IRL	I	L	NL					A (6)	P	FIN	S	UK (6)	IS	LI	N (10)
Total	815 128	25 290	72 296 008	161 148	275 504 5	328 318 6	1 002 553	12 948 893	16 192 5	69 700 8	753 528	238 285	104 528	472 843	229 794 7	10 116	11 768	19 768 8	161 628 5	205 991 15	219 552	208 786 67
Europe (7)	650 213	14 634 2	57 491 72	97 432	93 530 6	155 567 9	92 209	4 168 530	15 384 1	349 863	474 728	71 994	70 379	31 553 0	105 726 1	7 052	11 438	11 920 0	138 102 7	12 136 808	137 690	122 744 98
EU 15 & EFTA	577 549	7 663 4	18 918 82	46 789	56 887 3	122 575 5	—	1 663 330	14 027 3	213 359	66 732	19 471	22 482 3	87 427 2	32 448	9 350	8 220 0	89 323 38	60 827 42	60 827 42	94 798	6 177 540
EU 15	—	5 541 5	18 631 99	45 020	53 635 7	119 549 8	92 209	1 538 325	13 861 9	207 627	—	64 660	10 575	18 559 36	25 599	5 688	—	88 326 68	54 060 78	82 87	5 416 365	
EFTA	—	2 121 9	2 868 3	1 769	2 251 6	3 025 7	—	12 505	1 654	5 732	—	20 72	8 896	38 887	15 134	3 662	—	99 70	1 893 24	43 11	1 936 35	
Central and Eastern E	—	1 557 3	14 540 67	47 264	36 917 6	119 849	—	127 103	9 545	292 08	340 499	34 26	46 071	52 159	35 752	1 42	—	250 723	2 732 335	37 14	27 360 49	
Other Europe (9)	—	541 35	24 032 23	3 379	7 257	12 007 5	—	123 426	40 23	107 296	—	18 36	48 37	64 594	29 32	1946	—	23 706 6	30 226 29	21 78	30 240 07	
Africa	136 524	24 517	30 823 38	13 237	52 542 9	14 197 58	—	462 975	26 75	124 427	—	114 185	90 45	291 388	299	342	—	64 894	34 558 29	17 73	34 736 02	
Americas	24 008	10 868	22 336 69	19 996	11 468 17	81 293	80 44	13 770 8	22 04	396 20	—	40 771	4 204	30 222	24 866 69	858	160	145 900	20 192 93	15 608	203 480 1	
Asia	3 204	6 507	863 172	27 884	12 861 1	20 343 2	—	27 335 2	25 92	640 89	—	10 787	18 935	94 133	55 904 2	1 786	128	449 29	231 504 0	46 843	236 788 3	
Oceania	871	1 350	11 872	1 242	17 40	30 24	—	32 41	105	43 40	—	548	588	24 50	98 669	58	5	862	13 004 0	925	1 309 965	
Other (3)	308	4 306	73 185	—	17 142	—	—	558	508	115 569	278 800	—	1 377	70 777	238 46	63	5	645	522 676	713	523 389	

Proportion of total foreign population of reporting country (per cent)

Year	Proportion of total foreign population of reporting country (per cent)										EU 15	EFTA	EEA	EU & EFTA								
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL					A	P	FIN	S	UK	IS	LI	N
Total	79.8	57.8	79.5	60.5	33.9	37.6	92.0	32.2	95.0	50.1	63.0	30.2	67.3	66.7	46.0	69.7	97.2	60.3	85.4	100.0	100.0	100.0
Europe	70.9	30.3	26.2	29.0	20.3	37.6	—	12.8	86.6	30.6	—	28.0	18.6	47.5	38.0	32.1	79.5	41.6	55.3	43.2	41.6	43.2
EU 15 & EFTA	—	21.9	25.8	27.9	19.5	36.6	92.0	11.9	85.6	29.7	—	27.1	10.1	39.3	37.4	25.7	48.3	—	54.6	26.3	3.8	26.0
EU 15	—	8.4	0.4	1.1	0.8	0.9	—	1.0	1.0	0.8	—	0.9	8.5	8.2	0.7	6.4	31.1	—	0.6	0.9	2.0	0.9
EFTA	—	6.2	20.1	29.3	13.4	3.7	—	9.8	5.9	4.2	45.2	1.4	44.1	11.0	5.2	35.3	1.2	—	15.5	13.3	1.7	13.1
Central and Eastern E	—	21.4	33.2	2.1	0.3	6.4	—	9.5	2.5	15.4	—	0.8	4.6	8.2	2.8	2.3	16.5	—	14.7	14.7	1.0	14.5
Other Europe	—	16.7	9.7	4.3	8.2	19.1	—	35.8	1.7	17.8	—	47.9	8.7	5.0	12.7	3.0	0.3	8.8	4.0	16.8	8.1	16.7
Africa	2.9	4.3	3.1	12.4	41.6	2.5	8.0	10.6	1.4	5.7	—	17.1	4.0	6.4	10.9	8.5	1.4	7.4	3.7	9.8	7.1	9.8
Americas	0.4	25.9	11.9	17.3	4.7	6.2	—	21.1	1.6	9.2	—	4.5	18.1	19.9	24.3	17.7	1.1	22.7	6.6	11.2	21.3	11.3
Asia	0.1	0.5	0.2	0.8	0.1	0.1	—	0.3	0.1	0.6	—	0.2	0.6	0.5	4.3	0.6	0.0	0.4	0.2	0.6	0.4	0.6
Oceania	0.0	1.7	1.0	—	0.6	—	—	0.0	0.3	16.6	37.0	—	1.3	1.5	1.0	0.6	0.0	0.3	0.0	2.5	0.3	2.5
Other (3)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Proportion of total foreign citizenship in EU and EFTA countries (per cent)

Year	Proportion of total foreign citizenship in EU and EFTA countries (per cent)										EU 15	EFTA	EEA	EU & EFTA								
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL					A	P	FIN	S	UK	IS	LI	N
Total	3.9	1.2	34.7	0.8	13.2	15.7	0.5	6.2	0.8	3.4	3.6	1.1	0.5	2.3	11.0	0.0	0.1	0.9	7.8	98.9	1.1	100.0
Europe	5.3	1.2	46.8	0.8	7.6	12.7	0.8	3.4	1.3	2.9	3.9	0.6	0.6	2.6	8.6	0.1	0.1	1.0	11.3	98.9	1.1	100.0
EU 15 & EFTA	9.3	1.2	30.6	0.8	9.0	19.8	—	2.7	2.3	3.5	—	1.1	0.3	3.6	14.2	0.1	0.2	1.3	14.5	98.5	1.5	100.0
EU 15	—	1.0	34.4	0.8	9.9	22.1	1.7	2.8	2.6	3.8	—	1.2	0.2	3.4	15.9	0.0	0.1	—	16.3	99.8	0.2	100.0
EFTA	—	11.0	14.8	0.9	11.6	15.6	—	6.5	0.9	3.0	—	1.1	4.6	20.1	7.8	0.3	1.9	—	5.1	97.8	2.2	100.0
Central and Eastern E	—	0.6	53.1	1.7	13.5	4.4	—	4.6	0.3	1.1	12.4	0.1	1.7	1.9	4.3	0.1	0.0	—	9.2	99.9	0.1	100.0
Other Europe	—	1.8	79.5	0.1	0.2	6.9	—	4.1	0.1	3.5	—	0.1	0.2	1.3	2.1	0.0	0.1	—	7.8	99.9	0.1	100.0
Africa	3.9	0.7	8.9	0.4	15.1	40.9	—	13.3	0.1	3.6	—	3.3	0.3	0.7	8.4	0.0	0.0	0.5	1.9	99.5	0.5	100.0
Americas	1.2	0.5	11.0	1.0	56.4	4.0	0.4	6.8	0.1	1.9	—	2.0	0.2	1.5	12.3	0.0	0.0	0.7	2.9	99.2	0.8	100.0
Asia	0.1	2.8	36.5	1.2	5.4	8.6	—	11.6	0.1	2.7	—	0.5	0.8	4.0	23.7	0.1	0.0	1.9	4.5	98.0	2.0	100.0
Oceania	0.7	1.0	9.1	0.9	1.3	2.3	—	2.5	0.1	3.3	—	0.4	0.4	1.9	75.3	0.0	0.0	0.7	2.6	99.3	0.7	100.0
Other (3)	0.1	0.8	14.0	—	3.3	—	—	0.1	0.1	22.1	53.3	—	0.3	1.4	4.6	0.0	0.0	0.1	0.1	99.9	0.1	100.0

Source: Council Of Europe 2004 demographical development

Notes:

1. "*" refers to data which are unavailable.
2. For UK & E Europe includes F, Soviet Union and Other Europe does not.
3. These sub-totals have been constructed by summing relevant figures where available in the preceding columns. Therefore, owing to unavailable figures and data from different years, some of these figures are (under-) estimates.
4. Includes Former USSR and Former Yugoslavia.
5. Includes those not included in other categories, stateless and unknown.
6. Data source: Eurostat
7. Europe is the SUM of EU15, EFTA, CEE and OE
8. CEE includes: Belarus, Bulgaria, Czech Republic, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Poland, Romania, Russia, Slovakia, Slovenia, Ukraine
9. OE includes: Bosnia, Croatia, FYR Macedonia, Serbia and Montenegro, Turkey
10. Data was taken from the Eurostat "Population Statistics 2004" CD.

Table 6

Size of the foreign born and foreign-national populations in selected European countries, according to the 2001 (or latest) national census

	Foreign born thousands	proportion of total population
Total	82627.1	7.8
Austria	1002.5	12.5
Belgium	1099.2	10.7
Czech Republic	448.5	4.5
Denmark	361.1	6.8
Finland	131.4	2.5
France	5868.2	10.0
Germany	10256.1	12.5
Greece	1122.6	10.3
Hungary	292.9	2.9
Ireland	400.0	10.4
Luxembourg	142.7	32.6
Netherlands	1615.4	10.1
Norway	333.8	7.3
Poland	775.3	2.1
Portugal	651.5	6.3
Slovak Republic	119.1	2.5
Spain	2172.2	5.3
Sweden	1077.6	12.0
Switzerland	1570.8	22.4
Turkey	1259.4	1.9
United Kingdom	4865.6	8.3

Source: National censuses, compiled and calculated by the OECD.

Table 7

Inflows of foreign population to selected European countries, 1995-2004 (thousands) (1)

(a) Western Europe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Austria	–	57.1	56.9	59.2	72.4	66.0	75.0	92.6	97.2	–
Belgium	53.1	51.9	49.2	50.9	57.8	57.3	66.0	–	68.8	–
Denmark	39.0	31.4	27.3	28.7	26.5	29.0	31.4	29.3	27.5	27.9 (12)
Finland	7.3	7.5	8.1	8.3	7.9	9.1	11.0	10.0	9.4	11.5
France	77.0	75.5	102.4	139.5	114.9	126.8	141.0	–	–	140.1
GermanyQ	792.7	707.9	615.3	605.5	673.9	649.2	685.3	658.3	601.8	780.2
Greece	20.2	22.2	22.1	12.6	–	–	–	–	–	–
Iceland	0.9	1.3	1.4	1.8	1.9	2.5	2.5	1.9	1.4	–
Ireland (2)	13.6	21.5	23.6	21.7	22.2	27.8	32.7	39.9	33.0	70.0
Italy	68.2	143.2	–	127.1	268.0	271.5	232.8	388.1	–	–
Liechtenstein	–	–	–	–	2.7	–	–	–	–	–
Luxembourg	10.3	10.0	10.4	11.6	12.8	11.8	11.2	11.0	11.5	11.3
Netherlands	67.0	77.2	76.7	81.7	78.4	91.4	94.5	86.6	73.6	65.1
Norway (3)	16.5	17.2	22.0	26.7	32.2	27.8	25.4	30.8	26.8	27.9
Portugal	5.0	3.6	3.3	6.5	14.5	18.4	19.0	17.0	13.8	–
Spain	19.5	16.7	35.6	57.2	99.1	330.9	394.0	443.1	429.5	645.8
Sweden (4)	36.1	35.4	33.4	35.7	34.6	42.6	44.1	47.6	45.3	47.6
Switzerland (5)	91.0	74.4	69.6	74.9	85.8	87.4	101.4	101.9	94.0	96.3
United Kingdom (6)	228.0	224.2	237.2	287.3	337.4	379.3	373.3	418.2	406.8	518.1

(b) Central and Eastern Europe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Croatia	42.0	44.6	–	51.8	32.9	2.1	2.1	2.0	2.1	18.4
Czech Republic (7)	10.5	10.9	12.9	10.7	9.9	7.8	12.9	44.7	60.0	53.5
Estonia (10)	1.6	1.6	1.6	1.6	1.4	1.4	–	–	–	–
FYR Macedonia	1.0	0.6	0.6	–	1.2	1.2	1.2	2.3	–	1.7
Hungary (8)	14.0	13.7	13.3	16.1	20.2	20.2	20.3	15.7	21.3	–
Latvia (10)	2.8	2.7	2.9	3.1	1.8	1.6	1.1	1.2	1.1	1.7
Lithuania (10)	2.0	3.0	2.5	2.7	2.7	1.5	4.7	5.1	4.7	5.6
Poland (9)	8.1	8.2	8.4	8.9	7.5	7.3	6.6	6.6	7.0	–
Romania (11)	4.5	2.1	6.6	11.9	10.1	11.0	10.4	6.6	3.3	3.0
Russia	866.3	647.0	597.7	513.6	379.7	359.3	193.4	184.6	129.0	119.2
Slovak Republic	3.0	2.5	2.3	2.1	2.1	2.3	2.0	2.3	2.6	4.4
Slovenia	–	–	6.8	3.7	3.6	5.3	6.8	7.7	8.0	10.2
Ukraine	–	–	–	–	–	–	–	–	39.5	38.6

Sources: Council of Europe, National Statistical Offices, OECD SOPEMI Correspondents

NOTES:

1. Asylum seekers are excluded.
2. CSO immigration estimates.
3. Entries of foreigners intending to stay longer than six months in Norway.
4. Some short duration entries are not counted (mainly citizens of other Nordic countries).
5. Entries of foreigners with annual residence permits, and those with settlement permits (permanent permits) who return to Switzerland after a temporary stay abroad. Seasonal and frontier workers, and transformations are excluded.
6. Source: International Passenger Survey, ONS.
7. Immigrants are persons who have been granted a permanent residence permit.
8. Data refer to foreigners with long-term resident permits or immigration permits, except for foreigners with labour permits.
9. Immigrants are persons granted a permanent residence permit. Numbers may be underestimates since not all children accompanying immigrants are registered.
10. Recorded as "external" migration flows referring to non-Baltic countries.
11. Persons granted a permanent residence permit.
12. Data Source: National Statistical Offices

Table 8

Outflows of population from selected European countries, 1995-2004 (thousands)

(a) Outflows of of foreign nationals from Western Europe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Austria	–	42.4	49.8	44.9	47.3	44.4	51.0	38.8	46.1	–
Belgium	33.1	22.0	23.5	32.5	24.4	35.6	24.5	–	33.9	–
Denmark	11.1	13.0	14.1	15.6	16.2	16.5	17.3	17.8	18.2	19.1(10)
Finland	1.5	3.0	1.6	1.7	2.0	4.1	2.2	2.8	2.3	4.2
Germany (1)	567.4	559.1	637.1	639.0	555.6	562.8	497.0	505.6	499.1	697.6
Iceland	0.7	0.7	0.8	0.7	1.0	0.8	1.1	1.1	0.9	–
Ireland	–	–	–	–	–	–	–	–	18.5	16.6
Italy	8.4	8.5	–	7.9	8.6	12.4	–	7.7	–	–
Luxembourg	5.7	6.4	6.6	7.8	8.0	8.1	7.6	8.3	9.4	9.6
Netherlands	21.7	22.4	21.9	21.3	20.7	20.7	20.4	21.2	21.9	23.5
Norway	9.0	10.0	10.0	12.0	12.7	14.9	15.2	12.3	14.3	13.8
Portugal	–	0.2	–	–	0.4	–	–	10.0	–	–
Spain	–	–	–	–	–	–	–	6.9	10.0	55.1
Sweden (3)	15.4	14.5	15.3	14.1	13.4	12.6	12.7	14.2	14.6	16.0
Switzerland (4)	69.4	71.9	67.9	59.0	58.1	56.8	52.7	49.7	46.3	47.9
United Kingdom	101.0	108.0	130.6	125.7	151.6	159.6	148.5	173.7	170.6	310.4

(b) Permanent emigration from Central and Eastern Europe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Belarus	35.0	–	–	13.2	13.2	13.8	14.3	13.4	–	–
Bulgaria	55.0	62.0	–	–	–	–	–	–	–	–
Croatia (9)	15.4	10.0	15.2	–	8.7	0.1	0.2	0.6	0.4	6.8
Czech Republic (5)	0.5	0.7	0.8	1.2	1.1	1.3	21.5	32.4	34.2	34.9
Estonia	9.8	7.2	4.5	3.0	2.0	1.2	0.9	–	–	–
FYR Macedonia	0.4	0.2	0.3	–	–	0.2	0.5	0.1	–	0.7
Hungary (8)	2.4	2.8	1.9	2.3	2.5	2.2	1.9	1.8	3.1	–
Latvia	13.3	10.0	9.7	6.3	3.7	3.5	6.6	2.5	1.6	2.7
Lithuania	3.8	3.9	2.5	2.1	1.4	2.6	7.3	7.0	11.0	15.2
Poland (6)	26.3	21.3	20.2	22.2	21.5	26.9	23.3	24.5	20.8	–
Romania (7)	–	4.8	3.1	2.3	1.3	1.3	0.9	0.7	0.8	13.1
Russia	340.0	388.0	233.0	213.4	215.0	145.7	121.2	106.7	94.0	79.8
Slovak Republic	0.2	0.2	0.6	0.7	0.6	0.8	1.0	1.4	1.2	1.6
Slovenia	–	–	–	–	–	–	–	4.6	4.0	8.3
Ukraine	2.6	–	4.6	–	110.6	110.3	88.8	–	63.7	46.2

Sources: Council of Europe, National Statistical Offices, OECD SOPEMI Correspondents

NOTES:

1. Data includes registered exits of asylum seekers.
2. CSO emigration estimates. Figures refer to total emigration (including nationals).
3. Some foreign citizens (in particular from other Nordic countries) are not included.
4. Exits of foreigners with annual residence permits and holders of settlement permits (permanent permits).
5. Includes only emigrants who report their departure.
6. Only persons who register their intention to establish a permanent residence abroad with the authorities are included in statistics.
7. Foreign nationals emigrating.
8. 1997 figure - Source: HCSO. Data refer to foreigners with long-term resident permits or immigration permits, except for foreigners with labour permits.
9. Includes only emigrants who report their departure.
10. Data Source: National Statistical Offices

Table 9
Net population flows of selected European countries, 1995-2004 (thousands)

(a) Western Europe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2004 or the latest year
Austria	-	14.7	7.1	14.3	25.1	21.6	24.0	53.8	51.2	-	51.2
Belgium	20.0	29.9	25.7	18.4	33.4	21.7	41.5	-	34.9	-	34.9
Denmark	27.9	18.4	13.2	13.1	10.3	12.5	14.1	11.5	9.3	8.8	8.8
Finland	5.8	4.5	6.5	6.6	5.9	5.0	8.8	7.2	7.1	7.3	7.3
Germany	225.3	148.8	-21.8	-33.5	118.3	86.4	188.3	152.7	102.7	82.6	82.6
Iceland	0.2	0.6	0.6	1.1	0.9	1.7	1.4	0.8	0.5	-	0.5
Ireland	-	-	-	-	-	-	-	-	-	53.4	53.4
Italy	59.8	134.7	-	119.2	259.4	259.1	-	380.4	-	-	380.4
Luxembourg	4.6	3.6	3.8	3.8	4.8	3.7	3.6	2.7	2.1	1.7	1.7
Netherlands	45.3	54.8	54.8	60.4	57.7	70.7	74.1	65.4	51.7	41.6	41.6
Norway	7.5	7.2	12.0	14.7	19.5	12.9	10.2	18.5	12.5	14.0	14.0
Portugal	-	3.4	-	-	14.1	-	-	7.0	-	-	7.0
Spain	-	-	-	-	-	-	-	436.2	419.5	590.7	590.7
Sweden	20.7	20.9	18.1	21.6	21.2	30.0	31.4	33.4	30.7	31.6	31.6
Switzerland	21.6	2.5	1.7	15.9	27.7	30.6	48.7	52.2	47.7	48.4	48.4
United Kingdom	127.0	116.2	106.6	161.6	185.8	219.7	224.8	244.5	236.2	207.7	207.7
										Total	1087.8
											1561.8

(b) Central and Eastern Europe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2004 or the latest year
Croatia	26.6	34.6	-	-	24.2	2.0	1.9	1.4	1.7	11.6	11.6
Czech Republic	10.0	10.2	12.1	9.5	8.8	6.5	-8.6	12.3	25.8	18.6	18.6
Estonia	-8.2	-5.6	-2.9	-1.4	-0.6	0.2	-	-	-	-	0.2
FYR Macedonia	0.6	0.4	0.3	-	-	1.0	0.7	2.2	-	1	1
Hungary	11.6	10.9	11.4	13.8	17.7	18.0	18.4	13.9	-	-	13.9
Latvia	-10.5	-7.3	-6.8	-3.2	-1.9	-1.9	-5.5	-1.3	-0.5	-1	-1
Lithuania	-1.8	-0.9	0.0	0.6	1.3	-1.1	-2.6	-1.9	-6.3	-9.6	-9.6
Poland	-18.2	-13.1	-11.8	-13.3	-14.0	-19.6	-16.7	-17.9	-13.8	-	-13.8
Romania	-	-2.7	3.5	9.6	8.8	9.7	9.5	5.9	2.5	-10.1	-10.1
Russia	526.3	259.0	364.7	300.2	164.7	213.6	72.2	77.9	35.0	39.4	39.4
Slovak Republic	2.8	2.3	1.7	1.4	1.5	1.5	1.0	0.9	1.4	2.8	2.8
Slovenia	-	-	-	-	-	-	-	3.1	4.0	1.9	1.9
Ukraine	-	-	-	-	-	-	-	-	-24.2	-7.6	-7.6
										Total	47.0

Sources: Council of Europe, National Statistical Offices, OECD SOPEMI Correspondents

Notes:
See Table 6 and 7.

Table 10

a) Migration flows for Eastern European and Central Asia countries, 2000
 b) Migration flows for Eastern European and Central Asia countries, 2004

	Absolute figures (thousands)			Proportions (per cent)		
	Inflow	Outflow	Net Flow	In Flow	Out Flow	Gross
Armenia						
Total	1.6	12.5	-10.9	100.0	100.0	100.0
Within region	1.6	12.0	-10.4	99.6	96.4	96.5
Outside region	0.0	0.5	-0.4	0.4	3.6	3.5
Azerbaijan						
Total	4.4	9.9	-5.6	100.0	100.0	100.0
Within region	4.3	9.5	-5.3	97.5	95.7	96.5
Outside region	0.1	0.4	-0.3	2.5	4.3	3.5
Belarus						
Total	25.9	13.8	12.1	100.0	100.0	100.0
Within region	24.2	7.4	16.8	93.4	53.7	79.6
Outside region	1.7	6.4	-4.7	6.6	46.3	20.4
Georgia						
Total	2.3	21.5	-19.2	100.0	100.0	100.0
Within region	2.3	21.5	-19.2	100.0	100.0	100.0
Outside region	-	-	-	-	-	-
Kazakhstan						
Total	33.6	156.8	-123.2	100.0	100.0	100.0
Within region	31.6	117.5	-85.9	94.0	74.9	78.3
Outside region	2.0	39.4	-37.3	6.0	25.1	21.7
Kyrgyzstan						
Total	5.3	27.9	-22.5	100.0	100.0	100.0
Within region	5.3	24.7	-19.4	99.1	88.7	90.4
Outside region	0.0	3.2	-3.1	0.9	11.3	9.6
Moldova						
Total	5.0	20.5	-15.5	100.0	100.0	100.0
Within region	4.0	16.6	-12.6	80.0	81.0	80.8
Outside region	1.0	3.9	-2.9	20.0	19.0	19.2
Russia						
Total	359.3	145.7	213.6	100.0	100.0	100.0
Within region	350.3	83.4	266.9	97.5	57.3	85.9
Outside region	9.0	62.3	-53.2	2.5	42.7	14.1
Tajikistan						
Total	8.7	13.2	-4.5	100.0	100.0	100.0
Within region	2.0	13.1	-11.1	22.9	99.3	68.9
Outside region	6.7	0.1	6.6	77.1	0.7	31.1
Turkmenistan						
Total	1.2	10.7	-9.5	100.0	100.0	100.0
Within region	1.2	10.2	-9.0	96.3	95.5	95.8
Outside region	0.0	0.5	-0.4	3.7	4.5	4.2
Ukraine						
Total	53.7	100.3	-46.6	100.0	100.0	100.0
Within region	49.7	55.4	-5.7	92.6	55.2	68.2
Outside region	4.0	44.9	-40.9	7.4	44.8	31.8
Uzbekistan						
Total	5.4	62.5	-57.1	100.0	100.0	100.0
Within region	5.0	57.8	-52.8	92.4	92.4	92.5
Outside region	0.4	4.7	-4.3	7.6	7.6	7.5

b)

	Absolute figures (thousands)			Proportions (per cent)		
	Inflow	Outflow	Net Flow	In Flow	Out Flow	Gross
Armenia (1)						
Total	1.9	9.5	-7.6	100.0	100.0	100.0
Within region	1.4	7.7	-6.3	73.7	81.1	82.9
Outside region	0.5	1.8	-1.3	26.3	18.9	17.1
Azerbaijan						
Total	2.5	3.8	-1.3	100.0	100.0	100.0
Within region	2.5	3.7	-1.2	100.0	97.4	92.3
Outside region	-	0.1	-0.1	-	2.6	7.7
Belarus						
Total	-	-	-	100.0	100.0	100.0
Within region	-	-	-	-	-	-
Outside region	-	-	-	-	-	-
Georgia						
Total	-	-	-	100.0	100.0	100.0
Within region	-	-	-	-	-	-
Outside region	-	-	-	-	-	-
Kazakhstan						
Total	-	-	-	100.0	100.0	100.0
Within region	-	-	-	-	-	-
Outside region	-	-	-	-	-	-
Kyrgyzstan						
Total	3.3	22.6	-19.3	100.0	100.0	100.0
Within region	1.9	16.5	-14.6	57.6	73.0	75.6
Outside region	1.4	6.1	-4.7	42.4	27.0	24.4
Moldova						
Total	1.9	7.2	-5.3	100.0	100.0	100.0
Within region	0.7	5.3	-4.6	36.8	73.6	86.8
Outside region	1.2	1.9	-0.7	63.2	26.4	13.2
Russia						
Total	119.0	79.8	39.2	100.0	100.0	100.0
Within region	110.0	37.0	73.0	92.4	46.4	186.2
Outside region	9.0	42.8	-33.8	7.6	53.6	-86.2
Tajikistan						
Total	-	-	-	100.0	100.0	100.0
Within region	-	-	-	-	-	-
Outside region	-	-	-	-	-	-
Turkmenista						
Total	-	-	-	100.0	100.0	100.0
Within region	-	-	-	-	-	-
Outside region	-	-	-	-	-	-
Ukraine						
Total	38.6	46.2	-7.6	100.0	100.0	100.0
Within region	25.4	28.3	-2.9	65.8	61.3	38.2
Outside region	13.2	17.9	-4.7	34.2	38.7	61.8
Uzbekistan						
Total	-	-	-	100.0	100.0	100.0
Within region	-	-	-	-	-	-
Outside region	-	-	-	-	-	-

Source for table a: IOM 2002

Source for table b: National Statistical offices; for the Kyrgyzstan and Ukraine - common questionnaires

Note

"region" refers to the EECA and Baltic States (former Soviet Union)

1. Refers to 2003

2. Refers to 2004

"region" for 2003-2004 data refers to the EECA

Table 11

Percentage of total immigration/emigration by previous/next residence, 2001 or latest year available

	EU & EFTA			Immigration			Emigration			Rest of World
	EU & EFTA	Europe	Rest of World	Other Europe	C&E Europe	Rest of World	Other Europe	C&E Europe	Rest of World	
Austria	29.3	80.3	19.7	9.2	41.8	19.7	81.4	39.6	18.6	
Croatia (1)	12.5	86.6	13.4	0.0	74.1	13.4	24.8	20.9	75.2	
Czech Republic (2)	11.8	78.7	21.3	0.2	66.7	21.3	88.4	31.3	11.6	
Denmark	40.7	55.0	45.0	4.1	10.2	45.0	63.0	6.6	37.0	
Estonia (2)	15.3	90.6	9.4	0.0	75.3	9.4	88.3	47.6	11.7	
Finland	44.1	74.4	25.6	1.9	28.4	25.6	82.4	6.0	17.6	
FYR Macedonia	1.5	99.1	0.9	0.2	97.4	0.9	99.7	80.1	0.3	
Germany	19.1	66.6	33.4	6.5	41.0	33.4	73.4	38.0	26.6	
Iceland (3)	63.6	80.0	20.0	0.3	16.1	20.0	86.4	4.0	13.6	
Italy (3)	14.0	49.5	50.5	0.6	34.9	50.5	64.9	7.0	35.1	
Latvia (4)	12.3	76.9	23.1	0.1	64.5	23.1	79.9	63.3	20.1	
Liechtenstein (2)	3.4	84.8	15.2	0.0	81.4	15.2	70.1	57.9	29.9	
Lithuania (4)	13.0	79.4	20.6	0.4	66.0	20.6	78.0	57.0	22.0	
Netherlands	27.6	41.3	58.7	4.9	8.8	58.7	63.2	3.6	36.8	
Norway	44.9	57.9	42.1	2.1	10.9	42.1	72.3	8.4	27.7	
Poland	53.2	68.1	31.9	0.3	14.6	31.9	83.3	0.6	16.7	
Portugal (4)	44.0	46.4	53.6	0.1	2.3	53.6	82.2	0.0	17.8	
Romania (5)	5.5	95.0	5.0	0.3	89.2	5.0	69.2	7.9	30.8	
Slovakia	13.9	82.6	17.4	0.8	67.9	17.4	86.0	43.2	14.0	
Slovenia (4)	5.4	11.1	88.9	0.1	5.6	88.9	88.9	59.0	11.1	
Spain (4)	14.1	28.9	71.1	0.2	14.6	71.1	15.0	0.0	85.0	
Sweden	42.2	56.7	43.3	2.2	12.3	43.3	68.5	3.8	31.5	
United Kingdom (4)	22.8	27.2	72.8	2.1	2.3	72.8	36.7	2.3	63.3	

Source: Eurostat

Notes:

1. Emigration figure refers to 1999.
2. Figures refer to 1999.
3. Figures refer to 2000.
4. Emigration figure refers to 2000.
5. Emigration figure refers to 1997.

Table 11
Percentage of total immigration/emigration by previous/next residence, 2004.

	Immigration					Emigration				
	EU & EFTA	EU15	Other Europe(2)	C&E Europe(1)	Rest of World	EU & EFTA	EU15	Other Europe(2)	C&E Europe(1)	Rest of World
Austria	18.3	17.4	22.4	24.3	34.3	14.5	13.5	15.1	16.4	53.6
Belarus	1.2	1.1	0.3	71.6	24.8	13.5	13.4	0.2	65.3	20.7
Croatia	13.6	11.4	69.7	3.1	13.6	29.4	28.8	46.0	2.7	22.0
Cyprus	51.1	50.9	1.4	21.9	24.2	16.4	16.2	1.4	15.2	65.5
Czech Rep	8.6	8.2	1.4	70.7	17.3	8.2	7.9	0.7	82.1	7.6
Denmark	45.1	34.2	2.4	10.4	39.1	51.0	40.1	1.4	6.9	38.0
Finland	43.9	37.9	3.7	22.6	29.6	64.9	58.1	1.0	11.9	22.2
Germany	17.7	16.3	10.9	39.0	32.1	27.2	24.5	12.4	28.9	31.3
Latvia	33.5	31.7	0.4	47.4	18.3	26.7	25.0	0.1	58.2	14.7
Lithuania	41.4	39.2	0.8	38.9	18.5	58.7	56.3	0.2	16.5	24.5
Luxemburg	24.2	23.9	0.1	74.4	5.2	44.6	43.3	0.2	0.8	51.0
FYR Macedonia	5.5	5.2	64.4	12.6	5.2	78.9	60.2	12.9	5.2	3.0
Moldova	5.9	5.4	15.0	36.6	42.5	7.2	7.2	0.1	73.4	19.4
Netherlands	34.8	33.5	6.0	11.0	48.0	55.6	53.5	3.9	3.2	37.2
Norway	38.9	37.6	3.8	14.1	42.9	59.1	56.6	1.4	3.5	35.7
Poland	45.8	44.9	1.2	21.2	31.2	81.7	81.0	0.1	0.5	17.6
Slovakia	22.0	20.7	10.9	46.6	20.3	42.1	36.6	0.6	45.4	11.9
Slovenia	5.5	4.9	6.1	0.4	88.0	17.5	16.0	6.2	0.6	75.7
Spain	15.8	15.0	0.1	19.9	63.6	20.2	18.1	0.1	4.7	72.9
Sweden	39.3	30.1	7.2	10.3	43.1	59.6	45.6	1.8	3.0	35.5
UK	15.1	14.4	0.7	12.4	71.7	30.3	29.4	3.5	2.3	63.1
Ukraine	1.4	1.4	0.5	57.6	30.9	16.6	16.5	0.1	62.6	19.5

1. CEE includes: Belarus, Bulgaria, Czech Rep, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Poland, Romania, Russia, Slovak rep, Slovenia, Ukraine.

2. OE includes: Bosnia-Herzegovina, Croatia, Cyprus, Former Yug FYR Macedonia, Malta, Serbia and Montenegro, Turkey.

Percentage of total immigration/emigration by previous/next residence, 2004.

	Immigration					Emigration				
	EU & EFTA	EU25	Other Europe(4)	C&E Europe(3)	Rest of World	EU & EFTA	EU25	Other Europe(4)	C&E Europe(3)	Rest of World
Austria	31.1	30.2	6.3	27.6	34.3	23.4	22.4	3.4	19.2	53.6
Belarus	5.6	5.5	0.2	67.2	24.8	15.7	15.6	0.1	63.2	20.7
Croatia	16.1	13.9	0.0	70.2	13.6	32.0	31.5	0.0	46.0	22.0
Cyprus	62.3	62.1	0.0	12.1	24.2	17.2	17.0	0.0	15.8	65.5
Czech Rep	41.9	41.5	0.1	38.8	17.3	72.2	71.9	0.1	18.8	7.6
Denmark	52.0	41.1	1.2	4.8	39.1	55.9	45.0	0.8	2.6	38.0
Finland	55.5	49.5	2.0	12.7	29.6	74.0	67.1	3.3	3.3	22.2
Germany	42.0	40.6	5.4	20.2	32.1	48.5	45.8	5.3	14.7	31.3
Latvia	55.9	54.1	0.3	25.2	18.3	36.0	34.3	0.1	49.0	14.7
Lithuania	47.6	45.3	0.5	33.0	18.5	61.6	59.3	0.1	13.7	24.5
Luxemburg	24.5	24.2	0.0	0.3	74.4	45.2	43.9	0.0	0.4	51.0
FYR Macedonia	8.4	8.2	2.5	71.6	5.2	83.0	64.3	3.4	10.6	3.0
Moldova	7.6	7.1	14.3	35.5	42.5	7.3	7.3	0.0	73.3	19.4
Netherlands	43.0	41.7	5.0	3.8	48.0	57.9	55.8	2.7	2.2	37.2
Norway	46.4	45.2	1.5	8.8	42.9	61.4	58.9	0.6	2.0	35.7
Poland	47.8	46.9	0.3	20.1	31.2	82.0	81.3	0.0	0.3	17.6
Slovakia	51.8	50.5	0.3	27.3	20.3	86.4	80.9	0.0	1.6	11.9
Slovenia	5.7	5.1	0.0	6.3	88.0	17.9	16.4	0.0	6.4	75.7
Spain	17.5	16.6	0.0	18.3	63.6	21.0	18.8	0.0	4.0	72.9
Sweden	46.1	36.9	2.3	8.4	43.1	62.1	48.2	0.6	1.7	35.5
UK	26.2	25.5	0.3	1.8	71.7	34.4	33.5	0.8	2.3	63.1
Ukraine	2.8	2.8	0.4	56.3	30.9	19.1	19.0	0.1	60.1	19.5

3. CEE includes: Belarus, Bulgaria, Bosnia-Herzegovina, Croatia, Former Yug FYR Macedonia, Serbia and Montenegro, Romania, Russia, Ukraine.

4. OE includes: Turkey.

Table 12
Stocks of foreign labour in selected European countries, 1995-2003 (thousands)

(A) Western Europe (1)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Austria (2)	300.3	300.4	298.8	298.6	306.4	319.9	329.3	334.4	350.4	362.3
Belgium (3)	328.8	343.8	377.4	390.7	386.2	—	388.6	359.6	—	—
Denmark (4)	83.8	88.0	93.9	98.3	96.3	96.8	106.6	101.9	—	157.3
Finland	25.5	29.7	32.5	36.0	37.2	40.7	45.4	46.1	—	—
France (5)	1573.3	1604.7	1569.8	1586.7	1593.9	1577.6	1617.6	1623.8	—	—
Germany (6)	—	2119.6	2044.2	2030.3	1924.8	1963.6	2008.1	1960.0	1874.0	1805.4
Greece (7)	27.4	28.7	29.4	—	204.6	184.0	157.4	203.6	233.5	276.3
Ireland	42.1	43.4	51.7	53.3	57.7	63.9	82.1	101.7	—	—
Italy (8)	332.2	580.6	539.8	614.0	747.6	850.7	1338.2	840.8	—	—
Luxembourg (9)	111.8	117.8	124.8	134.6	145.7	157.5	170.7	177.6	182.8	187.5
Netherlands (10)	221.0	218.0	208.0	235.0	267.5	300.1	302.6	295.9	—	—
Norway (11)	52.6	54.8	59.9	66.9	104.6	111.2	133.7	138.4	92.3	95.2 (22)
Portugal (12)	84.3	86.8	87.9	88.6	91.6	99.8	233.6	285.7	—	—
Spain (13)	139.0	166.5	178.7	197.1	199.8	454.6	607.1	831.7	925.3	1076.7
Sweden	220.0	218.0	220.0	219.0	222.0	222.0	226.0	218.0	—	—
Switzerland (14)	729.0	709.1	692.8	691.1	701.2	717.3	738.8	830.0	809.0	817.0
Turkey	—	16.3	21.0	23.4	—	82.8	—	—	—	82.9 (22)
United Kingdom (15)	862.0	865.0	949.0	1039.0	1005.0	1107.5	1243.0	1303.0	1396.0	1463.6 (22)

(B) Central And Eastern Europe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (22)
Albania	—	0.4	0.7	—	—	—	—	—	—	—
Czech Republic(16)	148.9	188.7	194.3	156.5	151.9	165.0	167.7	161.7	168.0	173.2
Estonia	—	—	—	—	—	—	—	—	111.0	113.3
Hungary (17)	21.0	18.8	20.4	22.4	28.5	35.0	38.6	42.7	48.7	55.1
Latvia	—	—	—	—	—	—	—	—	7.0	5.0
Lithuania	0.4	0.5	1.0	—	1.2	0.7	0.6	0.5	0.6	0.8
Poland	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6.0
Romania (18)	0.7	0.7	1.0	1.3	1.5	1.6	2.1	1.5	1.9	2.8
Russia (19)	—	292.2	241.5	—	—	—	—	—	—	—
Slovenia (20)	—	—	36.1	33.9	40.3	37.8	34.8	35.3	32.1	31.8
Slovak Republic (21)	2.7	3.3	3.8	3.7	2.6	2.5	2.5	2.7	2.7	2.7

Sources: Council of Europe, National Statistical Offices, OECD SOPEMI Correspondents

NOTES:

1. Includes the unemployed, except in Benelux and the U.K. Frontier and seasonal workers are excluded unless otherwise stated.
2. Annual average. Work permits delivered plus permits still valid. Figures may be over-estimated because some persons hold more than one permit. Self-employed are excluded.
3. Excludes the unemployed and self-employed.
4. Data from population registers and give the count as of the end of November each year except December (end of December).
5. Data as of March each year derived from the labour force survey.
6. Data refer to employed foreigners who are liable for compulsory social insurance contributions.
7. Excludes the unemployed. From 2001 constitutes foreign nationals, over the age of 15 years old, in employment.
8. Work permit holders.
9. Data as of 1 October each year. Foreigners in employment, including apprentices, trainees and frontier workers. Excludes the unemployed.
10. Estimates as of 31 March, including frontier workers, but excluding the self-employed and their family members as well as the unemployed.
11. Excludes unemployed.
12. Excludes unemployed.
13. Data derived from the annual labour force survey. There is a break in the series between 1999 and 2000. Figures from 2000 onwards include regularised foreign workers.
14. Data as of 31 December each year. Numbers of foreigners with annual residence permits and holders of settlement permits (permanent permits) who engage in gainful activity.
15. Excludes the unemployed.
16. Source: Ministry of Labour and Social Affairs.
17. 1996 figure for first half of year. Valid work permits.
18. Total work permit holders.
19. Source: Federal Migration Service, 1998.
20. Total work permit holders. Source: Slovenian Employment Service.
21. Total work permit holders.
22. Source: common questionnaires

Table 13

Inflows of foreign labour into selected European countries, 1995-2004 (thousands)

(a) Western Europe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Austria (1)	15.4	16.3	15.2	15.4	18.3	25.4	27.0	24.6	24.1	—
Belgium	2.7	2.2	2.5	7.3	8.7	7.5	7.0	6.7	4.6	4.3
Denmark (2)	2.2	2.7	3.1	3.2	3.1	3.6	5.1	5.3	5.8	8.6
Finland	—	—	—	—	—	10.4	14.1	20.1	24.2	—
France (3)	13.1	11.5	11.0	10.3	10.9	11.3	—	—	—	—
Germany (4)	470.0	439.7	451.0	402.6	433.7	473.0	553.7	529.6	502.7	—
Ireland (5)	—	—	—	3.8	4.6	15.7	30.0	23.8	22.5	10.8
Luxembourg (6)	16.5	18.3	18.6	22.0	24.2	27.3	—	22.4	22.6	—
Netherlands (7)	—	9.2	11.1	15.2	20.8	27.7	30.2	34.6	38.0	44.1
Portugal	2.2	1.5	1.3	2.6	4.2	7.8	6.1	4.7	4.1	6.0
Spain (8)	29.6	31.0	30.1	53.7	56.1	74.1	41.6	—	—	—
Sweden	—	—	—	2.4	2.4	3.3	3.3	—	—	—
Switzerland (9)	32.9	29.8	25.4	26.8	31.5	34.0	41.9	40.1	—	40.0
United Kingdom (10)	51.0	50.0	59.0	68.0	61.2	86.5	76.2	99.0	80.0	89.4

(b) Central and Eastern Europe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Bulgaria (11)	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	1.0
Czech Republic (12)	—	71.0	61.0	49.9	40.3	40.1	40.1	44.6	47.7	34.4
Hungary	—	—	24.2	26.3	34.1	40.2	47.3	49.8	57.4	—
Poland (13)	10.5	13.7	17.5	—	17.1	17.8	—	22.8	18.8	—
Romania (14)	0.7	0.7	1.0	1.3	1.5	—	—	—	—	—
Slovak Republic (15)	3.0	3.3	3.2	2.5	2.0	1.8	2.0	—	—	—

Sources: Council of Europe, National Statistical Offices, OECD SOPEMI Correspondents

Notes:

1. Data for all years covers initial work permits for both direct inflow from abroad and for first participation in the Austrian labour market of foreigners already in the country.
 2. Residence permits issued for employment. Nordic citizens are not included.
 3. Issue of initial work permits for non-EU-residents.
 4. Break in series 1998-1999.
 5. Work permits issued for non-EU nationals.
 6. Data cover both arrivals of foreign workers and residents admitted for the first time to the labour market.
 7. Number of temporary work permits (WAV). 2002 data refer to January-September.
- Source: CWI.
8. Work permits granted.
 9. Seasonal and frontier workers are not taken included.
 10. Data from the Labour Force Survey.
 11. Work permits, new and extensions.
 12. Work permits issued for foreigners.
 13. Numbers of Individual work permits.
 14. New work permits issued to foreign citizens.
 15. Work permits granted. Czech nationals do not need work permits in Slovakia.

Table 14

Asylum applications in selected European countries, 1995-2004 (thousands)

a) Western Europe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Austria	5.9	7.0	6.7	13.8	20.1	18.3	30.1	39.4	32.3	24.7
Belgium	11.4	12.4	11.8	22.0	35.8	42.7	24.6	18.8	16.9	15.4
Denmark	5.1	5.9	5.1	9.4	12.3	12.2	12.5	6.1	4.6	3.2
Finland	0.9	0.7	1.0	1.3	3.1	3.2	1.7	3.4	3.1	3.9
France	20.4	17.4	21.4	22.4	30.9	38.8	47.3	51.1	51.4	61.6
Germany	127.9	116.4	104.4	98.6	95.1	78.6	88.3	71.1	50.6	35.6
Greece	1.3	1.6	4.4	3.0	1.5	3.1	5.5	5.7	8.2	4.5
Iceland	0.0	–	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1
Ireland	0.4	1.2	3.9	4.6	7.7	11.1	10.3	11.6	7.9	4.8
Italy	1.7	0.7	1.9	11.1	33.4	15.6	9.6	7.3	–	10.0
Liechtenstein	–	–	–	0.2	0.5	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1
Luxembourg	0.4	0.3	0.4	1.7	2.9	0.6	0.7	1.0	1.6	1.6
Netherlands	29.3	22.2	34.4	45.2	42.7	43.9	32.6	18.7	13.4	9.8
Norway	1.5	1.8	2.3	8.4	10.2	10.8	14.8	17.5	16.0	8.0
Portugal	0.5	0.3	0.3	0.4	0.3	0.2	0.2	0.3	0.1	0.1
Spain	5.7	4.7	5.0	6.7	8.4	7.9	9.5	6.3	5.8	5.4
Sweden	9.1	5.8	9.7	12.8	11.2	16.3	23.5	33.0	31.4	23.2
Switzerland	17.0	18.0	24.0	41.3	46.1	17.6	20.6	26.1	21.1	14.3
United Kingdom	55.0	37.0	41.5	58.5	91.2	98.9	91.6	103.1	61.1	40.2
Totals (Western Europe)	293.5	253.4	278.2	361.4	453.4	419.8	423.6	420.7	325.6	266.5

b) Central and Eastern Europe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Bulgaria	0.5	0.3	0.4	0.8	1.3	1.8	2.4	2.9	1.6	1.1
Czech Republic	1.4	2.2	2.1	4.1	7.3	8.8	18.1	8.5	11.4	5.5
Estonia	–	–	–	0.0	0.0	–	0.0	0.0	0.0	0.0
Hungary	0.1	0.2	0.2	7.1	11.5	7.8	9.6	6.4	2.4	1.6
Latvia	–	–	–	0.1	0.0	–	0.0	0.0	0.0	0.0
Lithuania	–	–	0.3	0.2	0.1	0.2	0.3	0.3	0.2	0.1
Poland	0.8	3.2	3.5	3.4	3.0	4.6	4.5	5.2	6.9	8.1
Romania	–	0.6	1.4	1.2	1.7	1.4	2.4	1.2	1.1	0.7
Slovakia	0.4	0.4	0.7	0.5	1.3	1.6	8.2	9.7	10.3	11.4
Slovenia	–	0.0	0.1	0.5	0.9	9.2	1.5	0.7	1.1	1.2
Totals (Central and Eastern Europe)	3.2	6.9	8.7	17.9	27.1	35.4	47.0	34.9	35.0	29.7

Source: Governments, UNHCR. Compiled by UNHCR (Population Data Unit).

Table 17
Asylum applications made by unaccompanied and separated children in selected European countries, 2000-03

	2000		2001		2002		2003	
	number	% of total apps	number	% of total apps	number	% of total apps	number	% of total apps
Total	15858	4.2	20127	5.1	20241	5.4	12781	4.2
Austria	553	3	3484	11.6	3163	8	2049	6.3
Belgium	848	2	747	3	603	3.2	589	3.5
Bulgaria	44	2.5	-	-	205	7.1	152	9.8
Croatia	0	-	2	2.4	4	4	6	9.5
Cyprus	1	0.2	0	-	0	-	2	0
Czech Rep.	298	3.4	280	1.5	216	2.5	129	1.1
Denmark	219	1.8	239	1.9	137	2.3	159	3.5
Finland	94	3	35	2.1	68	2	108	3.4
FYR Macedonia	0	-	0	-	1	0.8	10	0.4
Germany	946	1.2	1068	1.2	873	1.2	977	1.9
Greece	-	-	206	3.7	247	4.4	314	3.8
Hungary	1170	15	2018	21.1	658	10.3	190	7.9
Ireland	300	2.7	600	5.8	288	2.5	277	3.5
Latvia	0	-	0	-	0	-	0	-
Liechtenstein	-	-	2	1.8	3	3.1	3	3
Malta	-	-	1	0.9	14	4	16	2.8
Netherlands	6705	15.3	5951	18.3	3232	17.3	1216	9.1
Norway	566	5.2	-	-	894	5.1	916	5.9
Poland	69	1.5	80	1.8	213	4.1	217	3.1
Portugal	10	4.5	9	3.8	18	7.3	6	5.6
Romania	34	2.5	121	5	53	4.6	21	1.9
Slovakia	145	9.3	-	-	1058	10.9	704	6.8
Slovenia	45	0.5	113	7.5	24	3.4	34	3.1
Spain	4	0.1	2	0	1	0	1	0
Sweden	350	2.1	461	2	550	1.7	561	1.8
Switzerland	727	4.1	1238	6	1518	5.8	1324	6.3
United Kingdom	2730	3.4	3470	4.9	6200	7.4	2800	5.7

Source: UNHCR

Table 18

Expatriates of selected European countries of birth in OECD countries(1) and the proportion who have tertiary education, 2000 (or nearest census date) (thousands and per cent)

	Expatriates	% with tertiary education
Western Europe	15790.0	26.2
Austria	366.0	28.7
Belgium	321.5	33.8
Cyprus	138.7	25.2
Denmark	173.0	34.6
Finland	265.2	25.4
France	1013.6	34.4
Germany	2933.8	29.5
Greece	735.4	16.1
Iceland	23.1	33.8
Ireland	792.3	23.5
Italy	2430.3	12.4
Liechtenstein	3.5	19.3
Luxembourg	27.2	26.2
Malta	96.8	19.5
Netherlands	616.9	34.0
Norway	122.1	32.1
Portugal	1268.7	6.5
Spain	763.0	18.0
Sweden	206.6	37.8
Switzerland	262.5	35.8
United Kingdom	3229.7	39.2
Central Europe	4044.2	22.0
Albania	389.3	9.1
Bulgaria	527.8	14.5
Czech Republic	215.9	24.6
Estonia	35.1	32.0
Former Czechoslovakia	110.0	29.8
Hungary	314.9	28.7
Latvia	54.2	37.4
Lithuania	132.8	22.1
Poland	1276.5	25.7
Romania	613.2	26.3
Slovak Republic	374.6	13.8
Other Europe	8180.7	19.0
Belarus	149.9	25.0
Bosnia-Herzegovina	536.3	11.5
Croatia	422.3	14.0
Federal Rep. Of Yugoslavia	1064.6	11.9
Former USSR	2222.3	29.0
Former Yugoslavia	54.8	11.8
FYR Macedonia	149.0	11.8
Russia	580.6	43.0
Slovenia	52.3	17.5
Turkey	2195.6	6.3
Ukraine	753.1	27.2

Source: National censuses in OECD countries, collated by the OECD in Dumont and Lemaitre, 2004

Notes:

All OECD countries, excluding Italy and Japan.

Table 19

Stock of foreign born by with tertiary education for selected European countries, 2001 or latest year available

	thousands	per cent
Austria	104.7	11.3
Belgium	176.9	21.6
Czech Republic	54.8	12.8
Denmark	62.2	19.5
Finland	21.3	18.9
France	1011.4	18.1
Germany	1372.3	15.5
Greece	153.1	15.3
Hungary	54.5	19.8
Ireland	128.8	41
Luxembourg	23.9	21.7
Netherlands	208.9	17.6
Norway	65.5	31.1
Poland	86.4	11.9
Portugal	113.3	19.3
Slovak Republic	16.4	14.6
Spain	404.4	21.8
Sweden	207.6	24.2
Switzerland	276.8	23.7
Turkey	161.6	16.6
United Kingdom	1374.4	34.8

Source: OECD

Table 20

Stock of foreign students in selected European countries, academic years 1998-99 to 2002-03 (thousands)

	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	% change 1998-99 to 2002-03
Western Europe	762.6	795.1	820.2	898.2	1 046.0	37.2
Austria	29.8	30.4	31.7	28.5	31.1	4.4
Belgium	36.1	38.8	38.2	40.4	41.9	16.1
Cyprus	1.9	2.0	2.5	3.1	5.3	178.9
Denmark	12.3	12.9	12.5	14.5	18.1	47.2
Finland	4.8	5.6	6.3	6.8	7.4	54.2
France (1)	131.0	137.1	147.4	165.4	221.6	69.2
Germany	178.2	187.0	199.1	219.0	240.6	35.0
Greece	–	–	–	8.6	12.5	
Ireland (2)	7.2	7.4	8.2	9.2	10.2	41.7
Italy	23.5	24.9	29.2	28.4	36.1	53.6
Netherlands (3)	13.6	14.0	16.6	18.9	20.5	50.7
Norway	9.0	8.7	8.8	9.5	11.1	23.3
Portugal	–	11.2	–	15.7	15.5	–
Spain	33.0	40.7	39.9	44.9	53.6	62.4
Sweden	24.4	25.5	26.3	28.7	32.5	33.2
Switzerland	25.3	26.0	27.8	29.3	32.8	29.6
United Kingdom (4)	232.5	222.9	225.7	227.3	255.2	9.8
Central Europe	42.7	39.9	55.1	52.5	51.9	21.5
Bulgaria	8.4	8.1	8.1	8.0	8.0	-4.8
Czech Republic (5)	4.6	5.5	7.8	9.8	10.3	123.9
Hungary (6)	8.9	–	11.2	11.8	12.2	37.1
Latvia (7)	1.8	6.0	7.9	3.3	2.4	33.3
Poland (8)	5.7	6.1	6.7	7.4	7.6	33.3
Romania	13.3	12.6	11.7	10.6	9.7	-27.1
Slovak Republic	–	1.6	1.7	1.6	1.7	–
Other Europe	82.3	21.3	101.6	110.4	37.1	-54.9
Belarus	2.7	2.7	1.8	2.6	1.0	-63.0
Croatia	0.5	–	2.7	0.7	2.8	460.0
Moldova	–	–	2.6	2.9	2.4	–
Russian Federation	41.2	–	64.1	70.7	–	–
Serbia and Montenegro	1.3	0.9	0.8	–	–	–
Turkey (9)	18.3	17.7	16.7	16.3	12.7	-30.6
Ukraine	18.3	–	12.9	17.2	18.2	-0.5

Source: UNESCO

Notes:

1. 1998-99, 1999-00 and 2000-01 figures are partial data.
2. 1998-99, 1999-00 and 2000-01 data refer to full time students only.
3. 1998-99, 1999-00 and 2000-01 data do not include ISCED 6.
4. 1999-00 and 2000-01 figures are an estimate.
5. 1999-00 data refer to ISCED 5A and 6 only.
6. 1998-99, 2000-01 and 2001-02 data refer to ISCED 5A and 6 only.
7. 1998-99 data refer to ISCED 5A and 6 only.
8. Data refer to ISCED 5A and 6 only, except for 2000-01 where data refer to ISCED level 5A only.
9. 1998-99 data do not include ISCED 6.

Table 21
Number of border violation related apprehensions in selected Central and Eastern European countries, 2001-04

	2001	2002	2003	2004	% change 2001-02	% change 2002-03	% change 2003-04
Armenia	-	15.8	19.0	-	-	20.5	-
Azerbaijan	7.6	8.3	3.8	2.9	8.6	-53.7	-24.5
Bosnia Herzegovina	-	0.4	1.0	0.9	-	145.4	-8.6
Bulgaria	6.0	6.5	5.1	6.0	8.2	-20.4	15.9
Croatia	17.4	5.9	4.2	-	-66.3	-28.1	-
Cyprus	0.2	0.7	3.7	2.6	298.4	413.9	-31.3
Czech Republic	23.8	14.7	13.2	10.7	-38.2	-10.4	-19
Hungary	16.6	16.0	13.5	-	-4	-15.3	-
Latvia	7.8	9.7	8.6	-	24.2	-12	-
Lithuania	1.4	0.8	0.8	0.9	-41.2	0.8	17.9
Poland	5.2	4.3	5.1	5.8	-18.2	18.6	13.8
Romania	32.0	3.1	2.1	1.5	-90.4	-30.8	-29.9
Yugoslavia	1.3	0.8	0.9	1.1	-35.6	3.9	22.2
Slovak Republic	15.5	15.2	12.5	8.3	-2	-18	-33.3
Slovenia	20.9	6.9	5.0	5.7	-67	-27.2	13.2
Turkey	92.4	82.8	56.2	61.2	-10.3	-32.1	8.9
Ukraine	12.6	9.6	9.6	8.5	-23.6	0	-11.5
Total	260.7	201.5	164.4	116.1	-22.7	-18.4	-29.4

Source: ICMPD

Table 22
Enforcement action against irregular migration in selected Western and Central European countries, 1995-2004 (thousands)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<i>Apprehensions at border</i>										
Germany	29.6	27.0	35.2	40.2	37.8	31.5	28.6	22.6	20.0	18.2
<i>Refusals of entry</i>										
Austria	134.7	134.0	80.7	25.5	24.7	19.1	17.6	–	22.4	26.3
Italy (1)	–	–	–	31.7	37.7	27.2	34.0	31.8	25.7	–
Switzerland	10.4	9.9	9.8	9.8	9.1	10.1	8.8	8.7	8.4	10.3
<i>Enforcement actions against illegal entry</i>										
United Kingdom	10.8	14.6	14.4	16.5	21.2	47.3	69.9	48.1	–	36.6

Sources: National ministries of the interior and border police, in SOPEMI national correspondents' reports.

Notes:

1. Figures are for July to June – i.e. 1998 figures refer to July 1998 to June 1999.

Table 23
Estimates of human trafficking and smuggling, by region, 1994-2001

Number	Time period	Region	Based on (assumptions)	Source
100,000 to 200,000	1993	to W. European states	All, (smuggled) calculated by 15 to 30% of immigrants entering illegally	ICMPD (in Transcrime, 1996 No.8)
100,000 to 220,000	1993	to W. European states	All (traff) 15-30% of illegal migrants, 20-40% of a-s without founded claims, make use of traffickers (at some point in journey)	Widgren, 1994:9-10 (prepared for IOM)
300 000	Annually	to EU and Central Europe	Women (Smug.)	Economist.com, 2000
400 000	Last Decade	out of Ukraine	Women, estimate from Ukranian Ministry of Interior	Trafficking in Migrants, No.23, IOM (2001:5)
4000	Annually	into US from NIS & E.Europe	Women & Children	CIA briefing, (1999) Global Trafficking in Women and Children (in O'Neill Richard 1999)
2,000 - 6,000	Annually	into Italy	Women, into sex industry (estimated from per cent of irregular female migrants who enter the sex industry p.a.)	Trafficking in Migrants, No.23, IOM (2001:6)
400,000+	1999	into European Union	All (smuggled into) on EU apprehension data (equation = 1 is caught, 2 pass)	Heckmann et al. (2000:5)
50,000-	1993	into European Union	All (smuggled into) on EU apprehension data (equation = 1 is caught, 2 pass)	Heckmann et al. (2000:5)
1 million+	Annually	Globally	Women & Girls (Smug.) (most ending up in US)	UN and FBI statistics, (Tehran Times, March 18, 2001)
1 million+	Annually	Globally	Women & Girls, for sexual exploitation in sex industries	Hughes, 2001 (from International Agencies and governmental estimates)
1 to 2 million	Annually	Globally	Women & Children, for forced labour, domestic servitude or sexual exploitation	US Department of State, 1998 (in Miko and Park, 2000)
1-2 million	Annually	Globally	Women & Children	US Government, (cited in ECRE, 2001)
4 million	Annually	Globally	All (Smug. or Traff.)	IOM, (in Graycar, 1999:1)
4 million	Annually	Globally	All (Smug. or Traff.)	IOM News - North American Supplement, No.6 (1998)
4 million	Annually	Globally	All (Smug. or Traff.)	IOM, 1996 (in McInerny, 2000)
4 million	Annually	Globally	All (Smug. or Traff.)	IOM, 1996 (in Tailby, 2000)
700,000 to 2 million	Annually	Globally	Women & Children, across International borders	Trafficking in Migrants, No.23, IOM (2001:1), based on US Government figures (1998)
700,000 to 2 million	Annually	Globally	Women & Children, excl. internal trafficking within countries such as India and Thailand	IOM, (in O'Neill Richard (1999))
100,000+	Annually	from Soviet Union	Women & Children	Miko and Park, 2000
150,000+	Annually	from South Asia	Women & Children	US Department of State, (in Miko and Park, 2000)
75,000+	Annually	from Eastern Europe	Women & Children	Miko and Park, 2000
400 000	1999	European Union	All (smug.) based on apprehension data	Heckmann, Wunderlich, Martin & McGrath (2001:5)
50 000	1993	European Union	All (smug.) based on apprehension data	Heckmann, Wunderlich, Martin & McGrath (2001:5)

Compiled by the Migration Research Unit, 2001

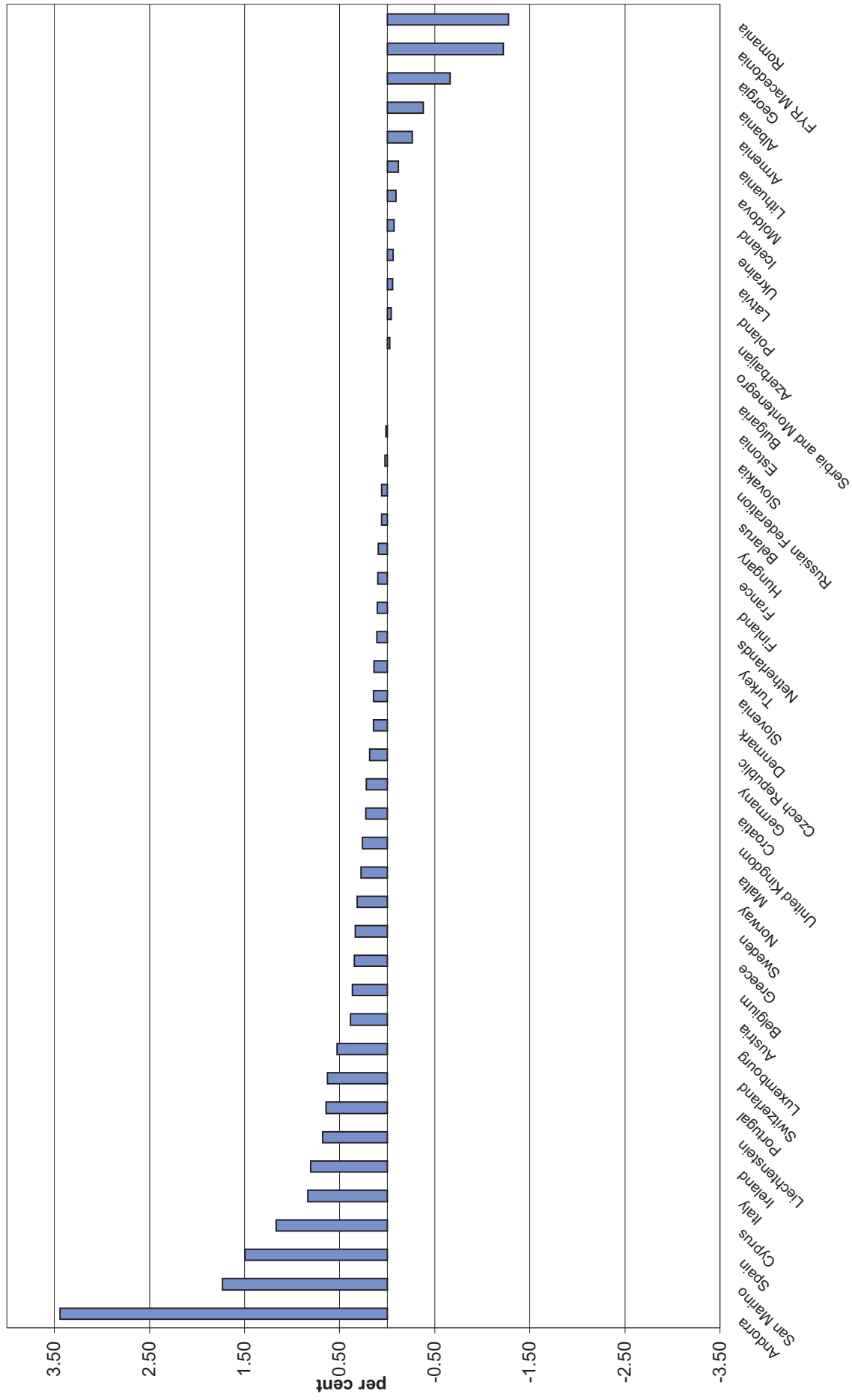
Table 24
Global Costs for Human Smuggling and Trafficking

Regional Movement	USD	
	Mean Cost	Median Cost
Africa – Africa	203	158
Africa – Americas	2200	2200
Africa – Australasia	1951	1951
Africa – Europe	6533	2675
Africa – Other	4000	4000
Americas – Americas	2984	1625
Americas – Europe	4528	5000
Asia – Americas	26041	27745
Asia – Asia	12240	3500
Asia – Australasia	14011	14011
Asia – Europe	9374	5000
Asia – Other	6350	4000
Europe – Americas	6389	4000
Europe – Asia	16462	15000
Europe – Australasia	7400	7400
Europe – Europe	2708	2000
Europe – Other	4000	4000

Source: Various documentary sources, compiled by the Migration Research Unit, 2004

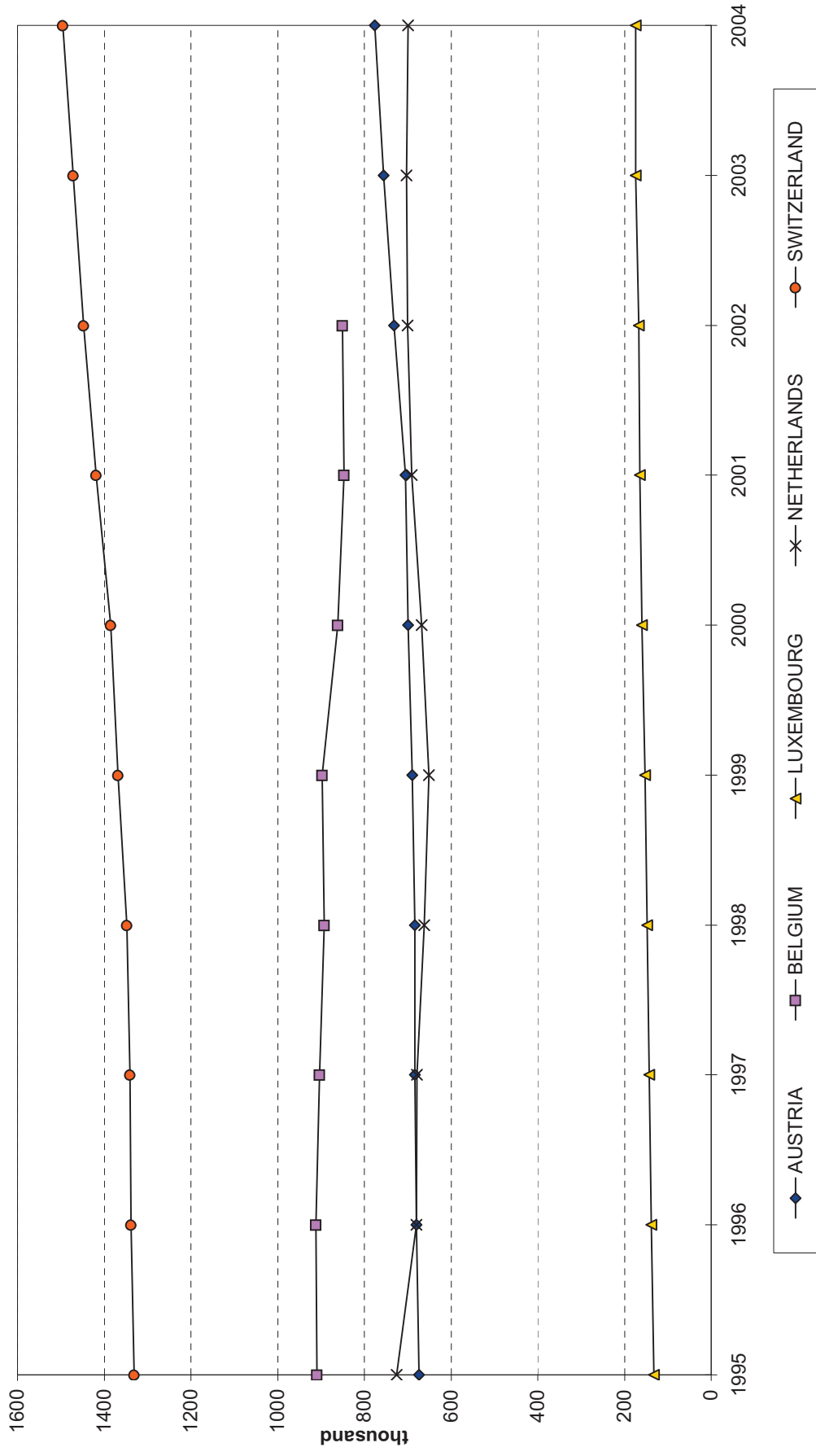
GRAPHIQUES

FIGURE 1 - NET MIGRATION AS A COMPONENT OF AVERAGE ANNUAL POPULATION GROWTH IN EUROPEAN COUNTRIES, 2002-2004



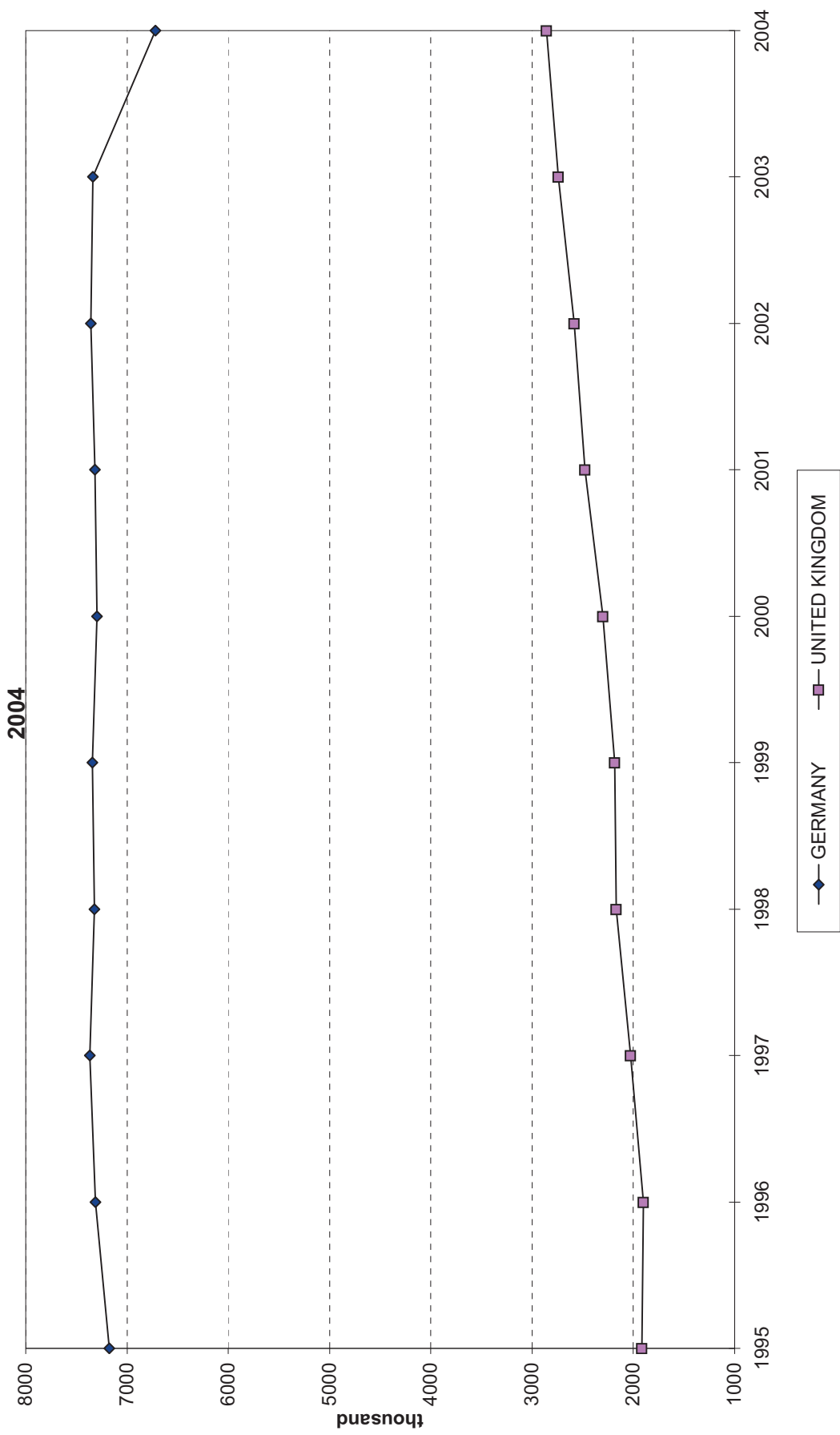
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 2a - STOCK OF FOREIGN POPULATION IN SELECTED WESTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



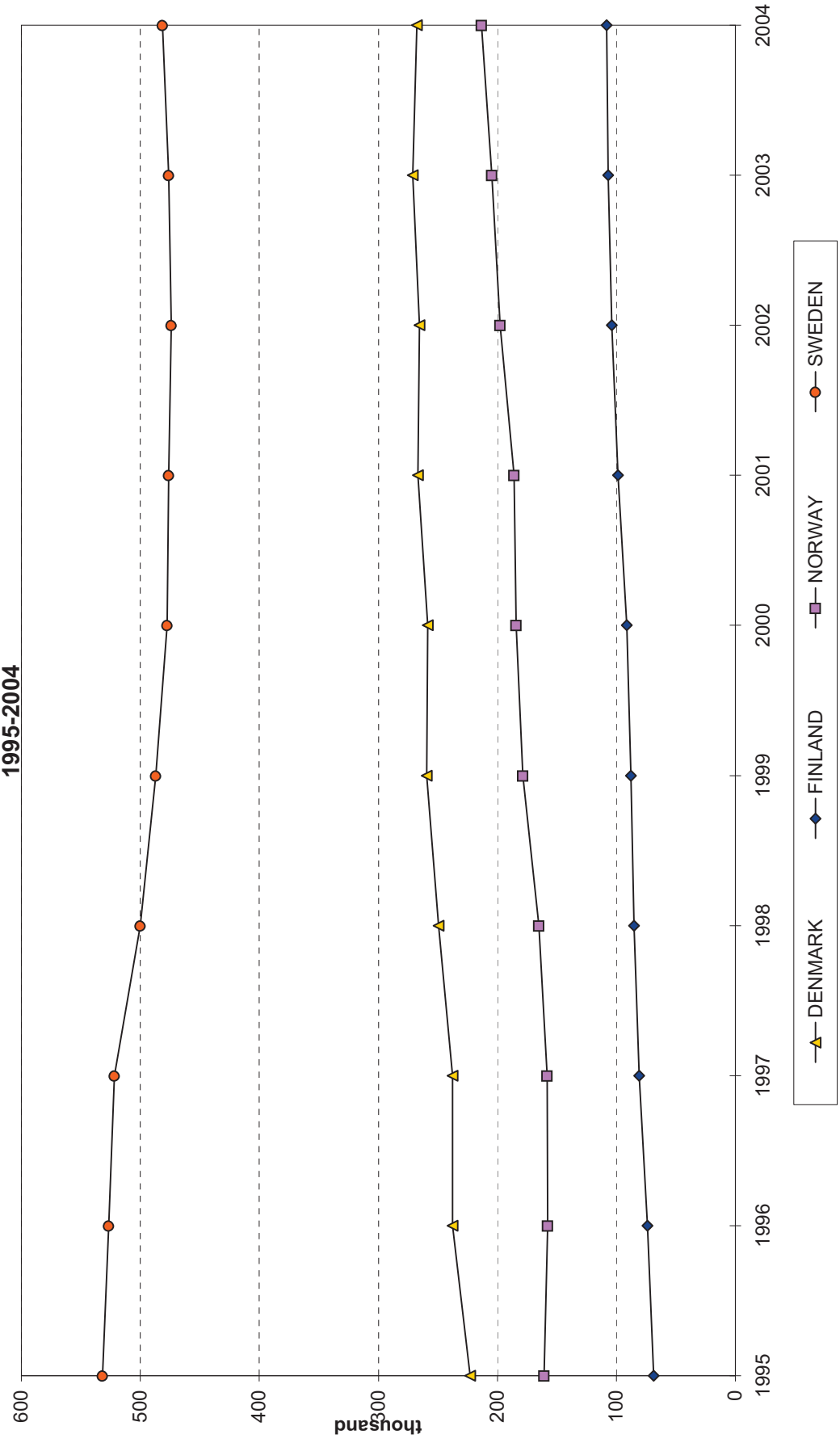
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 2b - STOCKS OF FOREIGN POPULATION IN GERMANY AND THE UNITED KINGDOM, 1995-



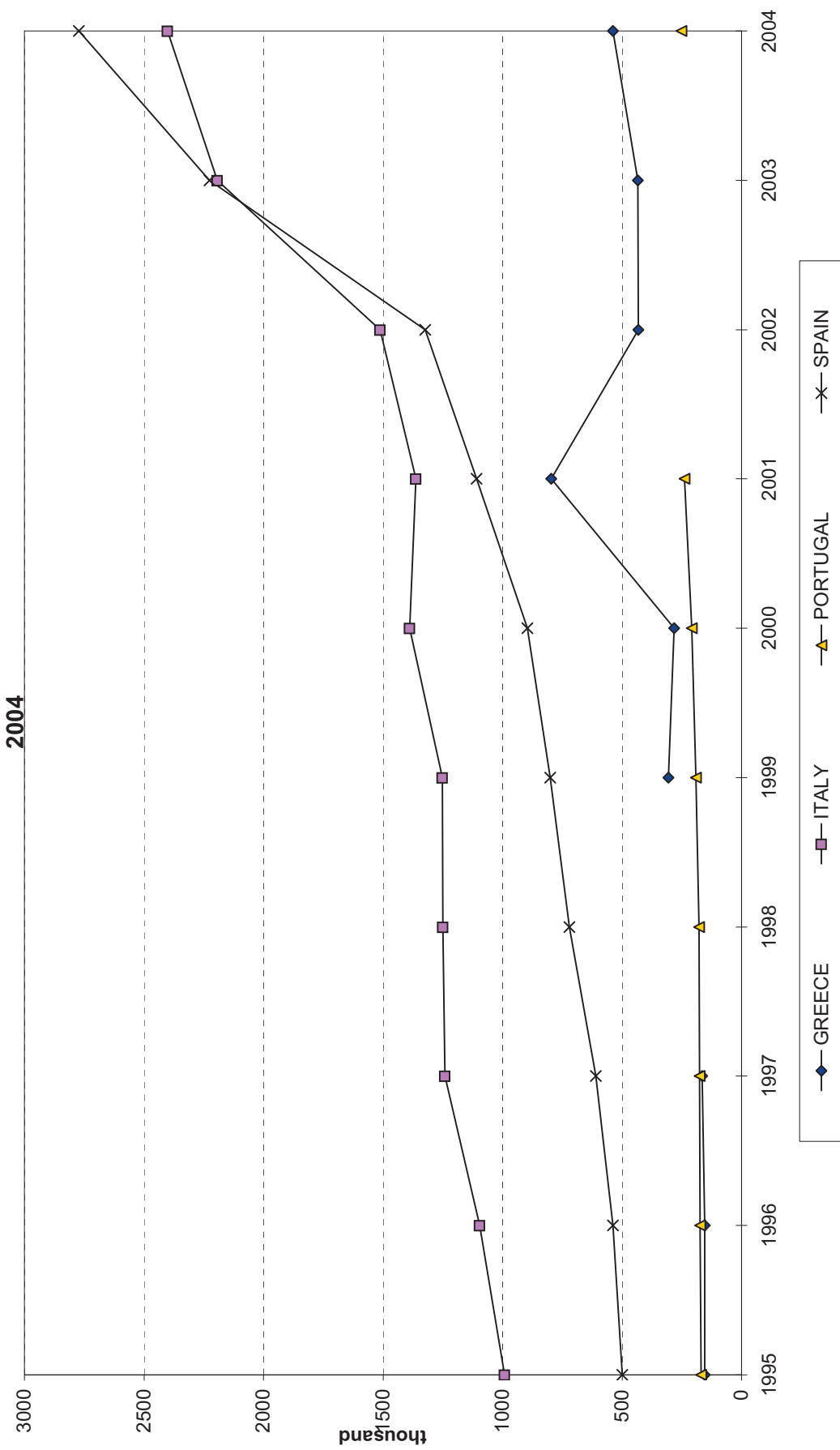
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 2c - STOCKS OF FOREIGN POPULATION IN SELECTED SCANDINAVIAN COUNTRIES, 1995-2004



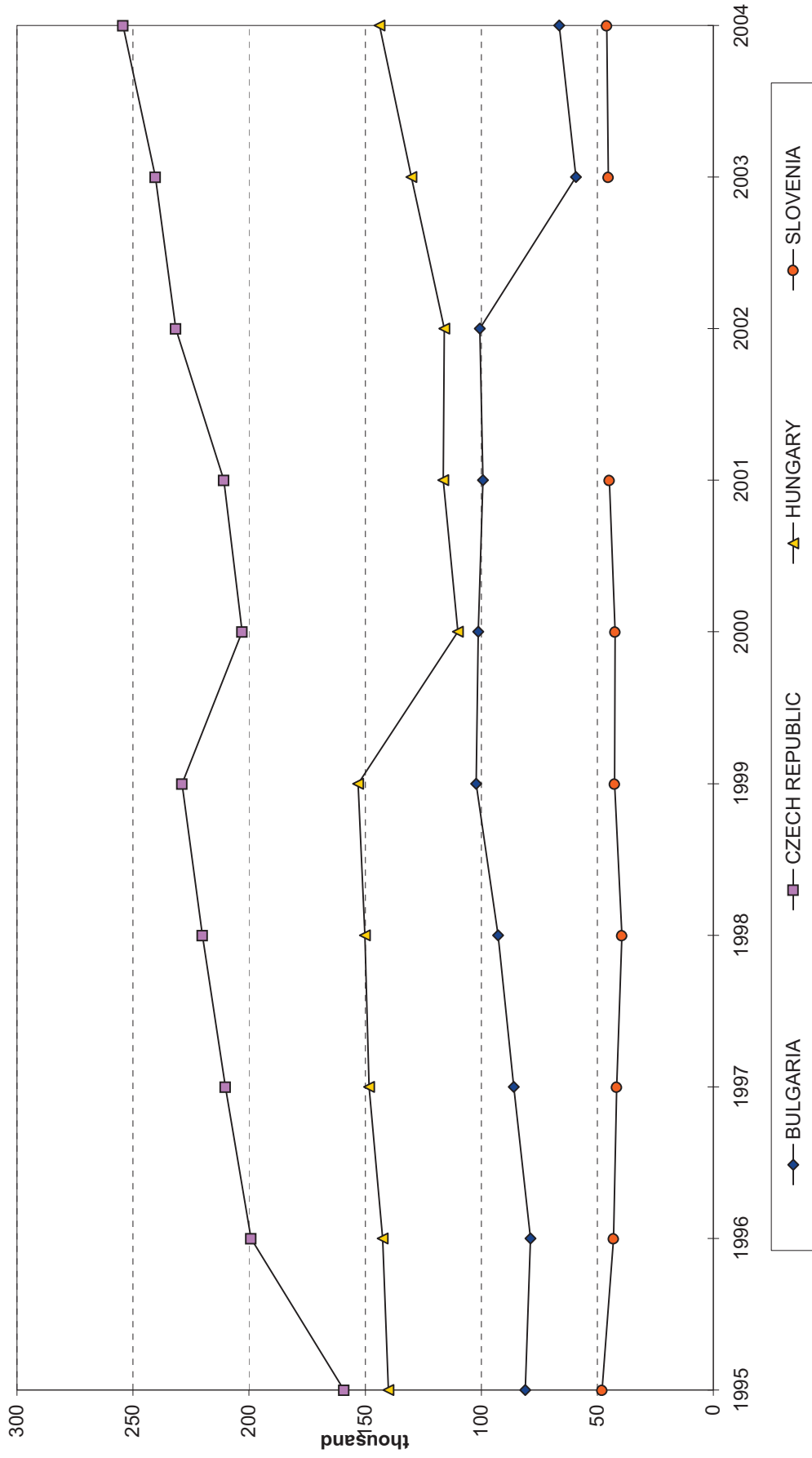
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 2d - STOCKS OF FOREIGN POPULATION IN SELECTED MEDITERRANEAN COUNTRIES, 1995



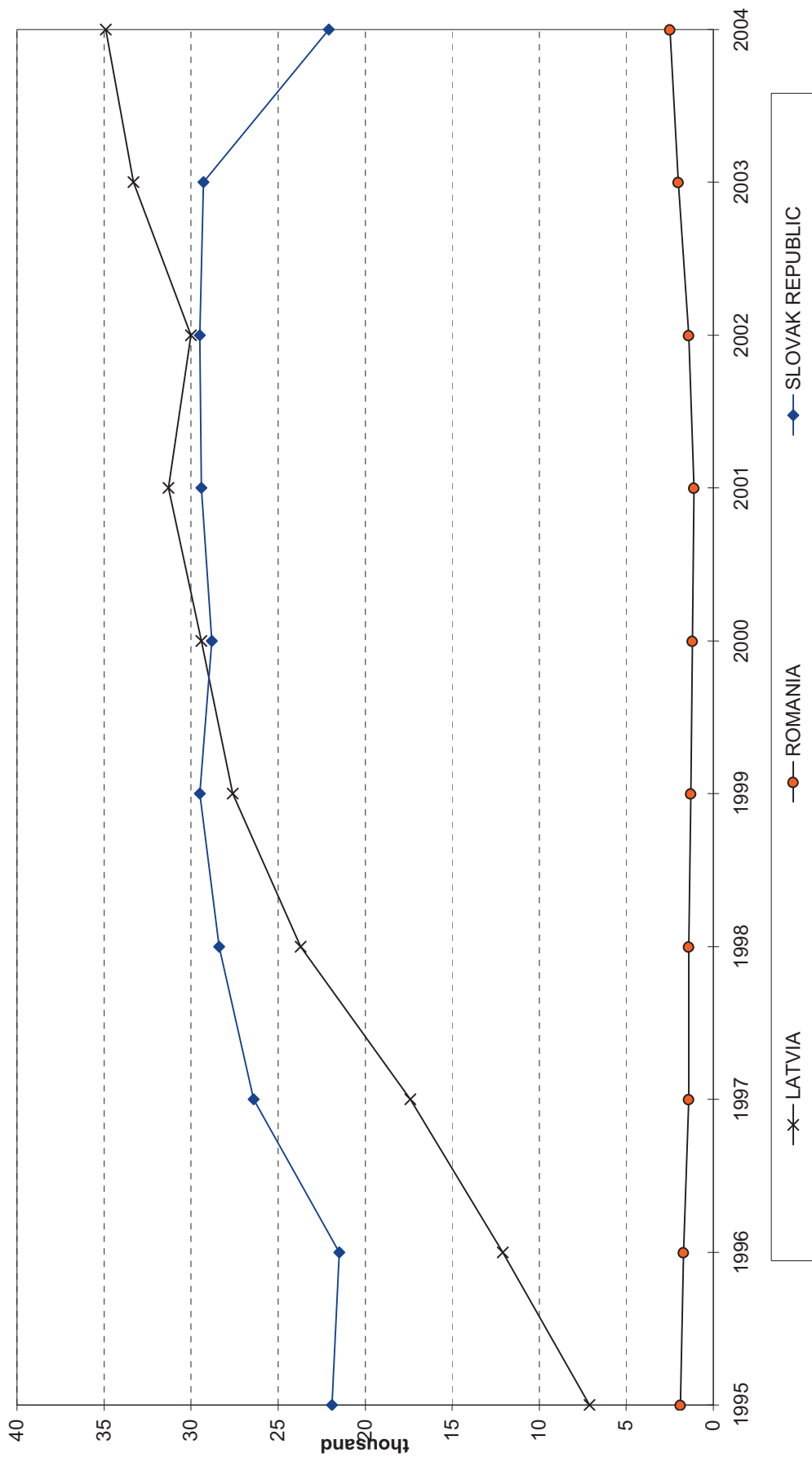
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 2e - STOCKS OF FOREIGN POPULATION IN SELECTED CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



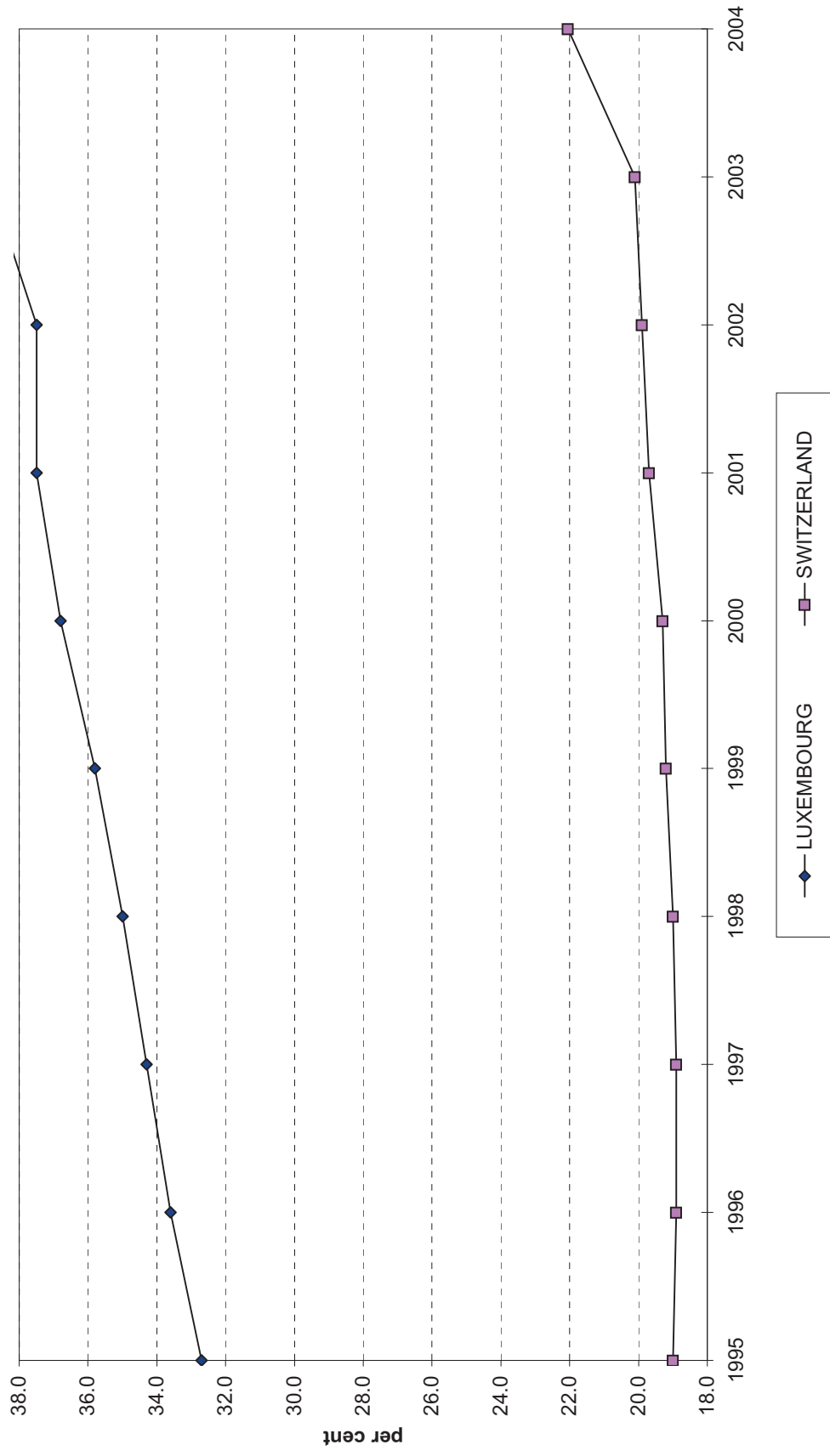
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 2f - STOCKS OF FOREIGN POPULATION IN SELECTED CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



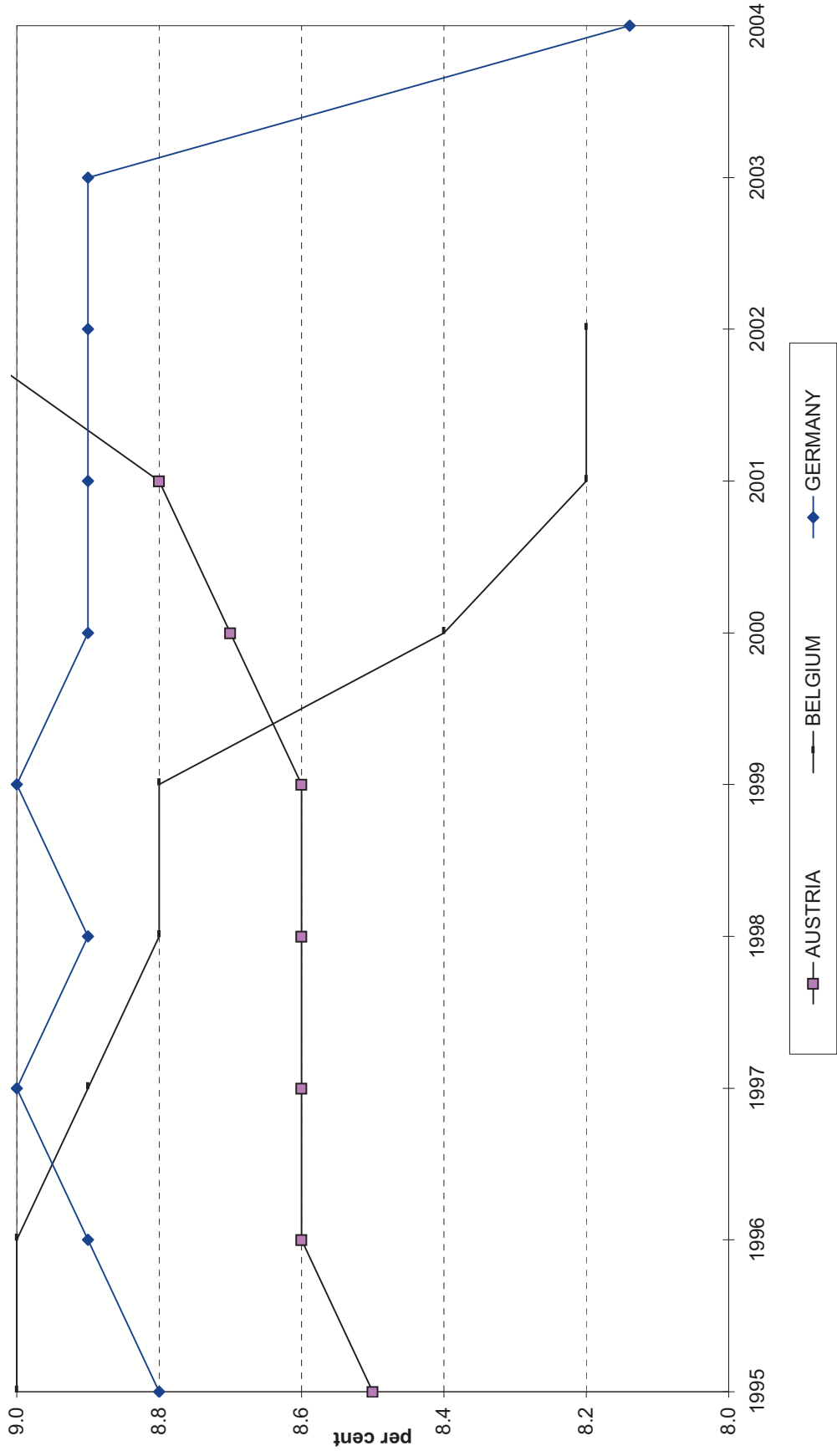
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

**FIGURE 3a - STOCKS OF FOREIGN POPULATION AS A PERCENTAGE OF THE TOTAL POPULATION
IN SELECTED WESTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004**



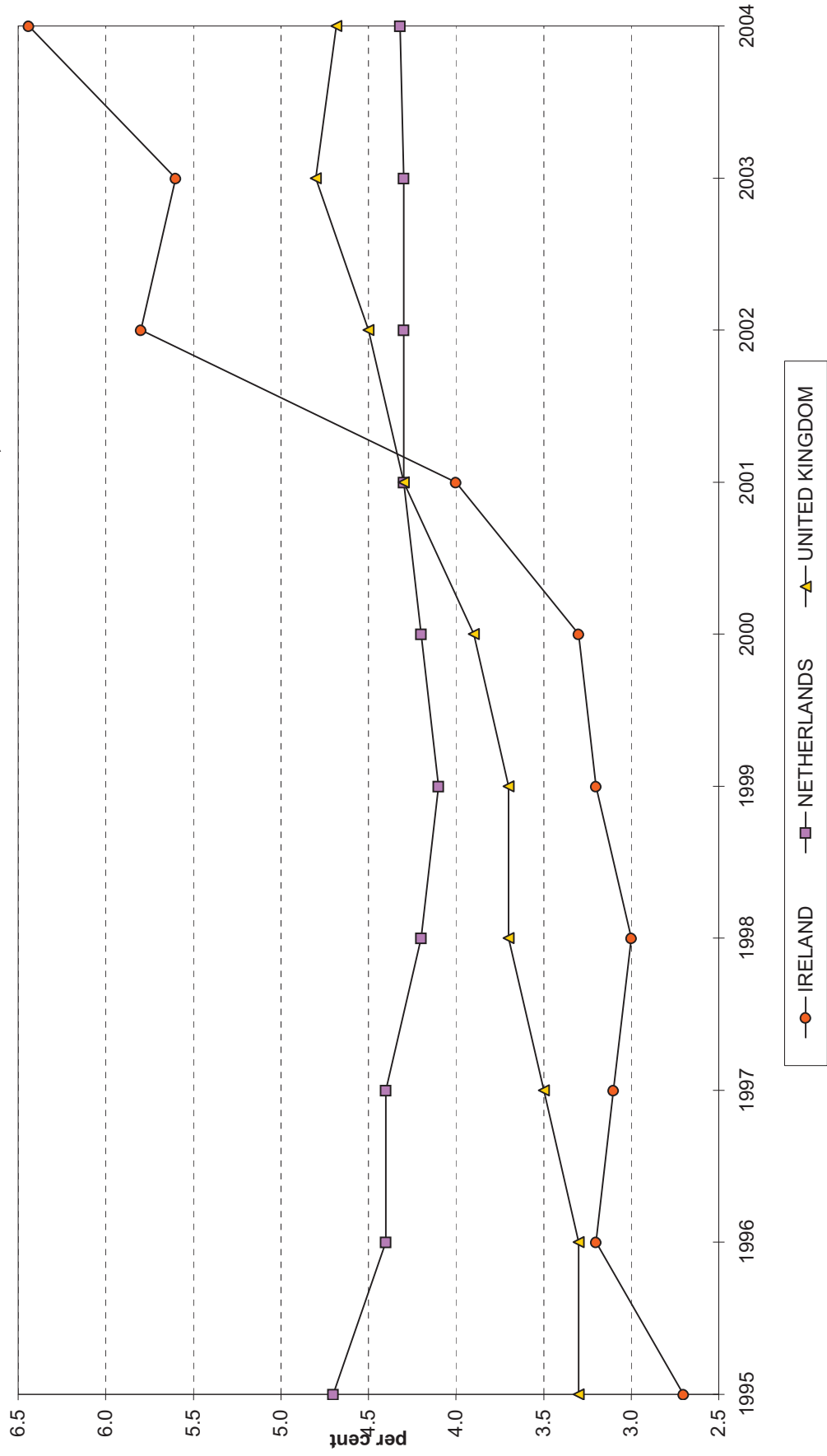
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

**FIGURE 3b - STOCKS OF FOREIGN POPULATION AS A PERCENTAGE OF THE TOTAL POPULATION
IN SELECTED WESTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004**



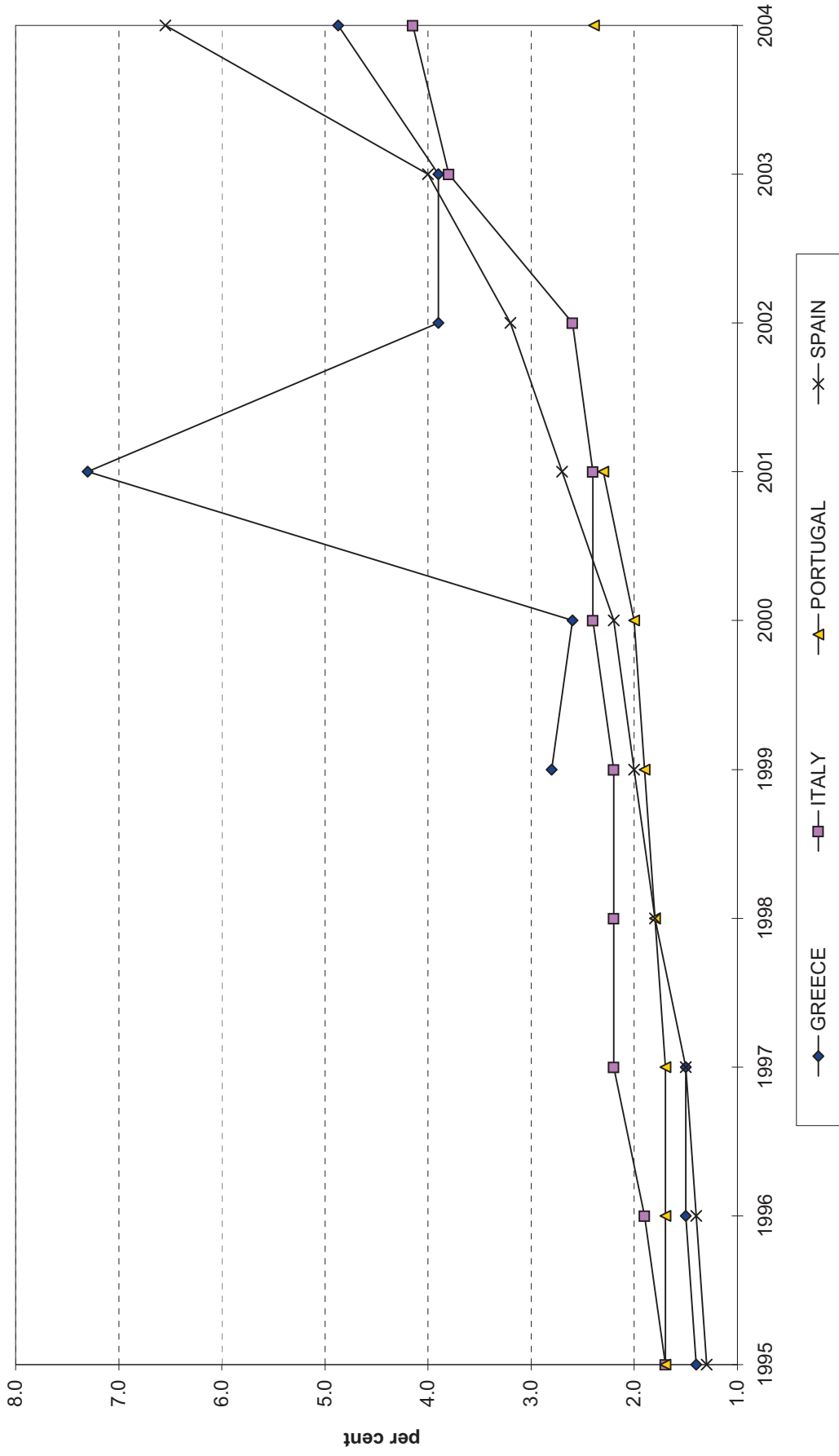
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

**FIGURE 3c - STOCKS OF FOREIGN POPULATION AS A PERCENTAGE OF THE TOTAL POPULATION
IN SELECTED WESTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004**



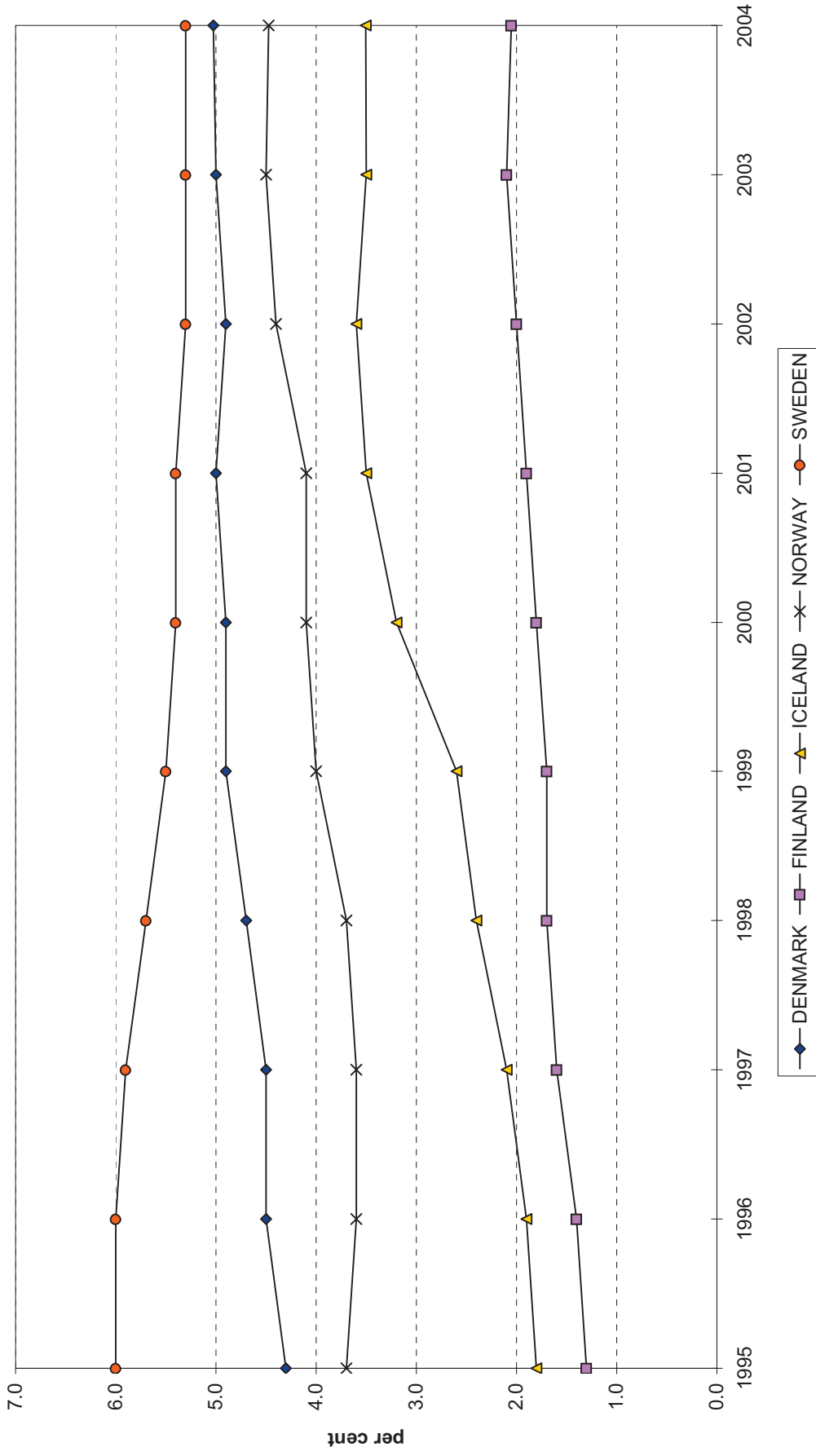
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

**FIGURE 3d - STOCKS OF FOREIGN POPULATION AS A PERCENTAGE OF THE TOTAL POPULATION
IN SELECTED MEDITERRANEAN COUNTRIES, 1995-2004**



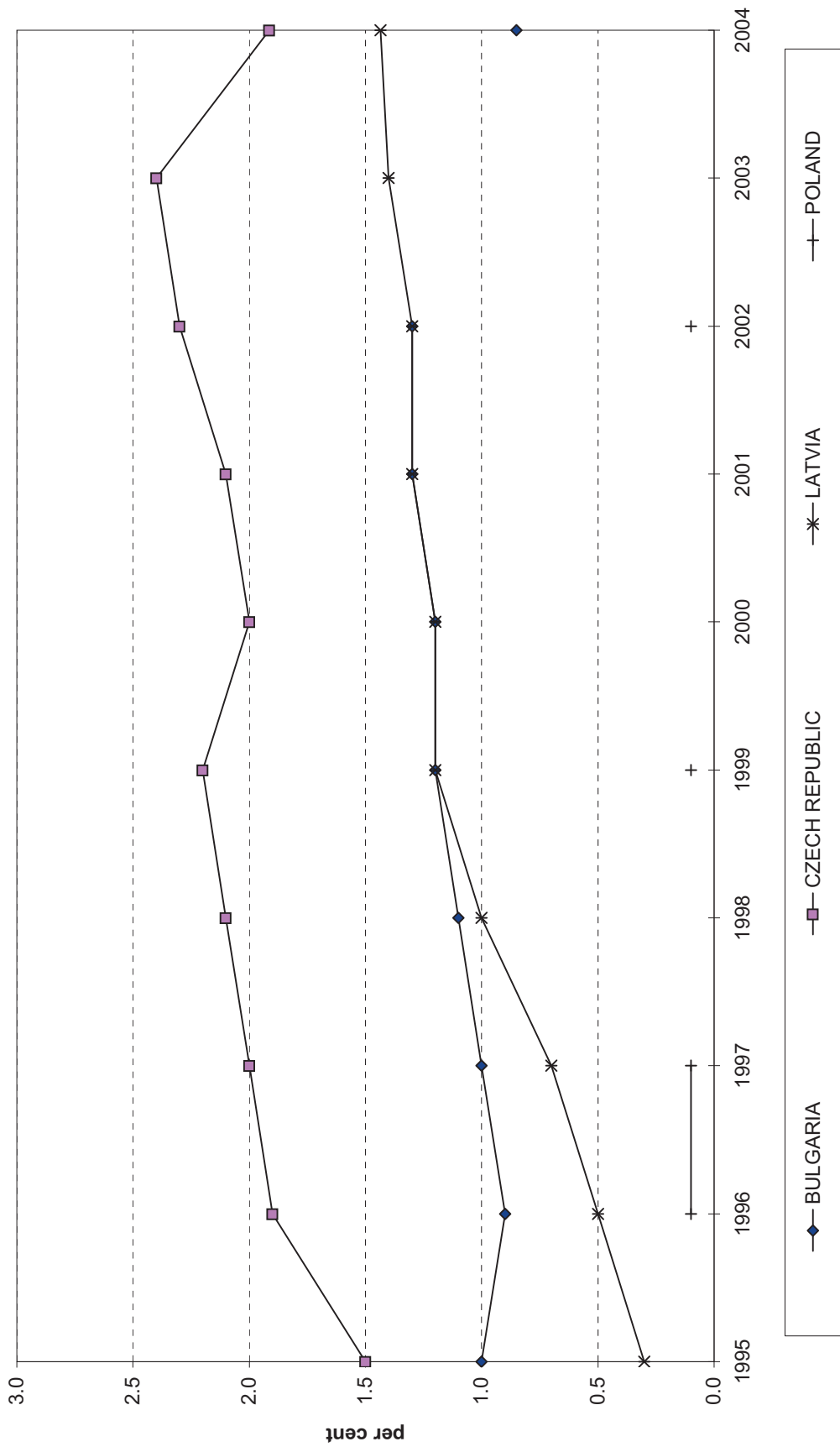
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

**FIGURE 3e - STOCKS OF FOREIGN POPULATION AS A PERCENTAGE OF THE TOTAL POPULATION
IN SELECTED NORTHERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004**



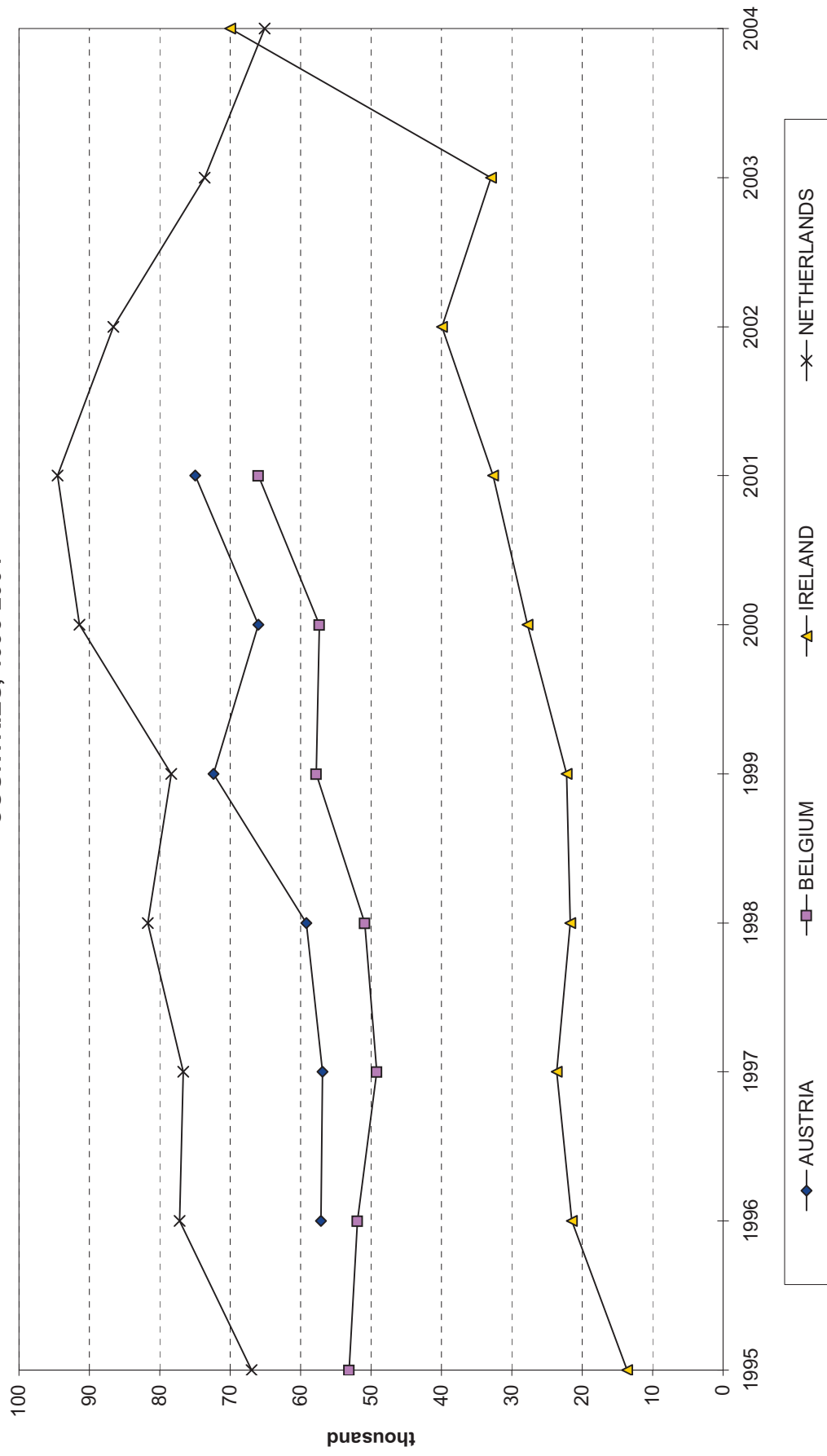
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

**FIGURE 3f - STOCKS OF FOREIGN POPULATION AS A PERCENTAGE OF THE TOTAL POPULATION
IN SELECTED CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004**



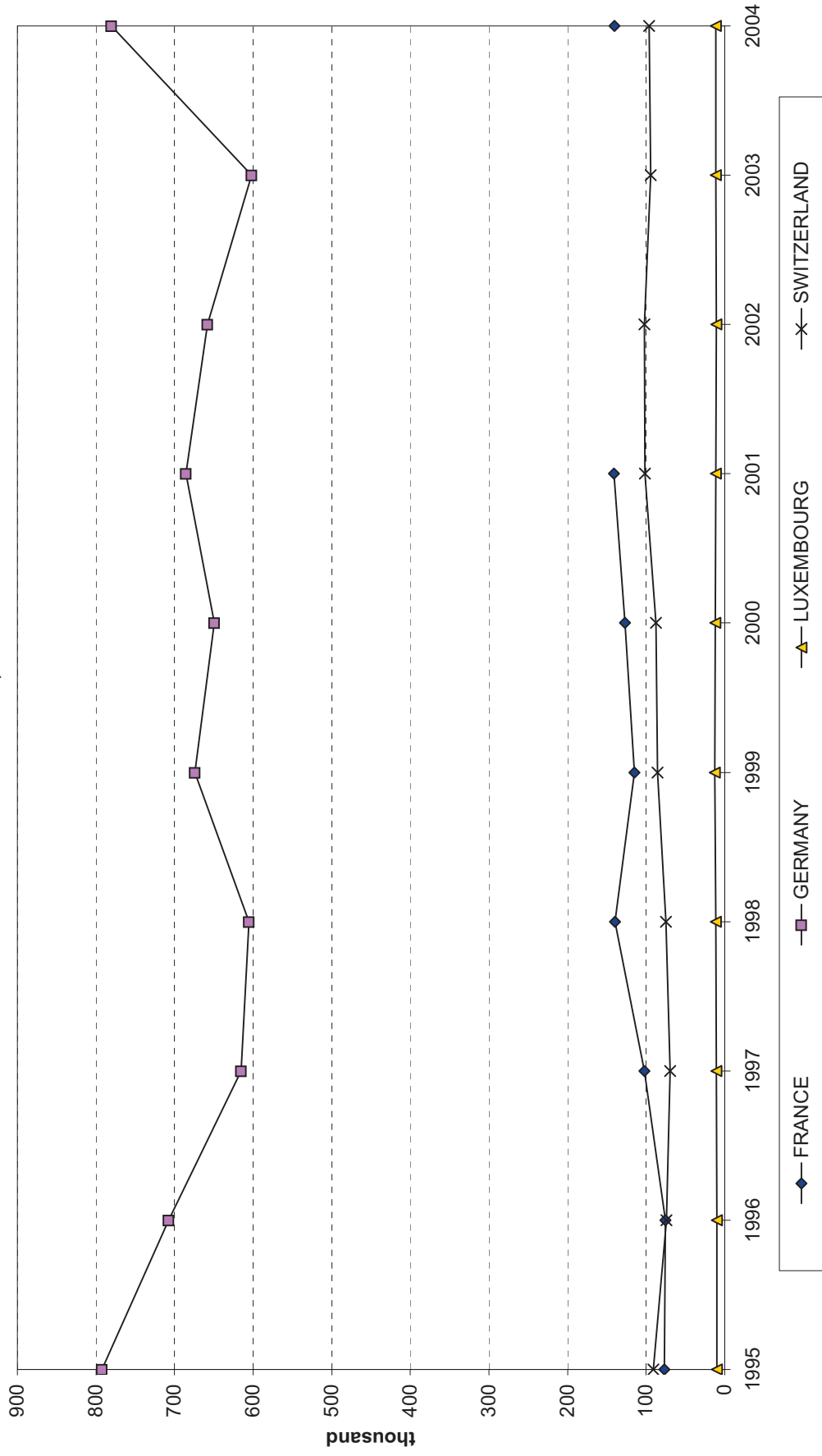
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 4a - INFLOWS OF FOREIGN POPULATION TO SELECTED WESTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



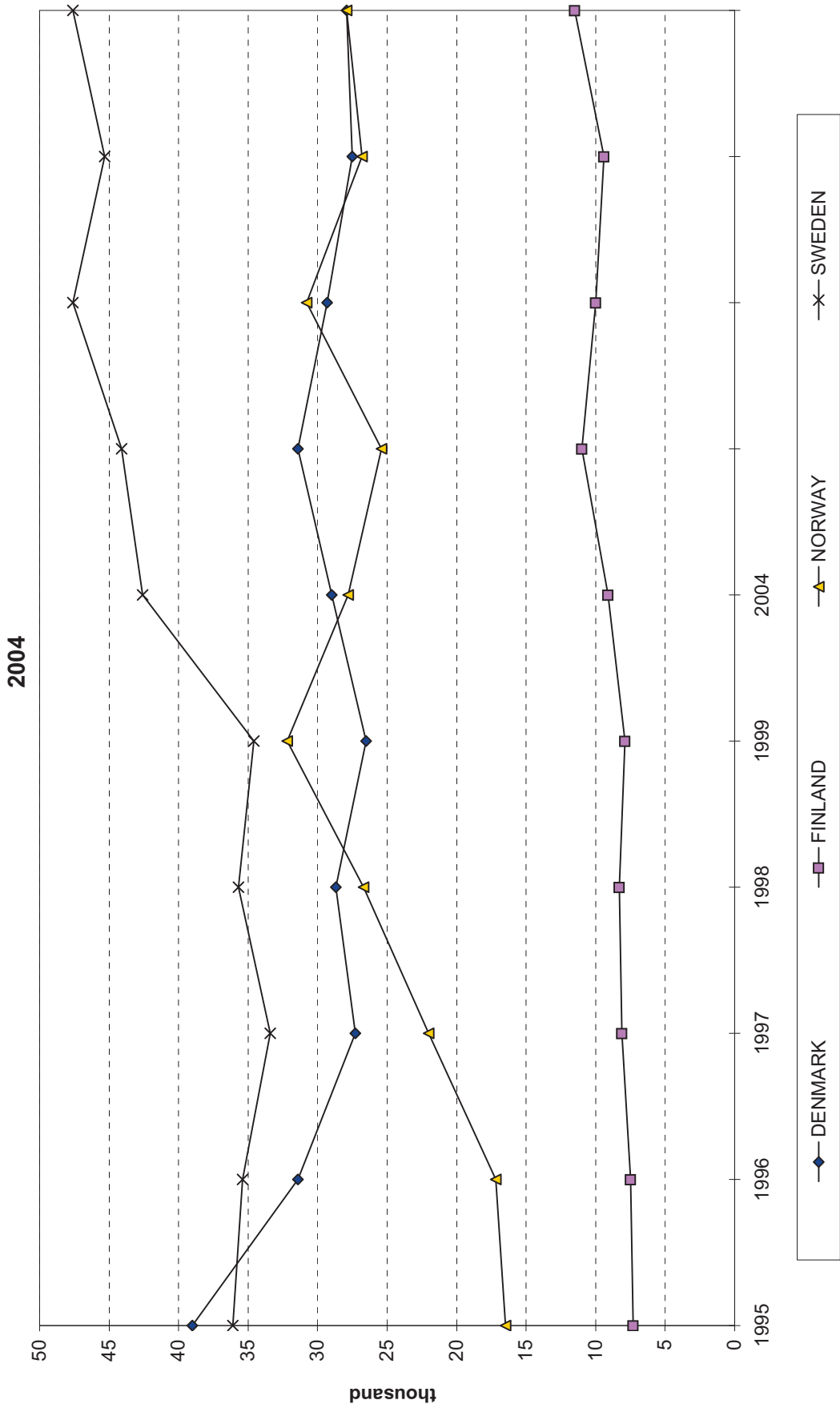
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 4b - INFLOWS OF FOREIGN POPULATION TO SELECTED WESTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



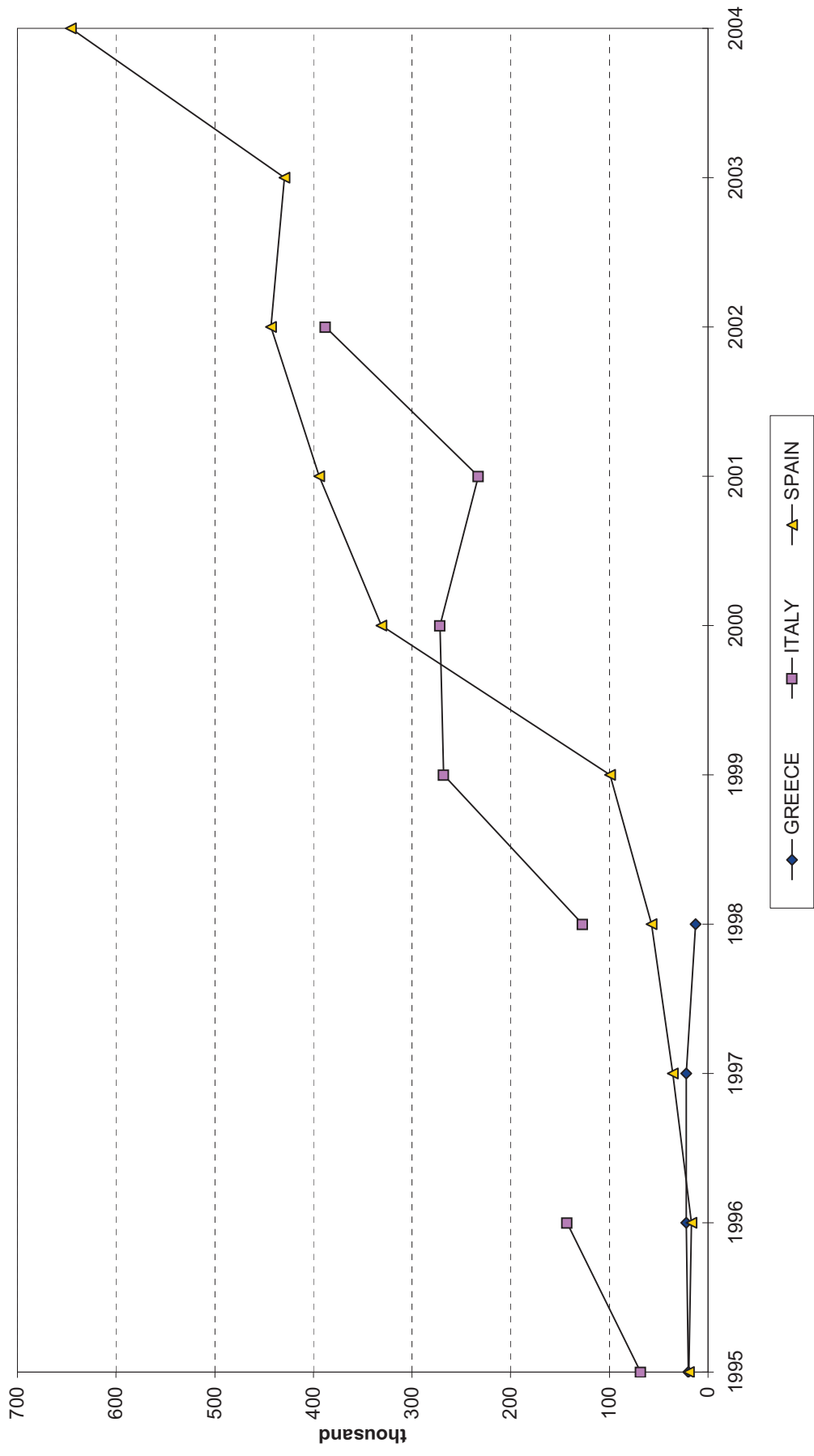
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 4c - INFLOWS OF FOREIGN POPULATION TO SELECTED SCANDINAVIAN COUNTRIES, 1995-



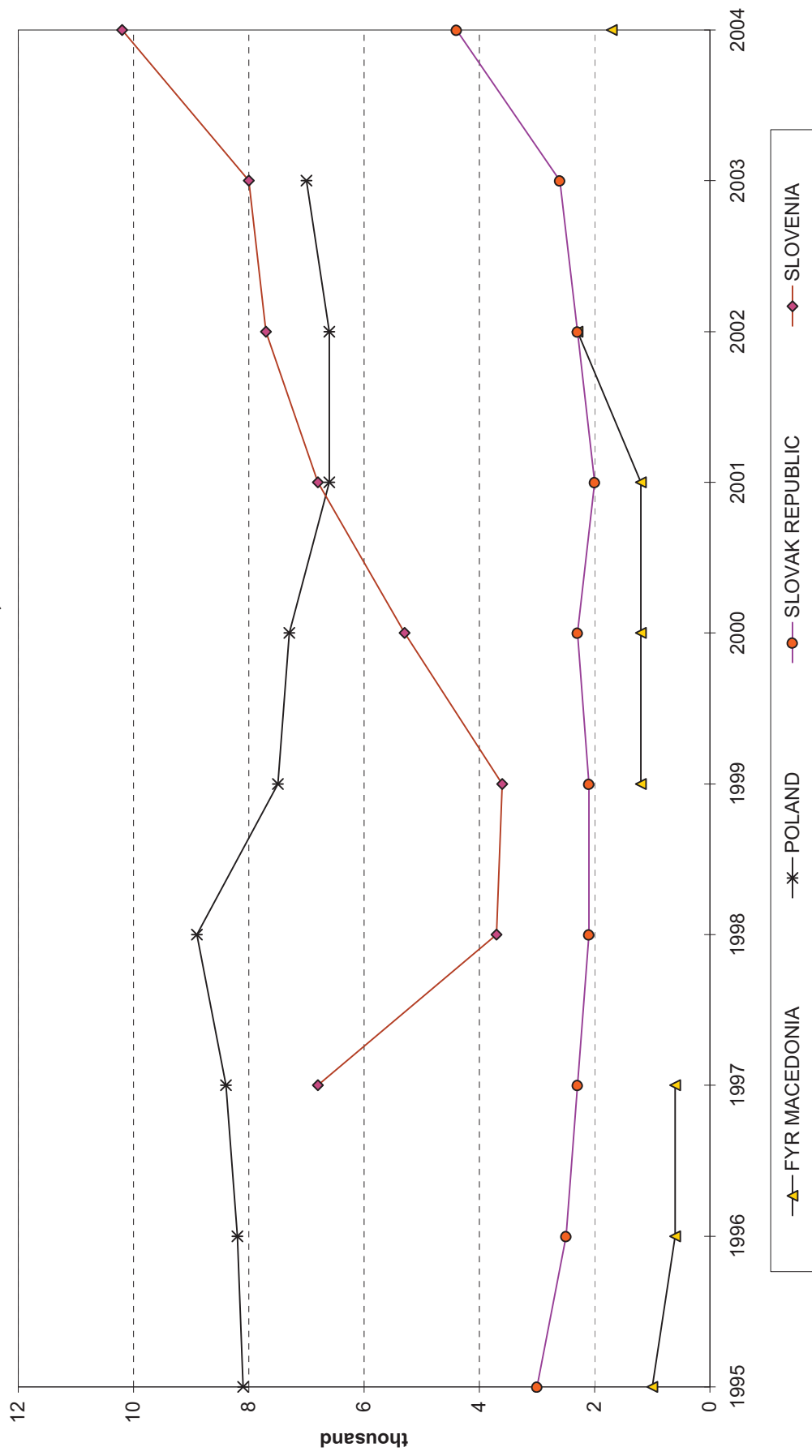
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

**FIGURE 4d - INFLOWS OF FOREIGN POPULATION TO SELECTED MEDITERRANEAN COUNTRIES,
1995-2004**



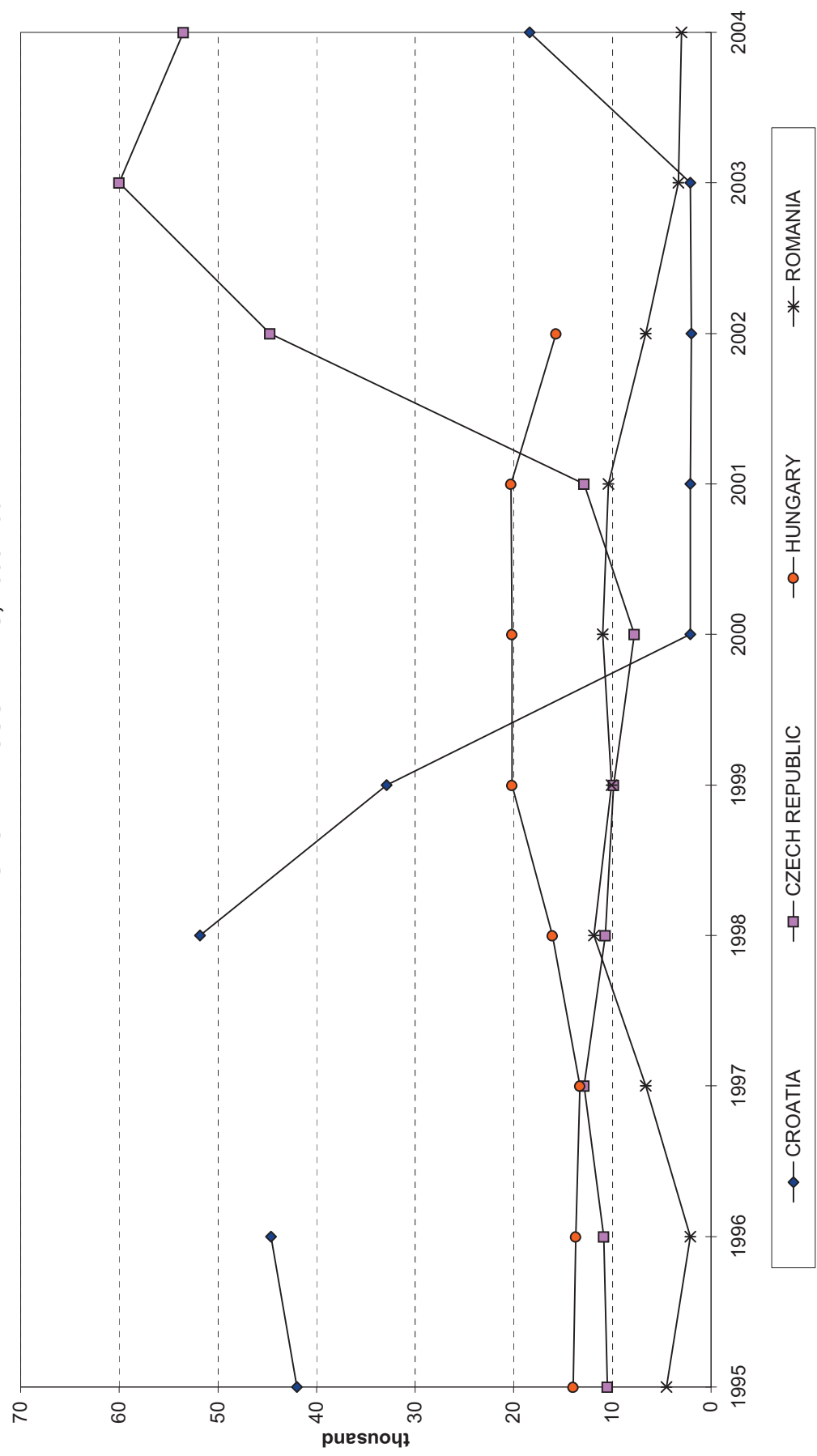
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 4e - INFLOWS OF FOREIGN POPULATION TO SELECTED CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



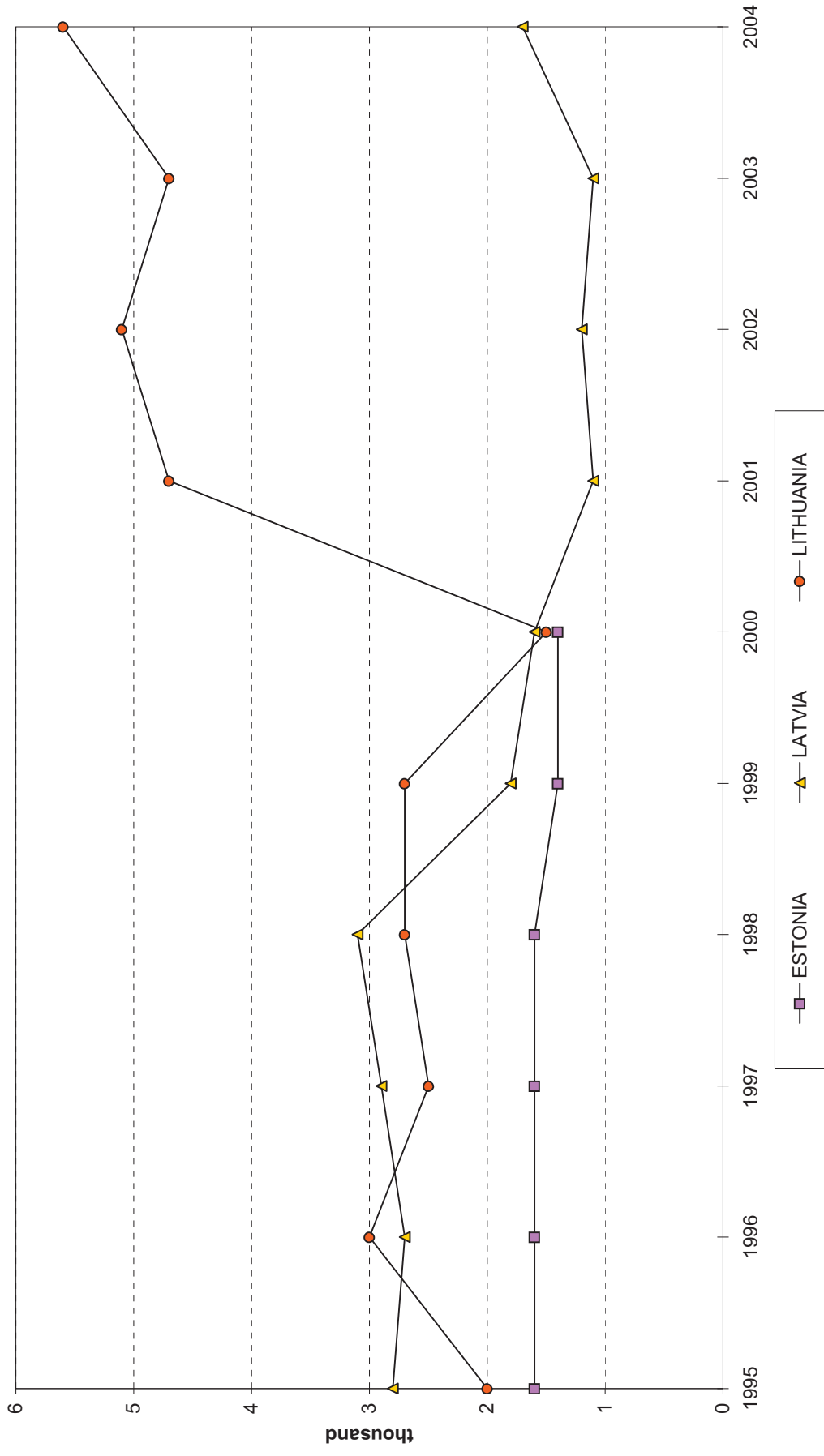
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 4f - INFLOWS OF FOREIGN POPULATION TO SELECTED CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



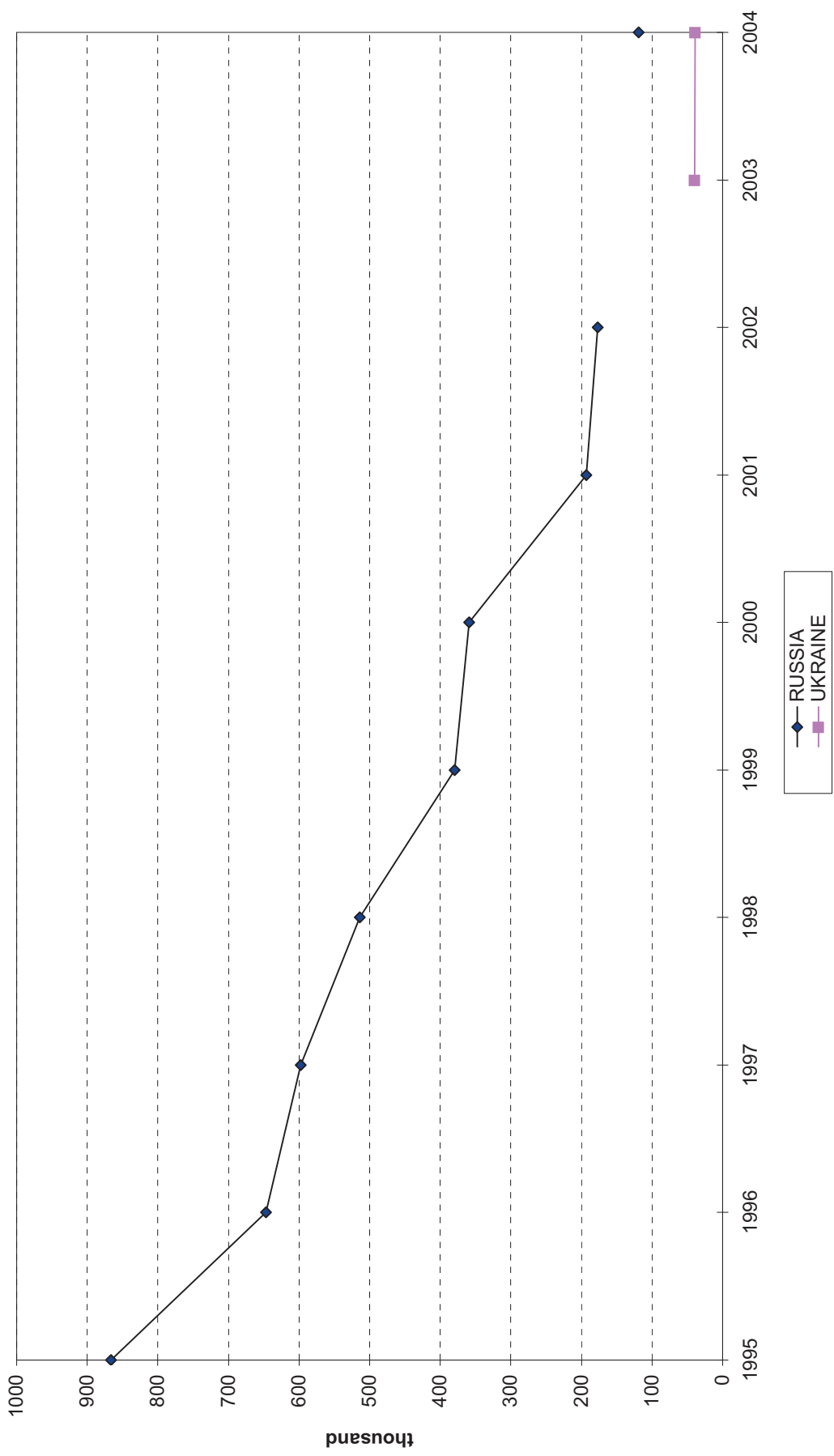
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 4g - INFLOWS OF FOREIGN POPULATION TO THE BALTIC STATES, 1995-2004



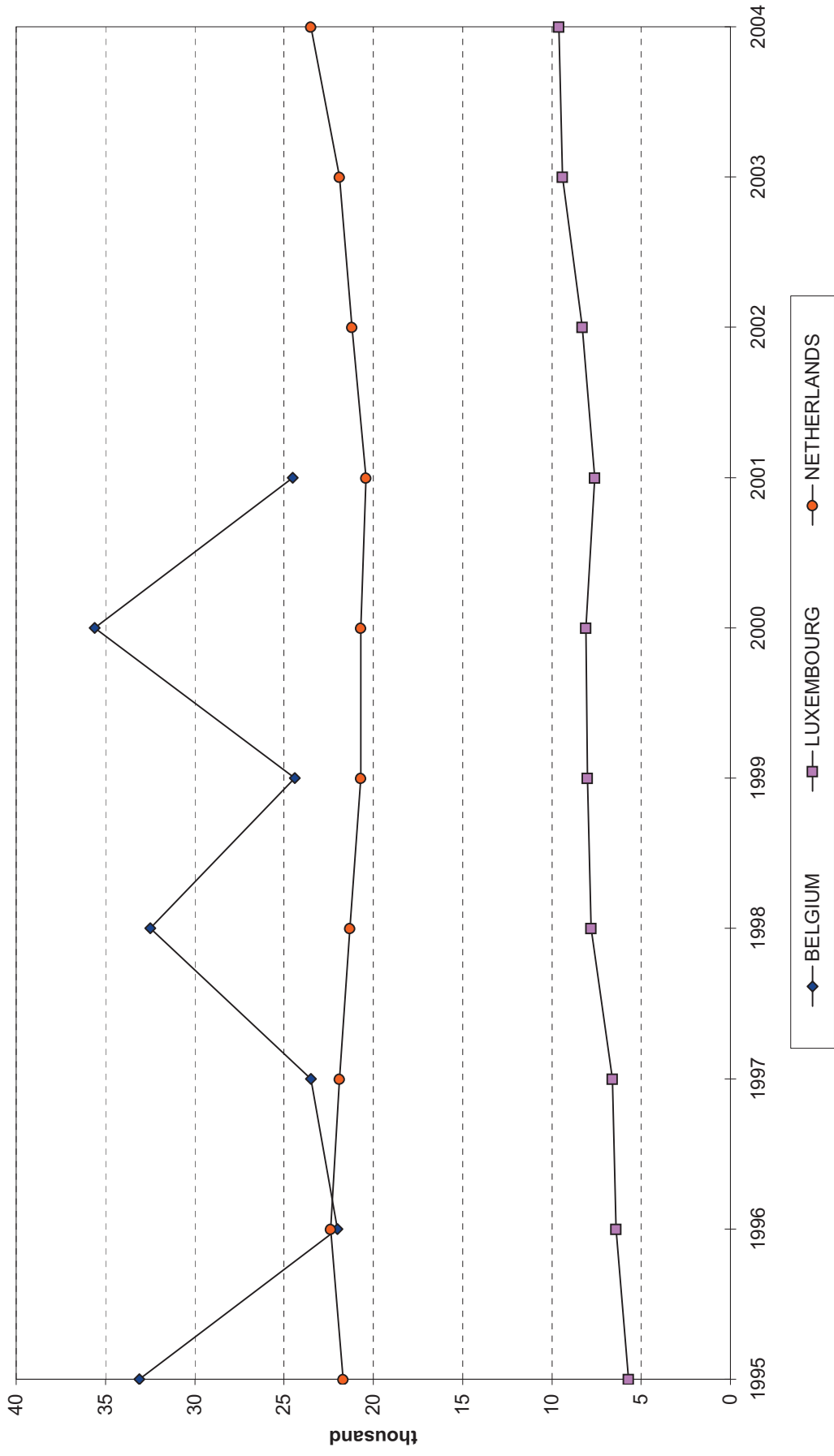
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 4h - INFLOWS OF FOREIGN POPULATION TO RUSSIA AND UKRAINE 1995-2004



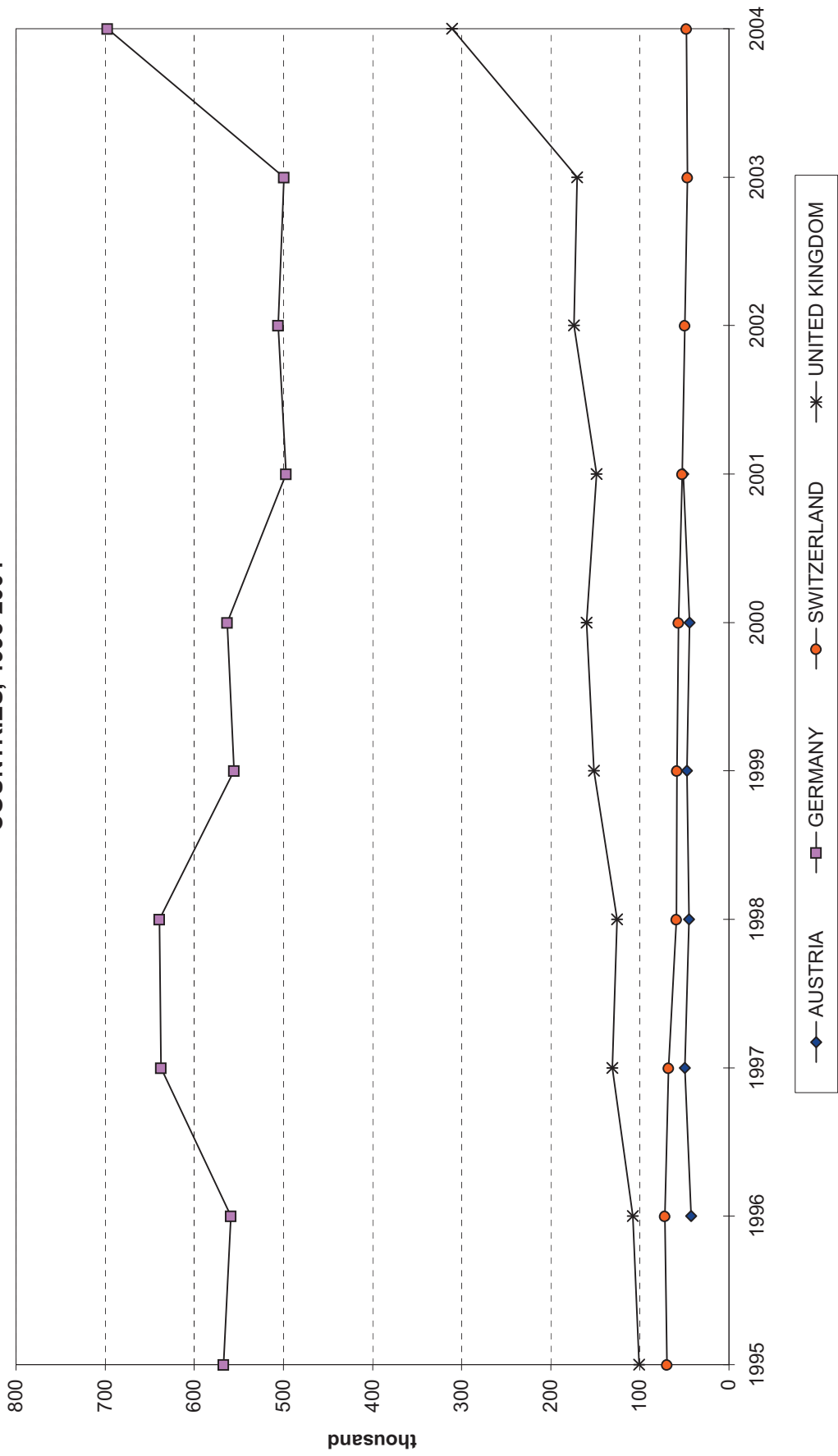
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 5a - OUTFLOWS OF FOREIGN POPULATION FROM THE BENELUX COUNTRIES, 1995-2004



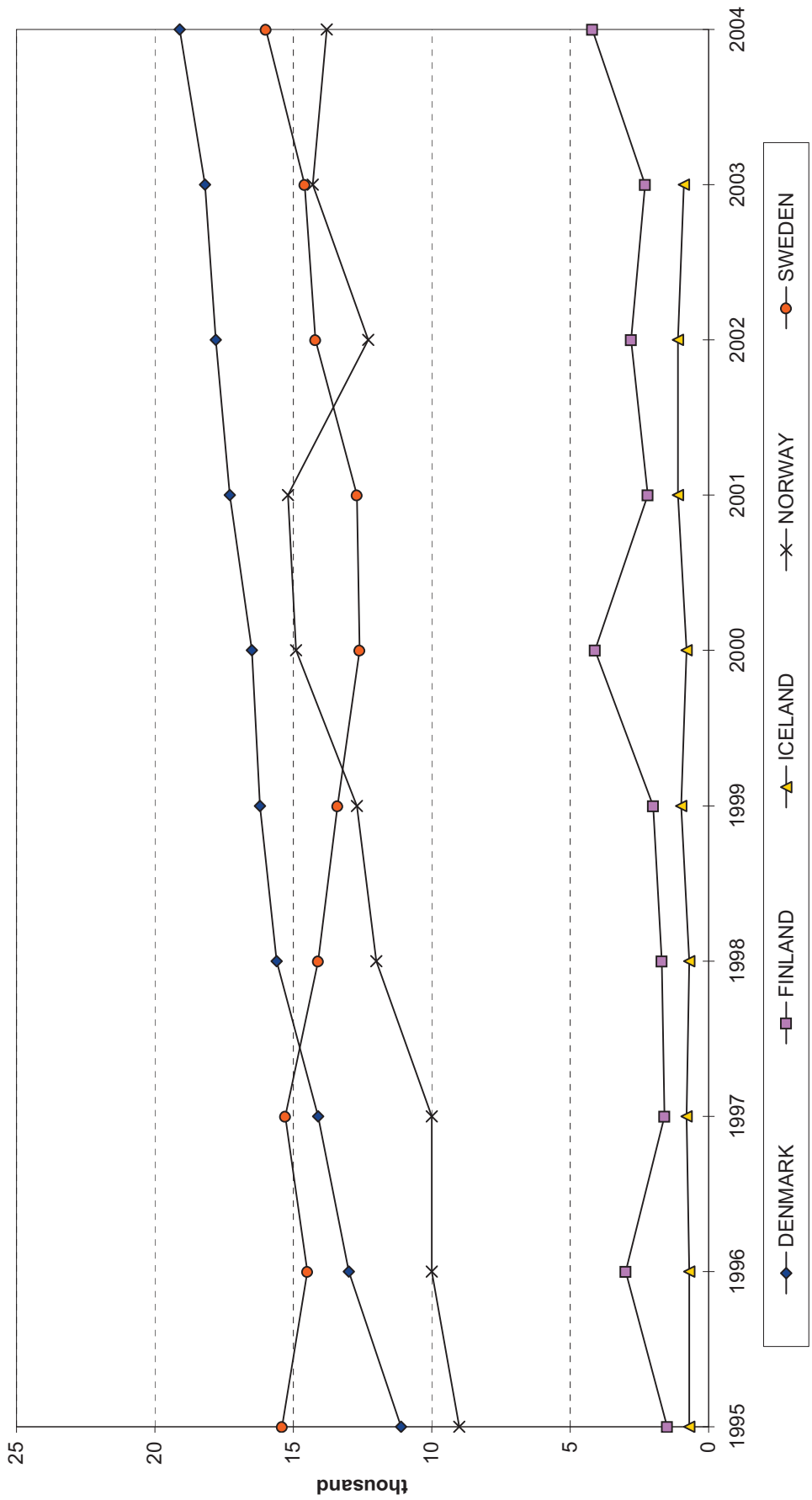
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 5b - OUTFLOWS OF FOREIGN POPULATION FROM SELECTED WESTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



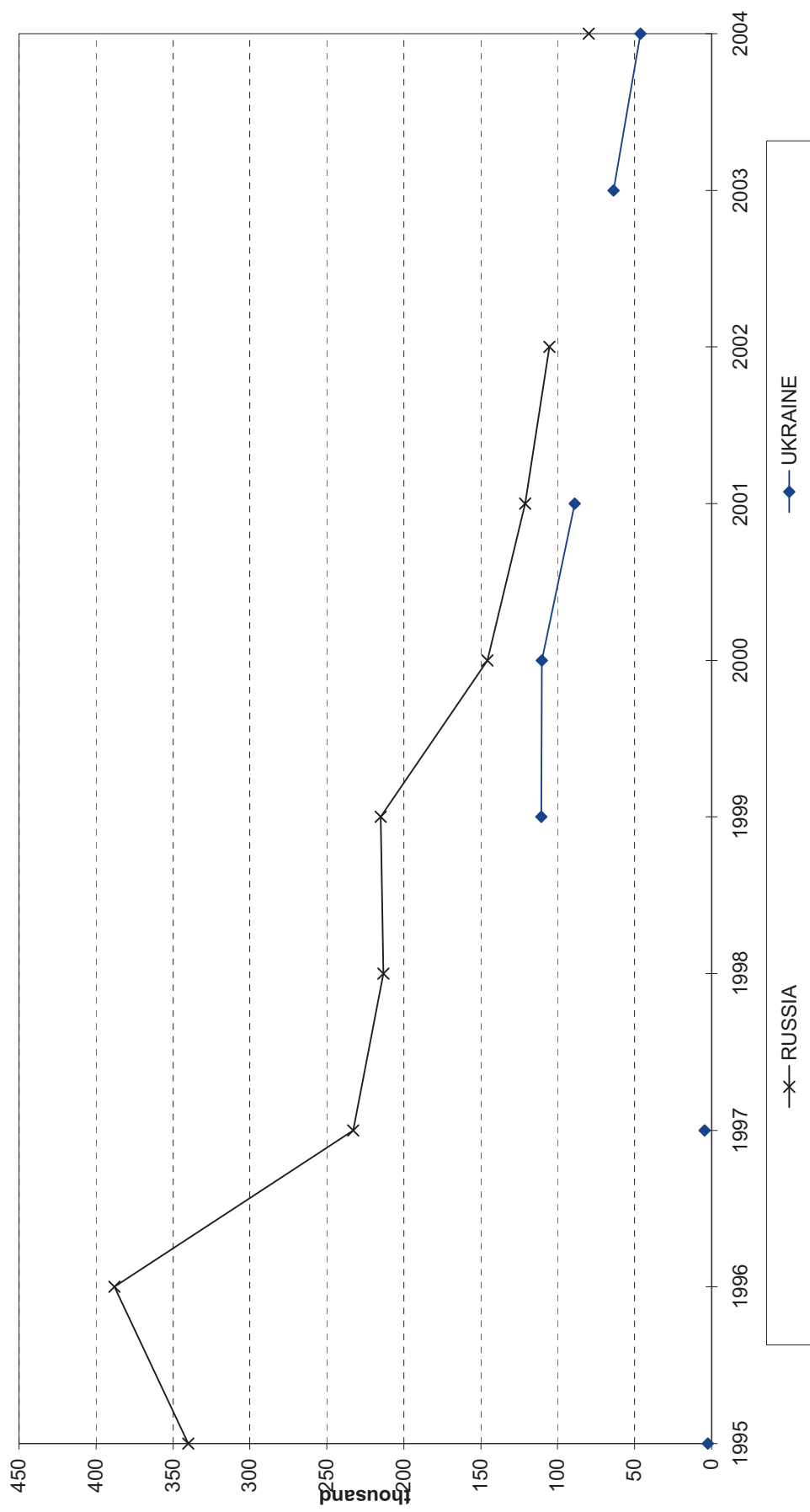
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 5c - OUTFLOWS OF FOREIGN POPULATION FROM SELECTED NORTHERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



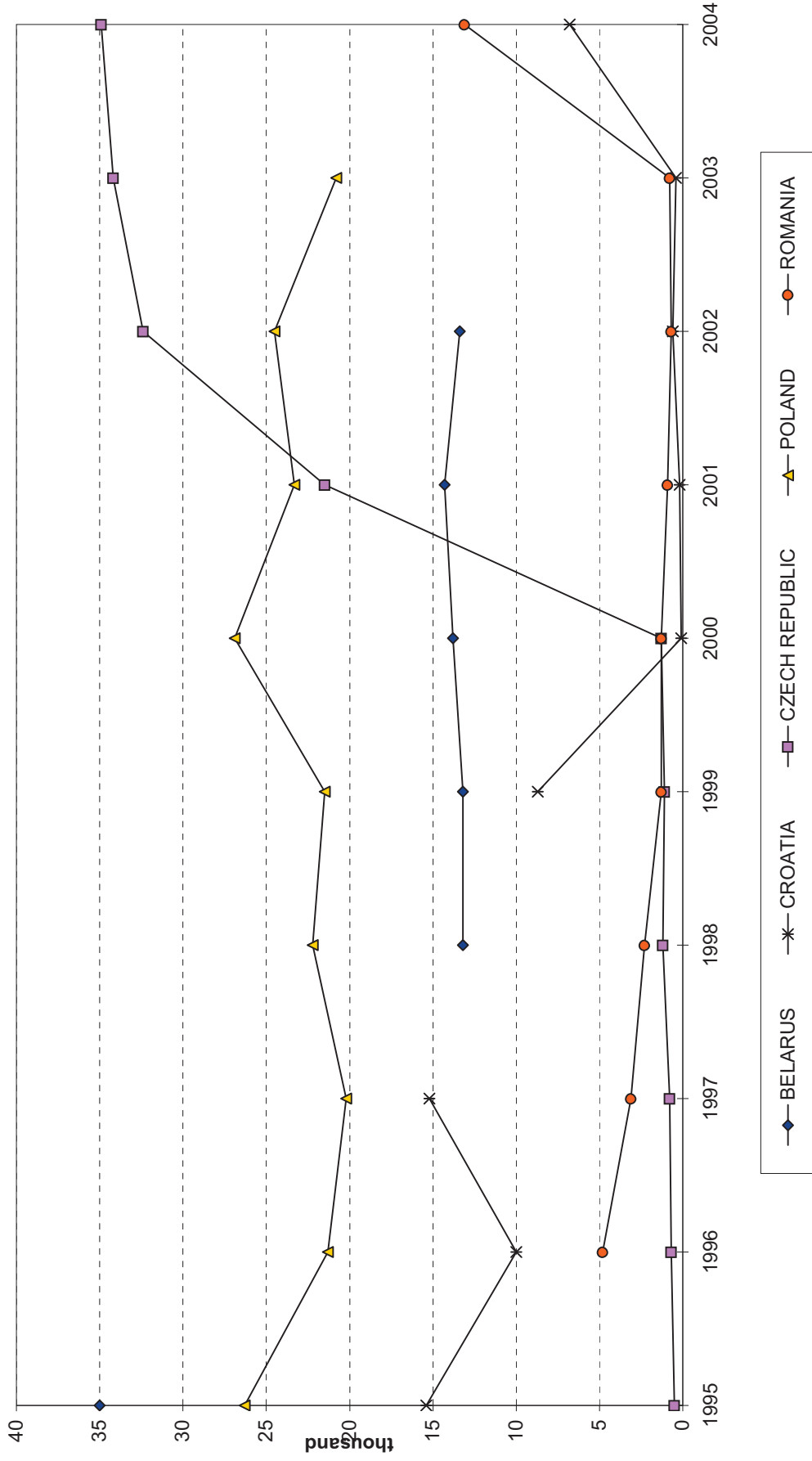
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 5d - PERMANENT EMIGRATION FROM SELECTED CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



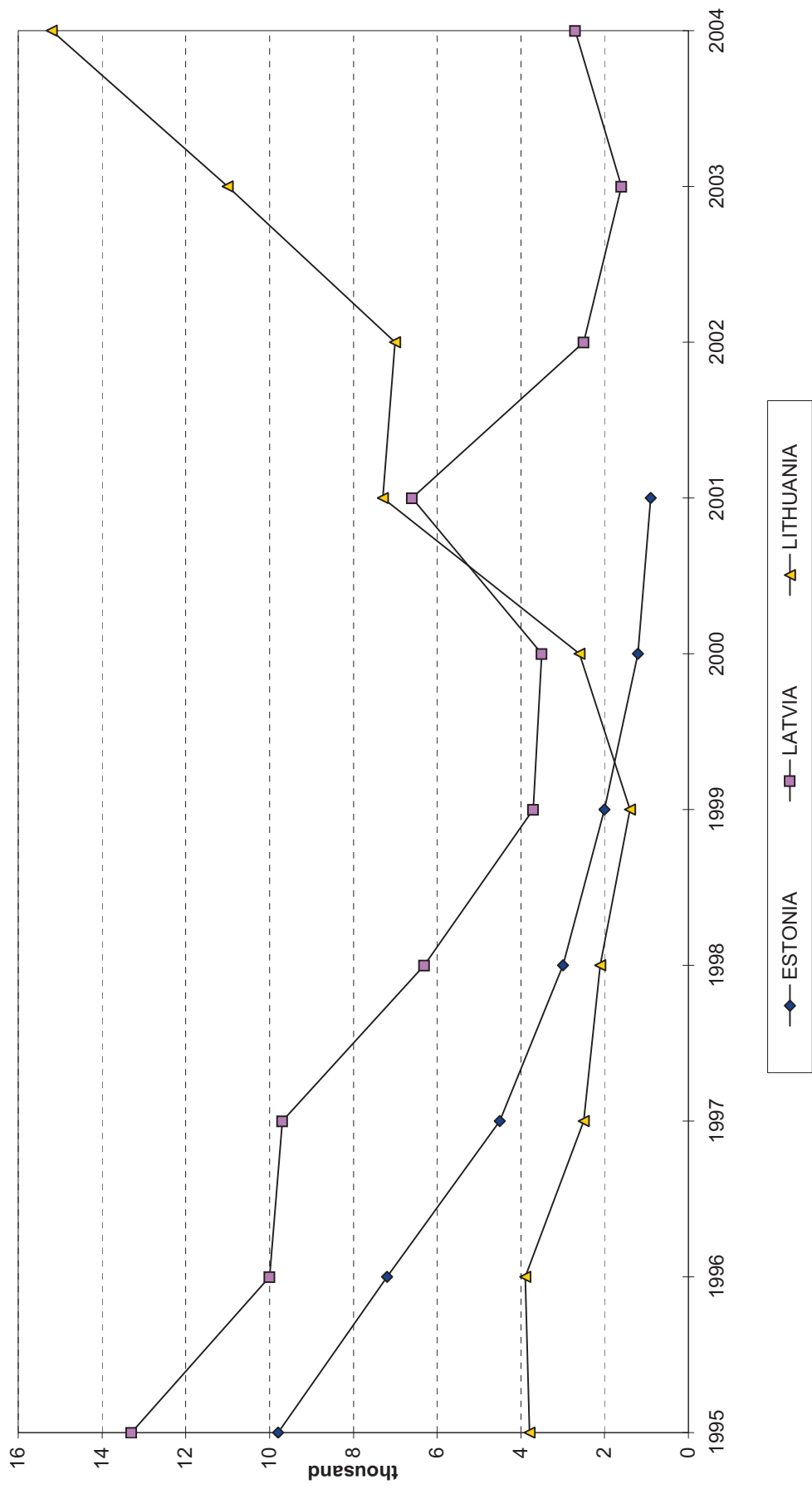
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 5f - PERMANENT EMIGRATION FROM SELECTED CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



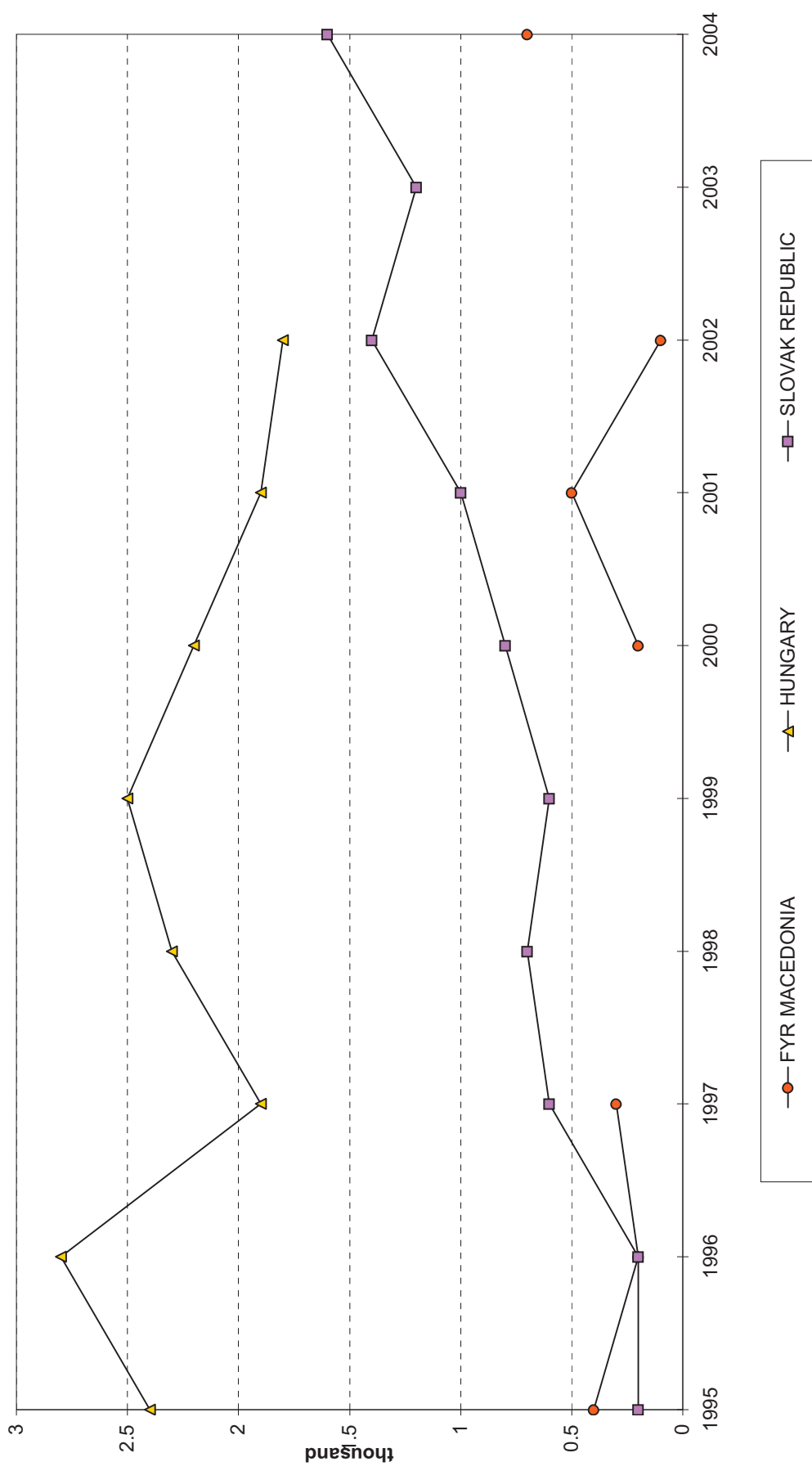
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 5e - PERMANENT EMIGRATION FROM THE BALTIC STATES, 1995-2004



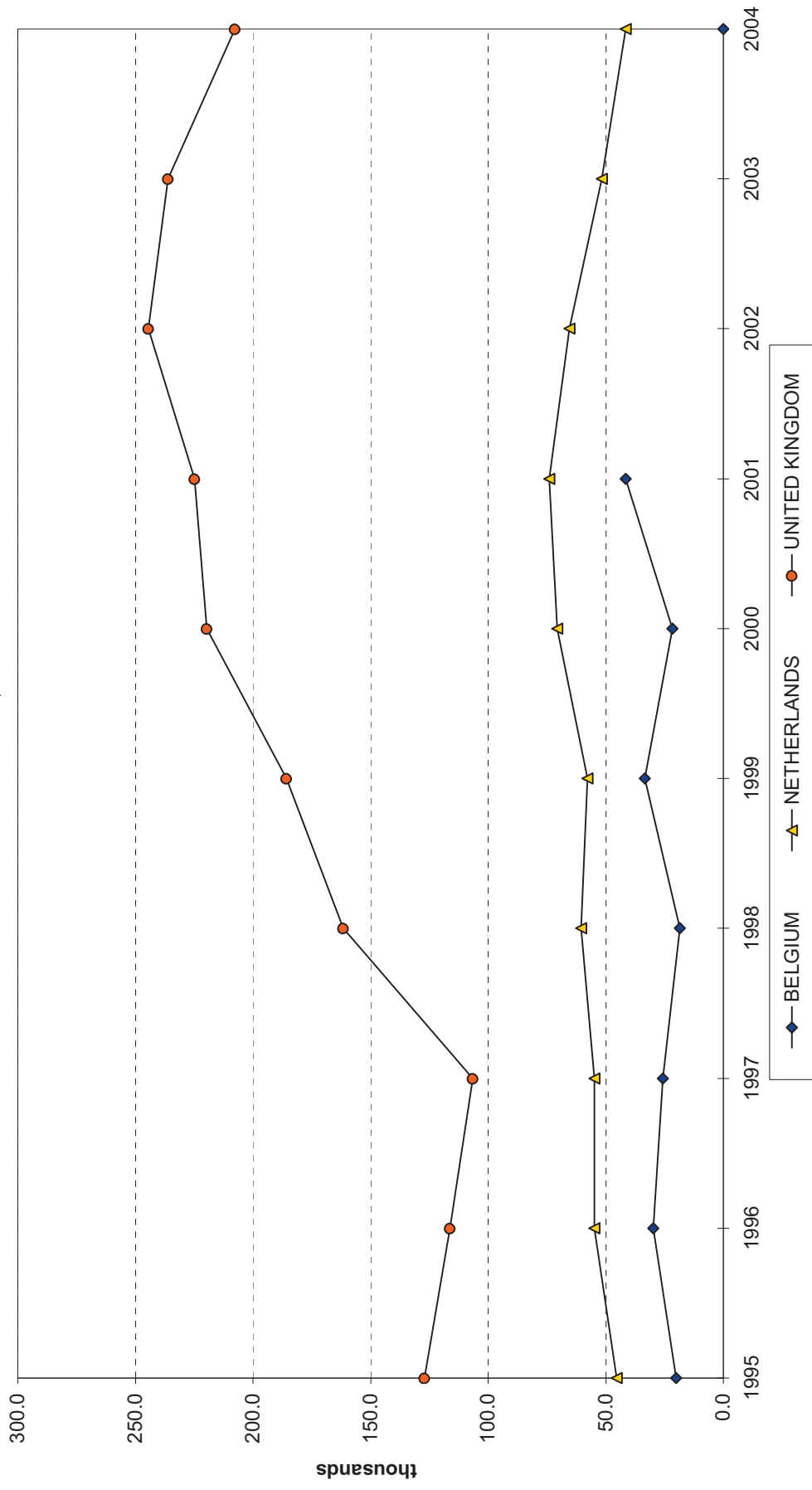
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 5g - PERMANENT EMIGRATION FROM SELECTED CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



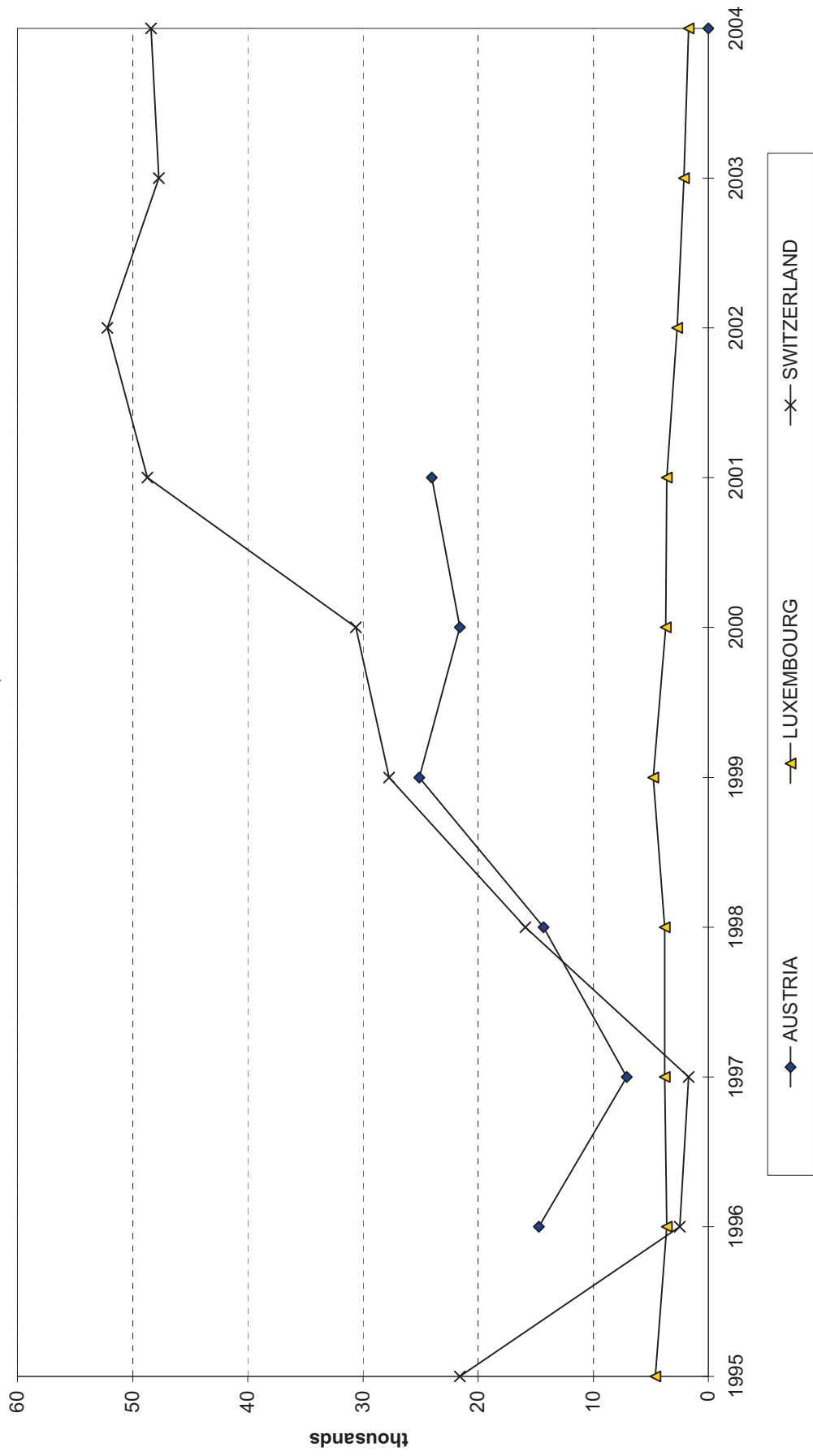
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 6a - NET FLOWS OF FOREIGN POPULATION TO/FROM SELECTED WESTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



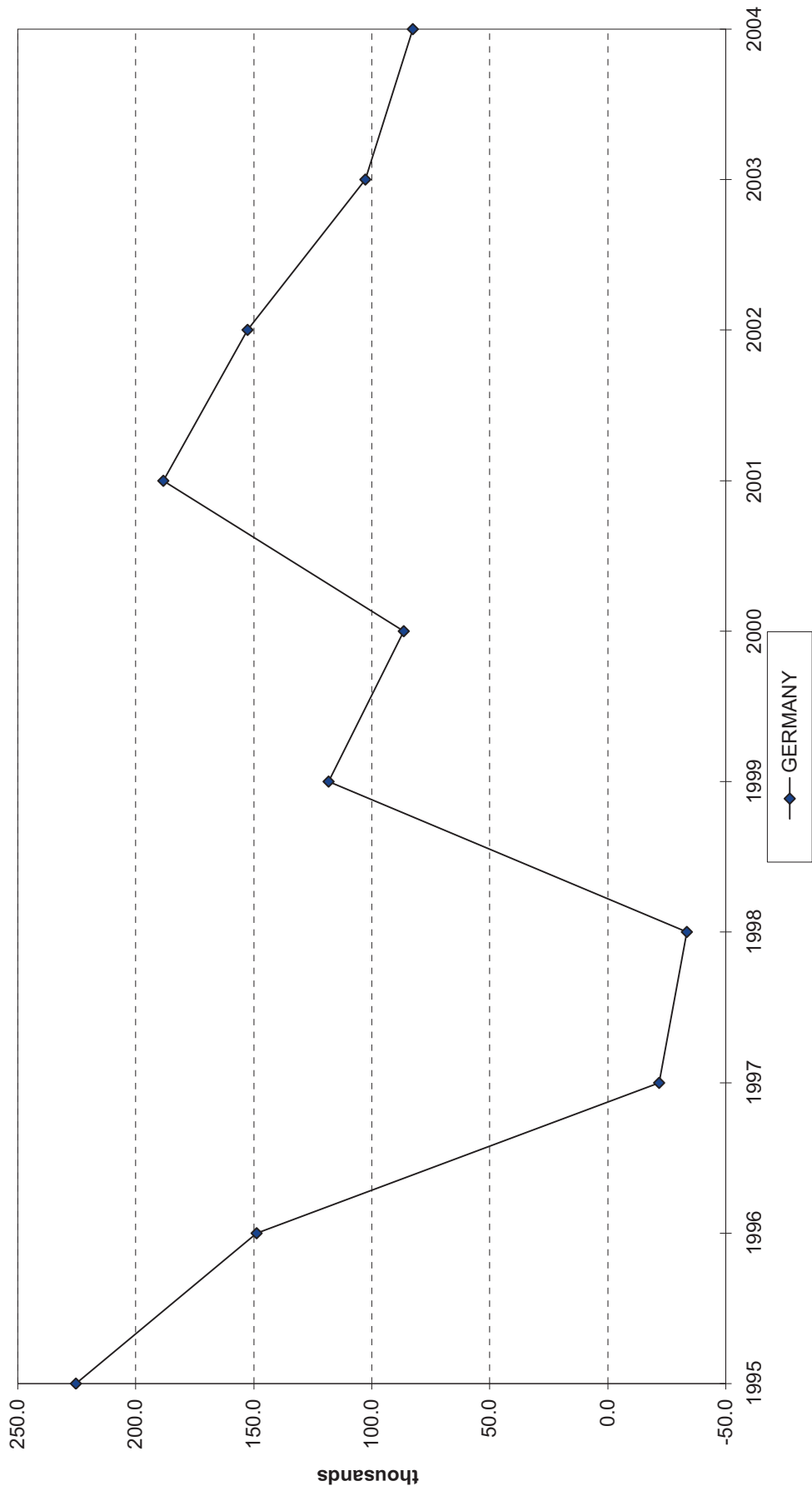
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 6b - NET FLOWS OF FOREIGN POPULATION TO/FROM SELECTED WESTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



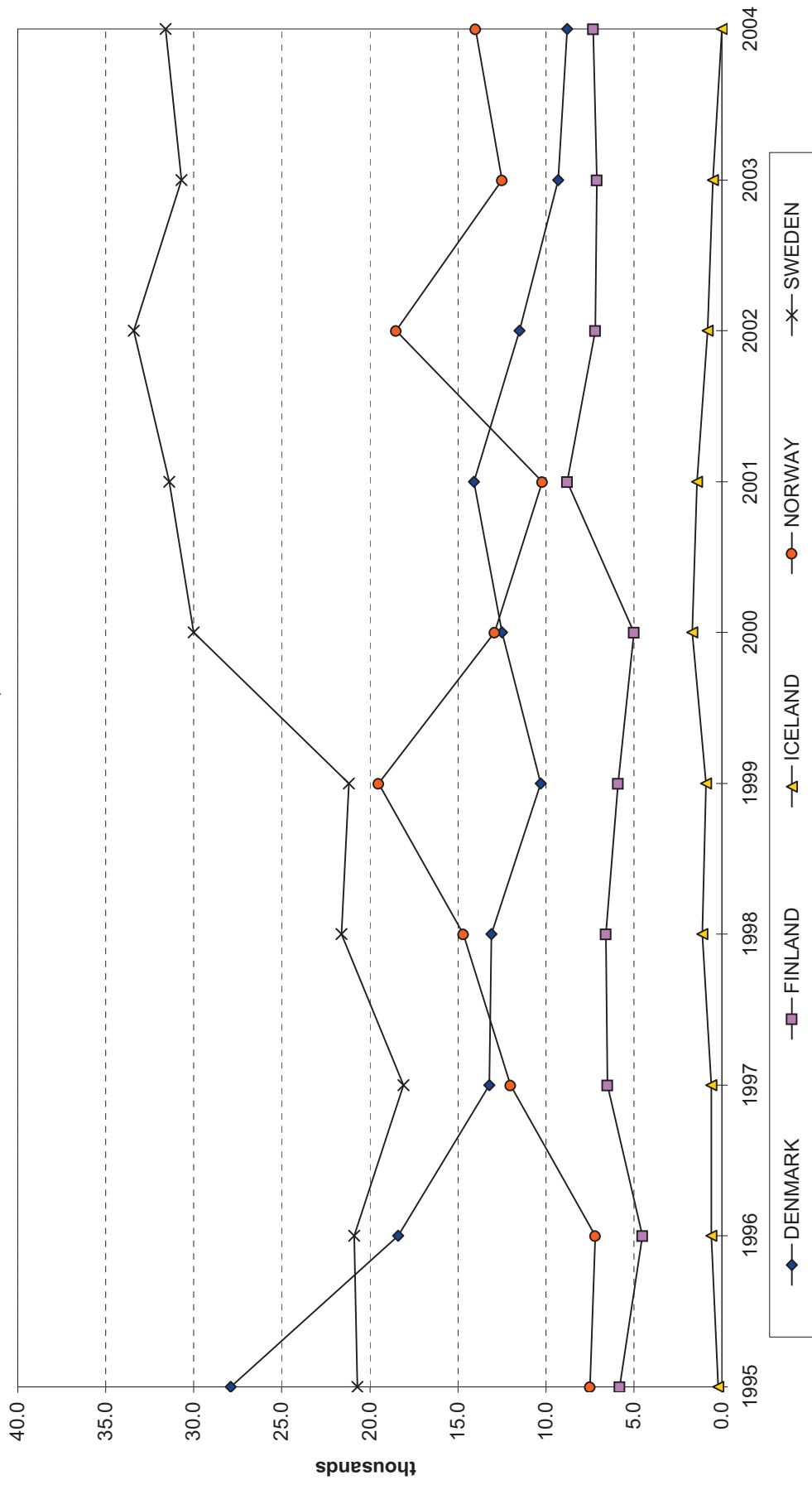
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 6c - NET FLOWS OF FOREIGN POPULATION TO/FROM GERMANY, 1995-2004



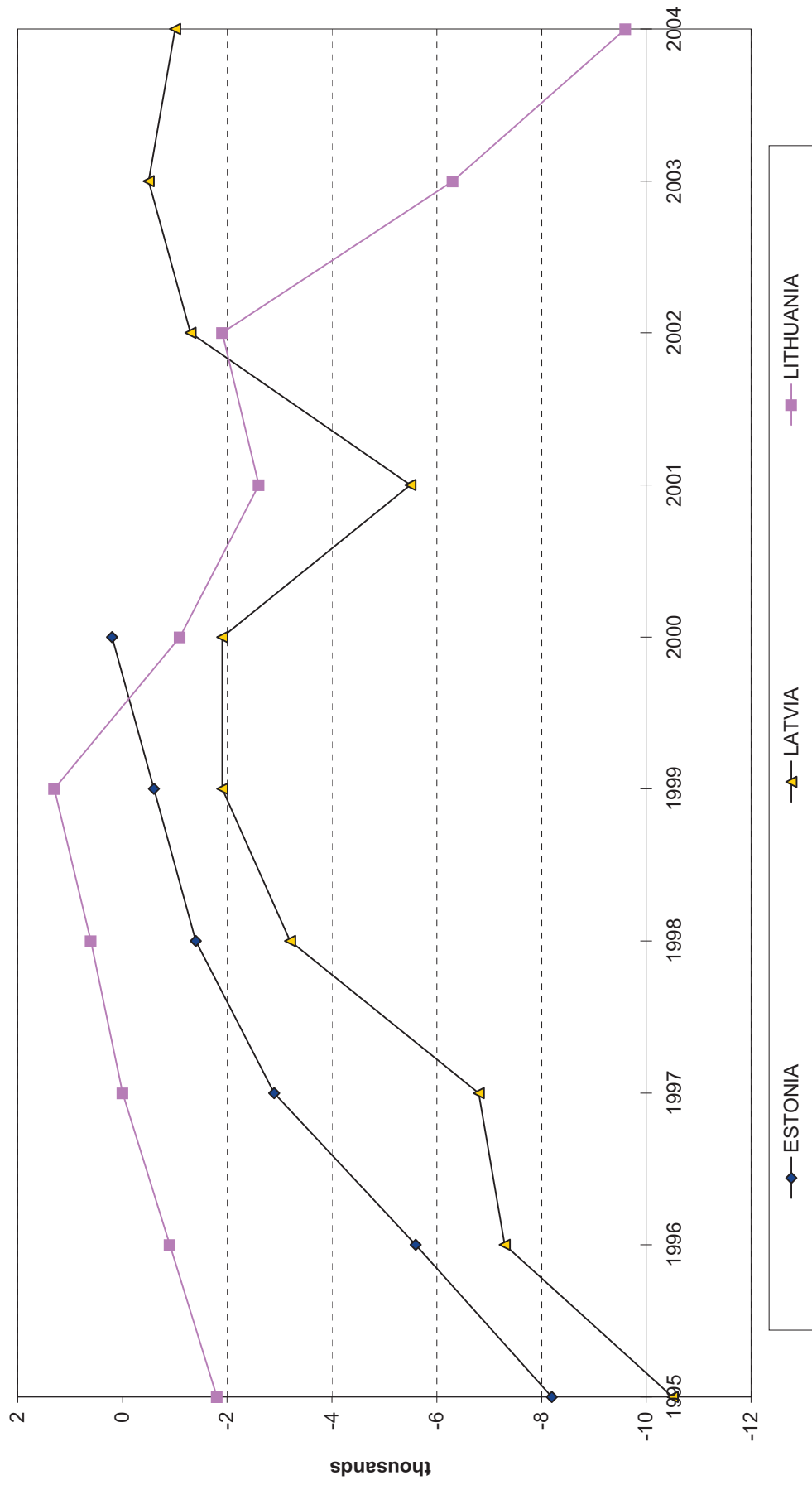
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 6d - NET FLOWS OF FOREIGN POPULATION TO/FROM SELECTED NORTHERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



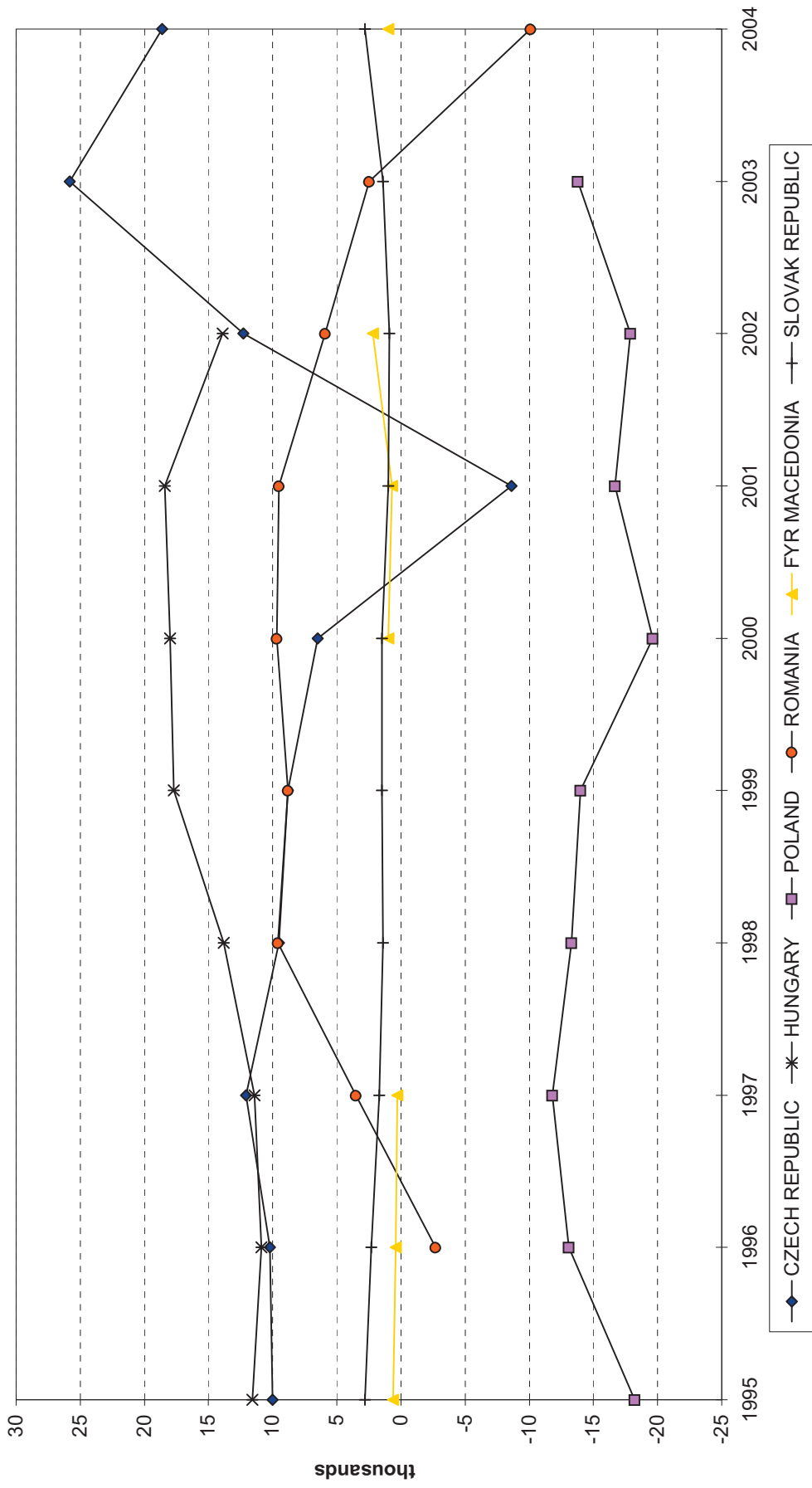
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 6e - NET FLOWS OF FOREIGN POPULATION TO/FROM THE BALTIC STATES, 1995-2004



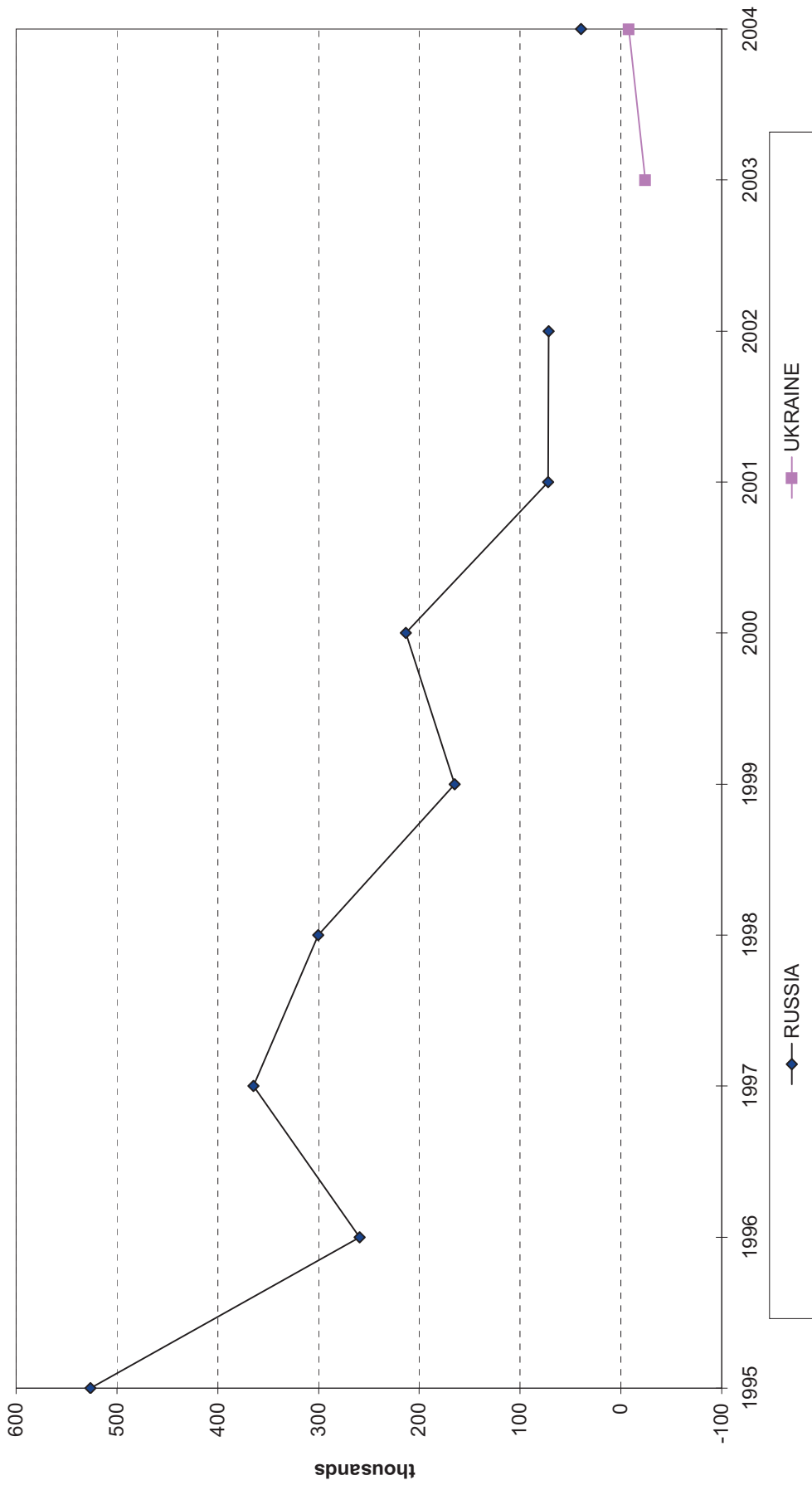
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 6f - NET FLOWS OF FOREIGN POPULATION TO/FROM SELECTED CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 6g - NET FLOWS OF FOREIGN POPULATION TO/FROM SELECTED CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

Figure 7 - Difference between percentage points of total immigration by previous residence, 1997 and 2004.

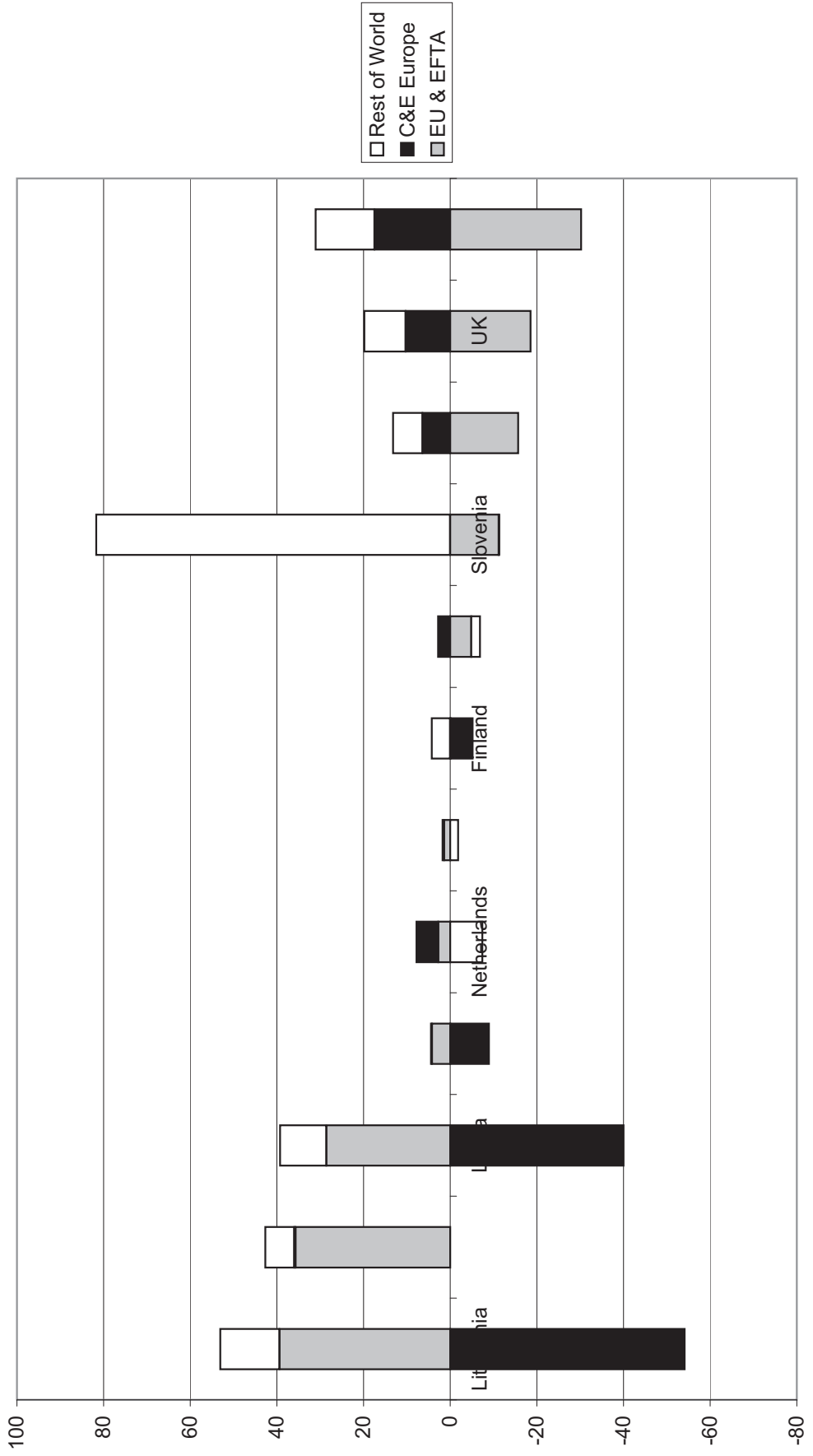


Figure 8 - Difference between percentage points of total emigration by next residence, 1997 and 2004.

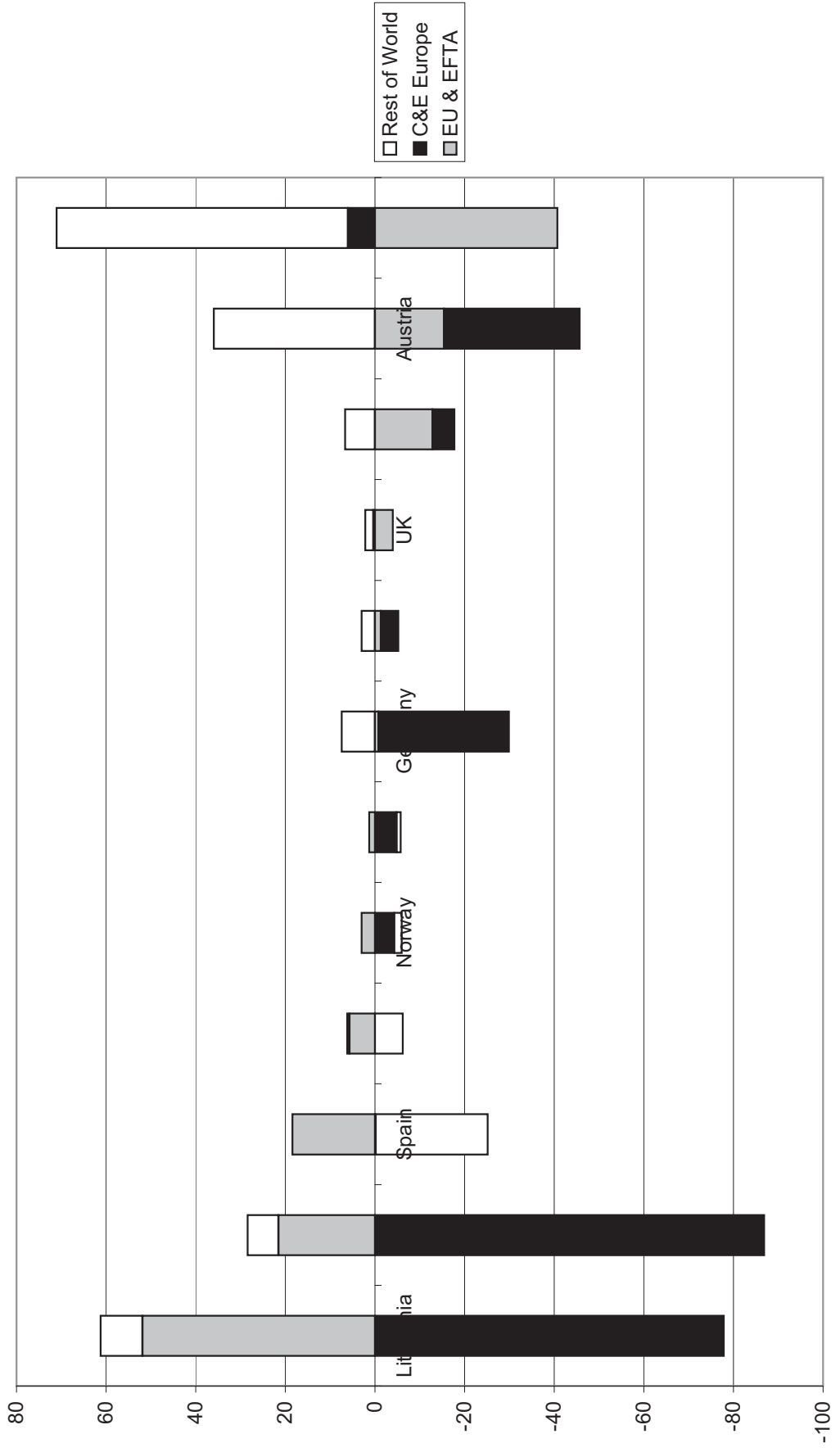
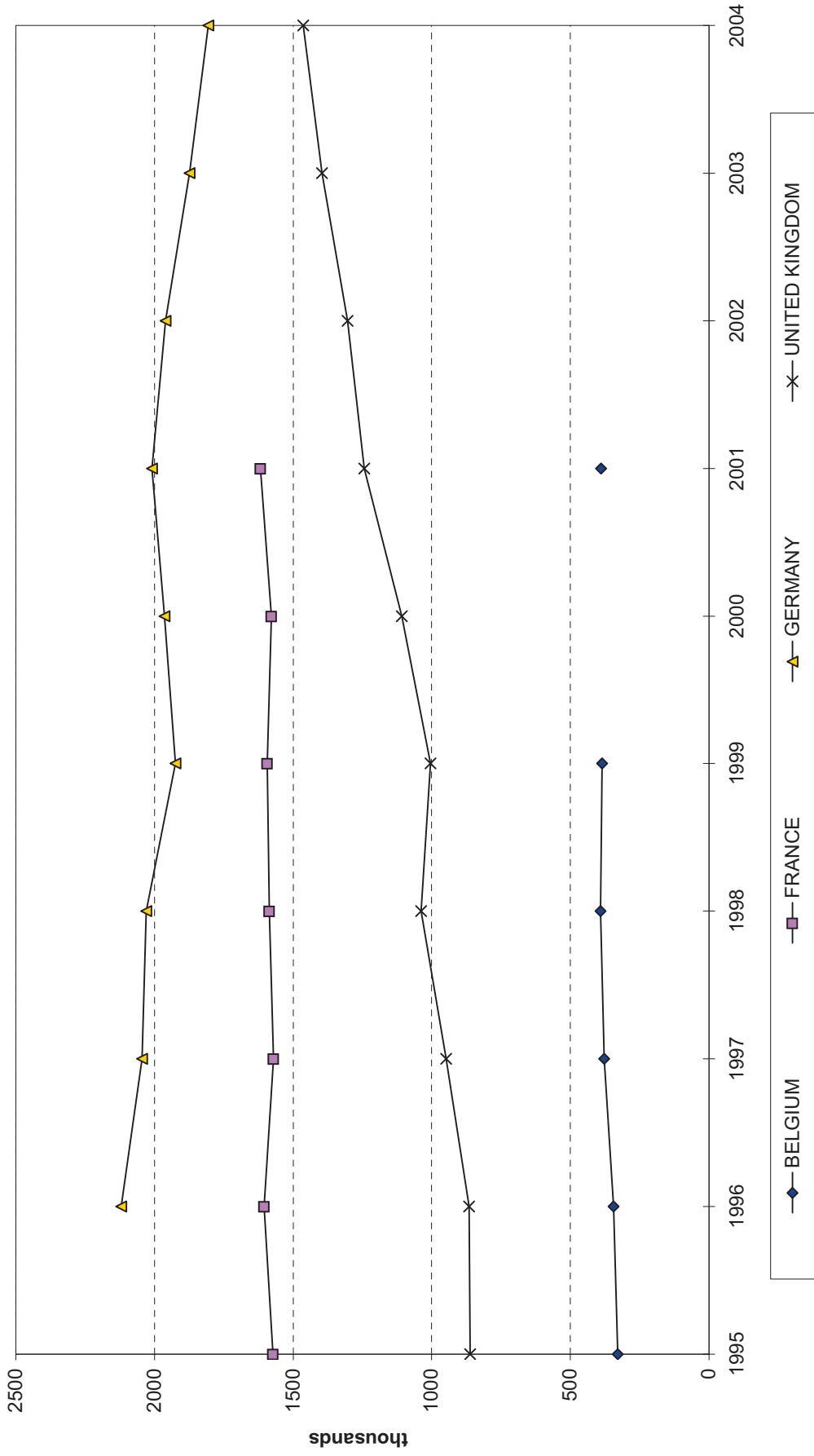
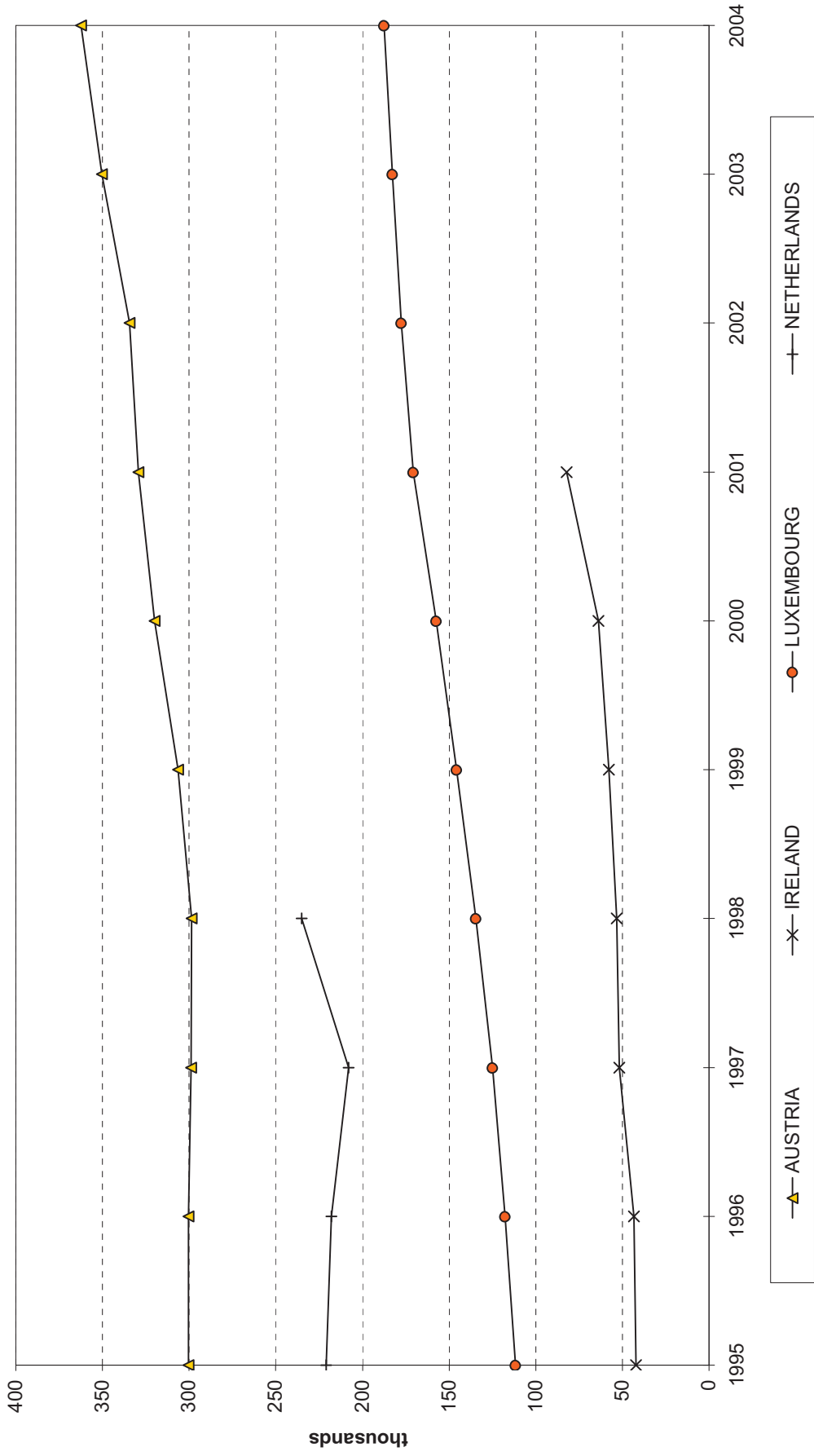


FIGURE 9a - STOCK OF FOREIGN LABOUR IN SELECTED WESTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



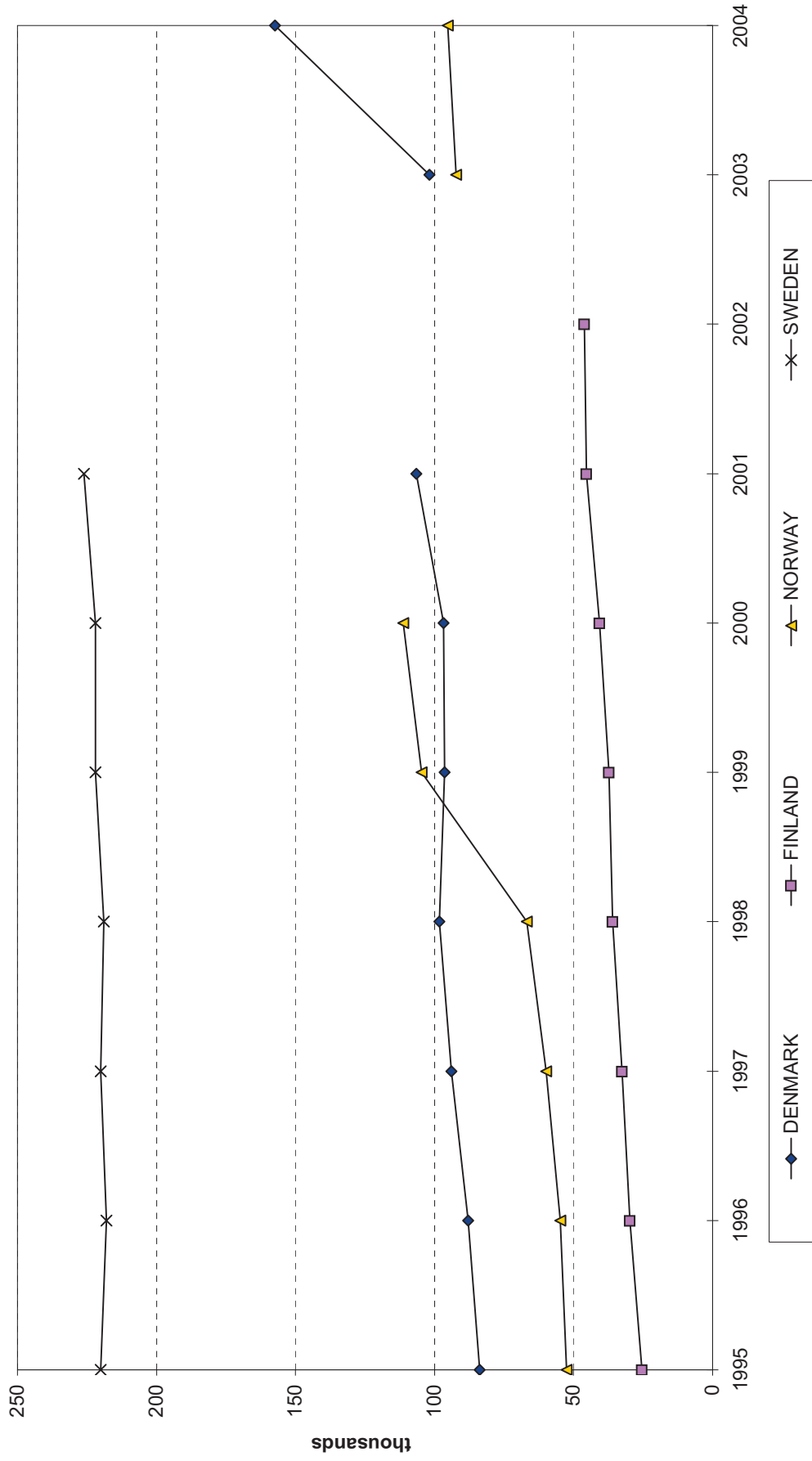
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 9b - STOCK OF FOREIGN LABOUR IN SELECTED WESTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



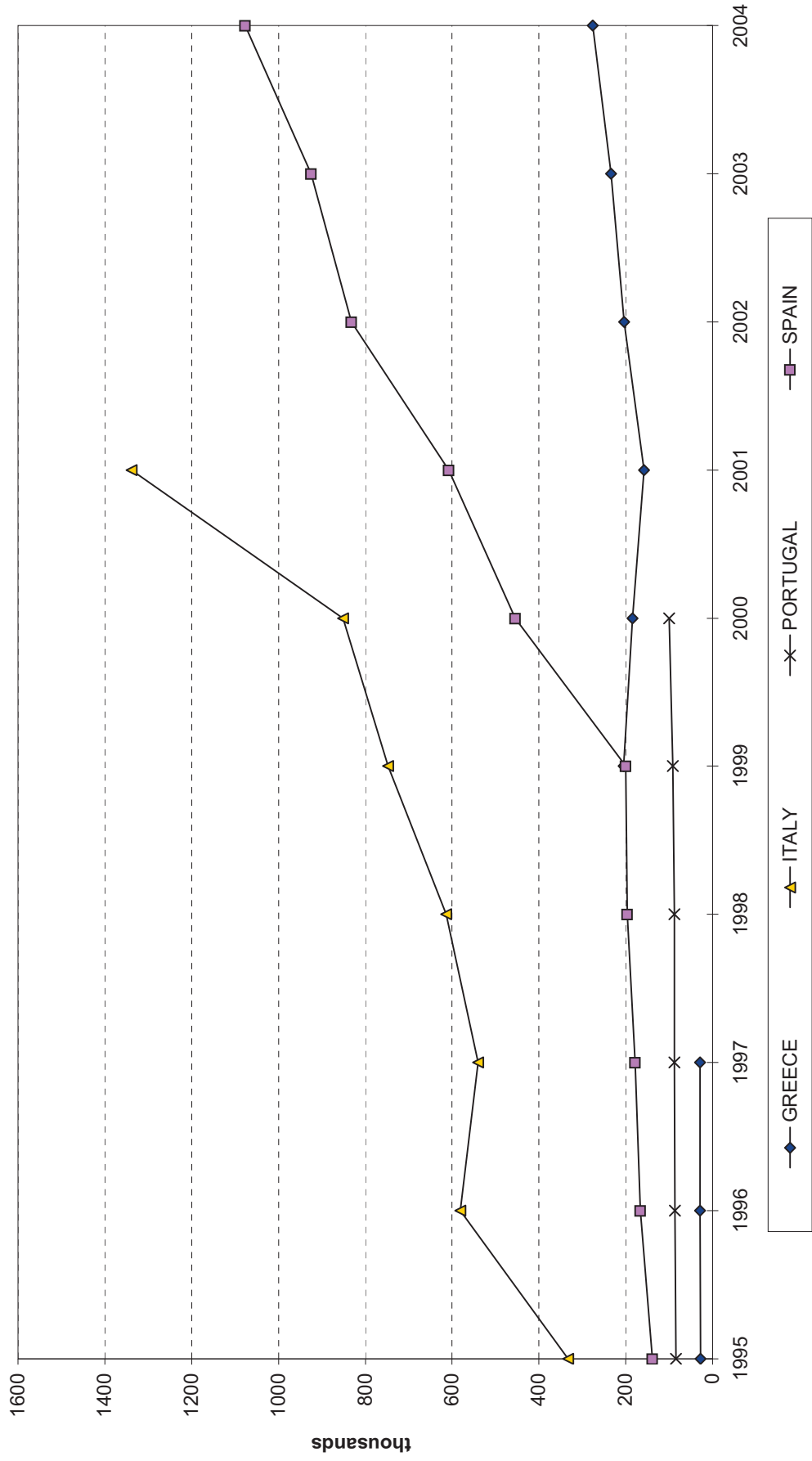
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 9c - STOCK OF FOREIGN LABOUR IN SELECTED SCANDINAVIAN COUNTRIES, 1995-2004



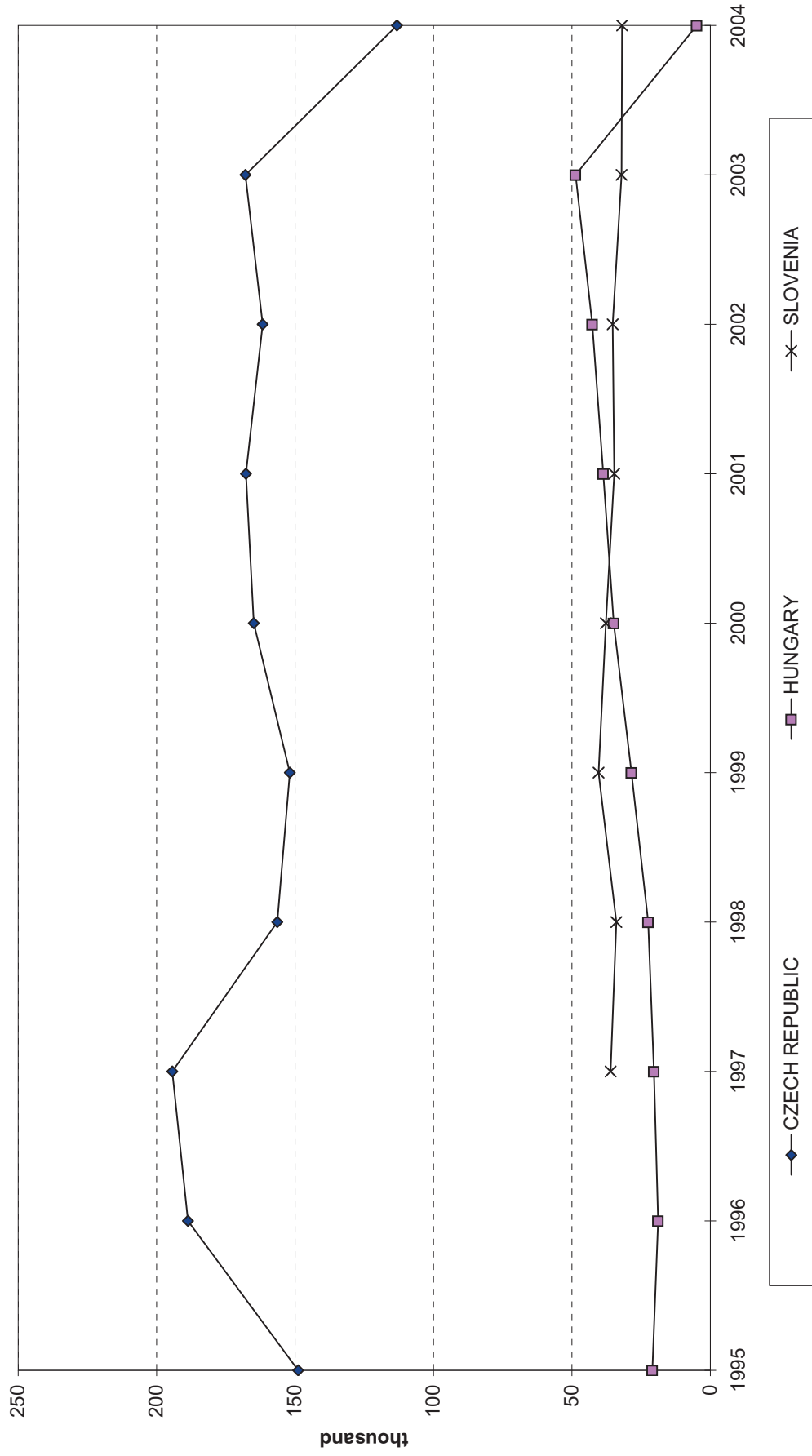
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

**FIGURE 9d - STOCK OF FOREIGN LABOUR IN SELECTED MEDITERRANEAN COUNTRIES,
1995-2004**



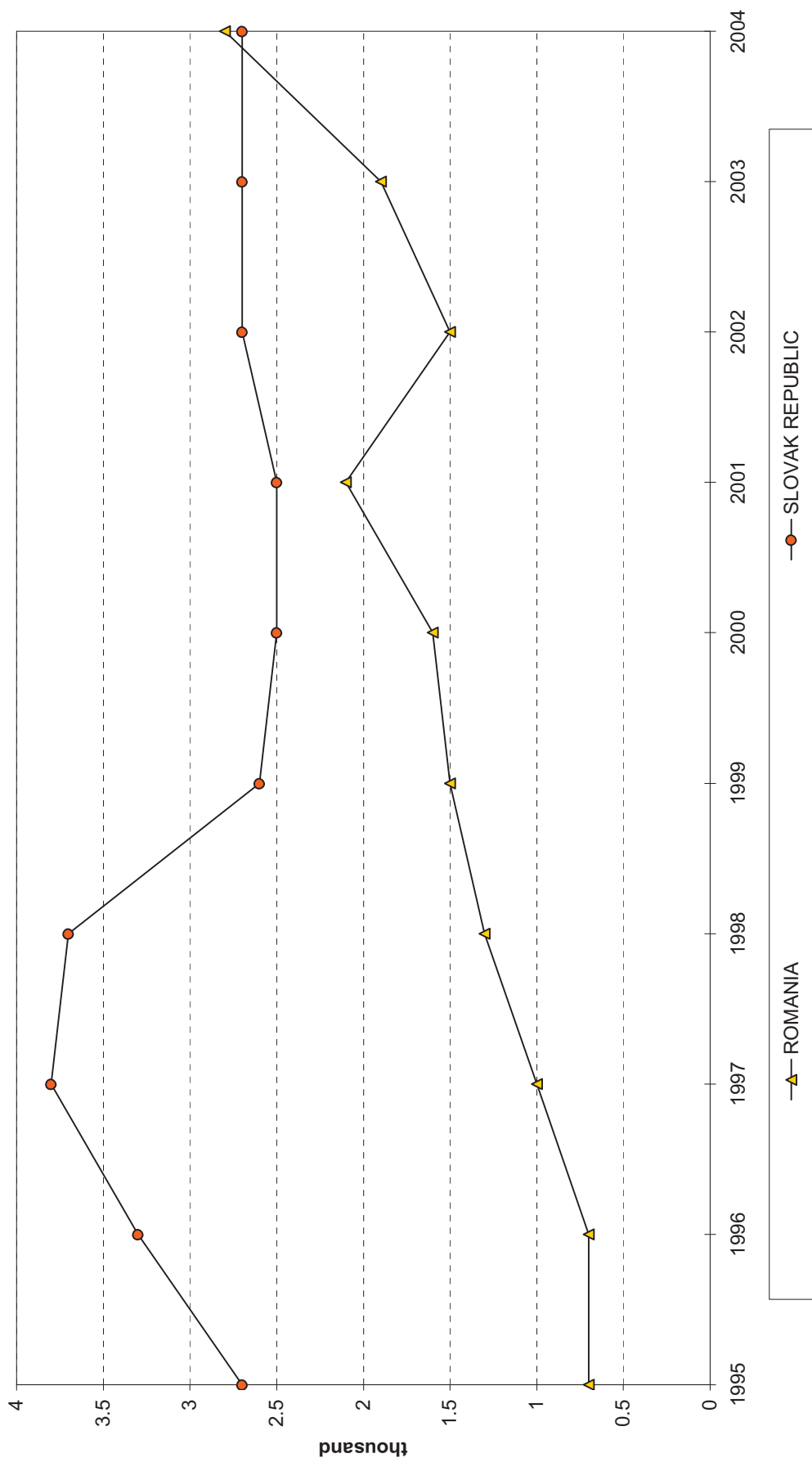
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 9e - STOCK OF FOREIGN LABOUR IN SELECTED CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



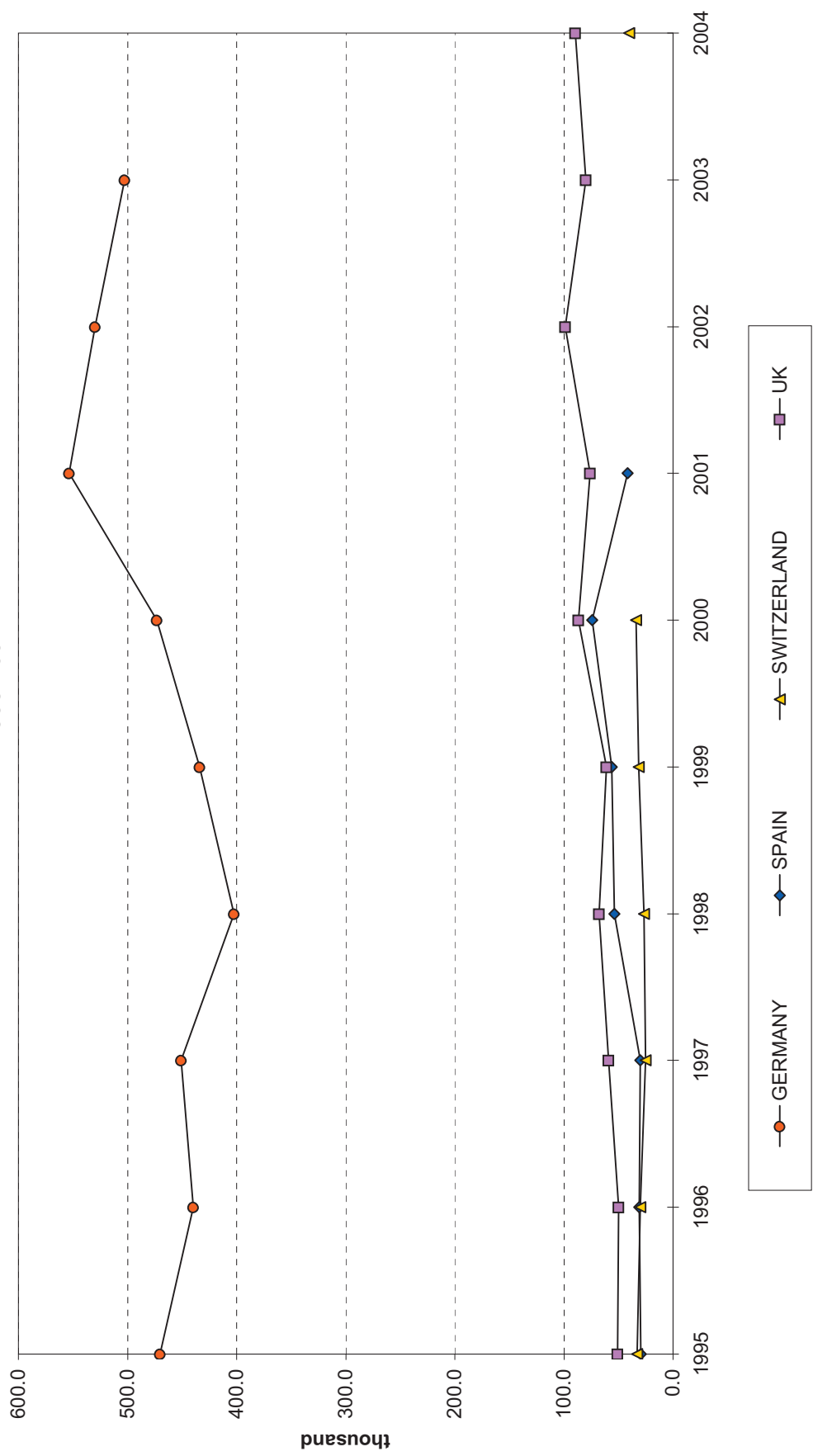
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 9f - STOCK OF FOREIGN LABOUR IN SELECTED CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



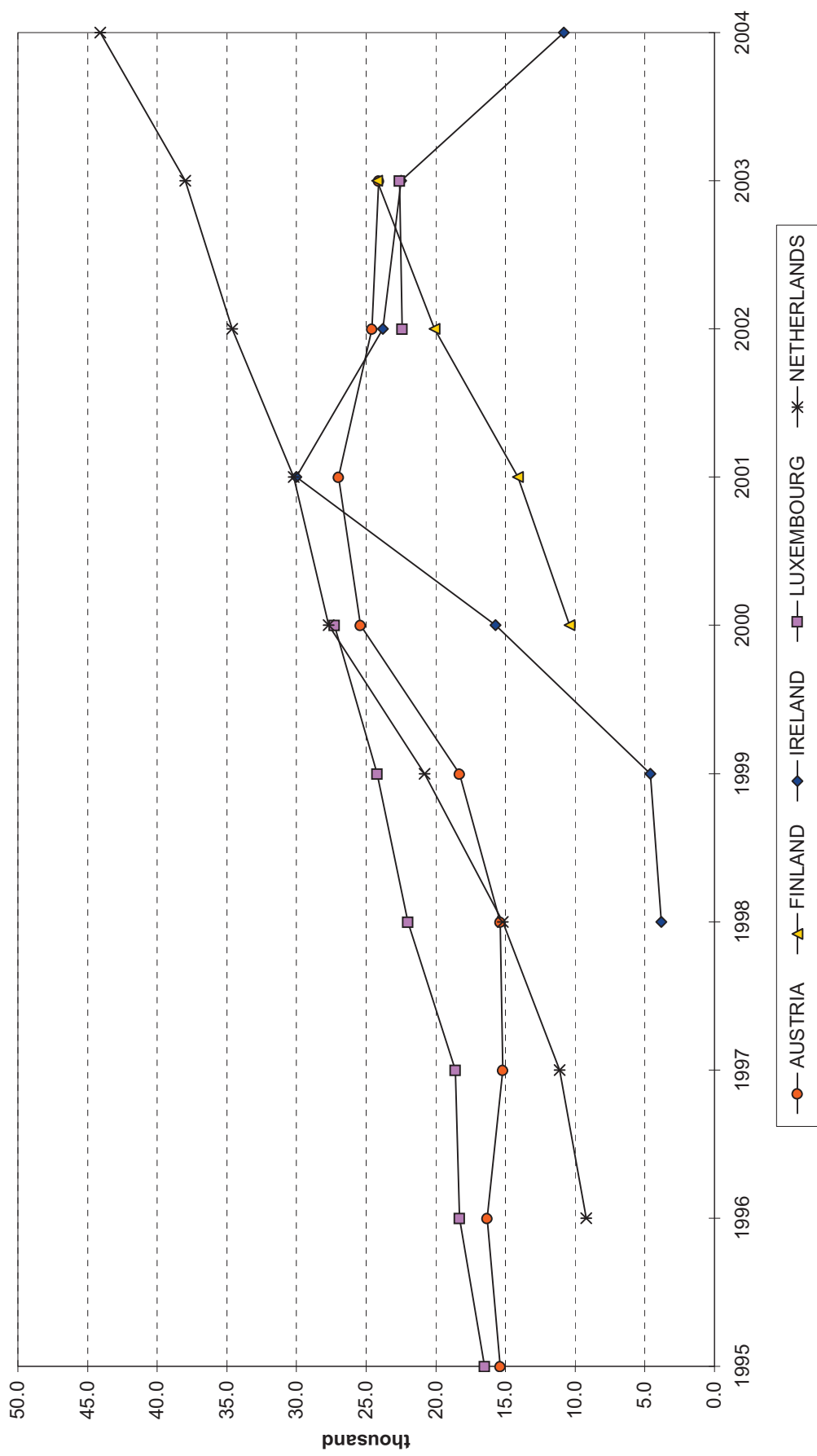
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 10a - INFLOWS OF FOREIGN LABOUR TO SELECTED WESTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



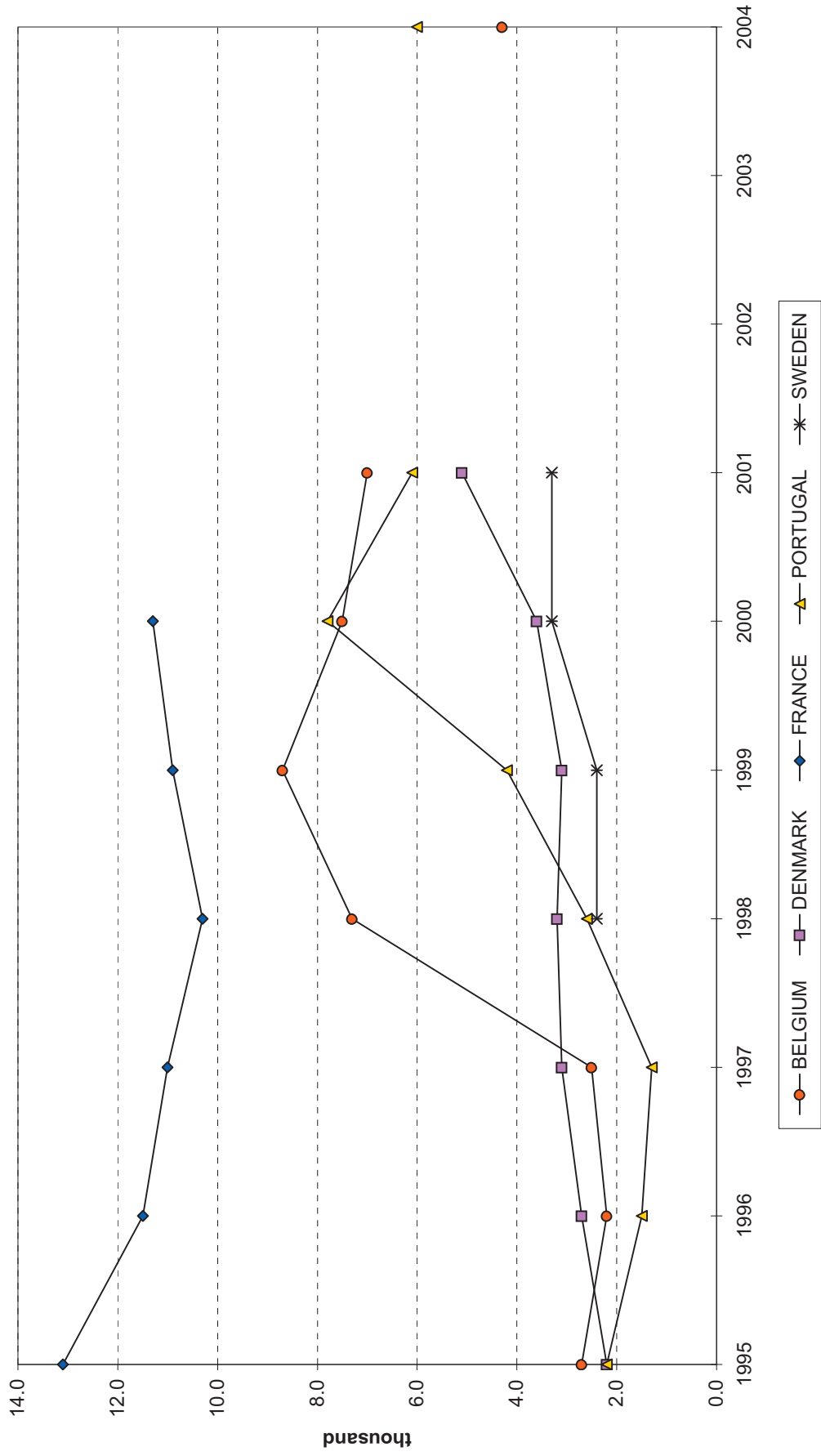
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

**FIGURE 10b - INFLOWS OF FOREIGN LABOUR TO SELECTED WESTERN EUROPEAN COUNTRIES,
1995-2004**



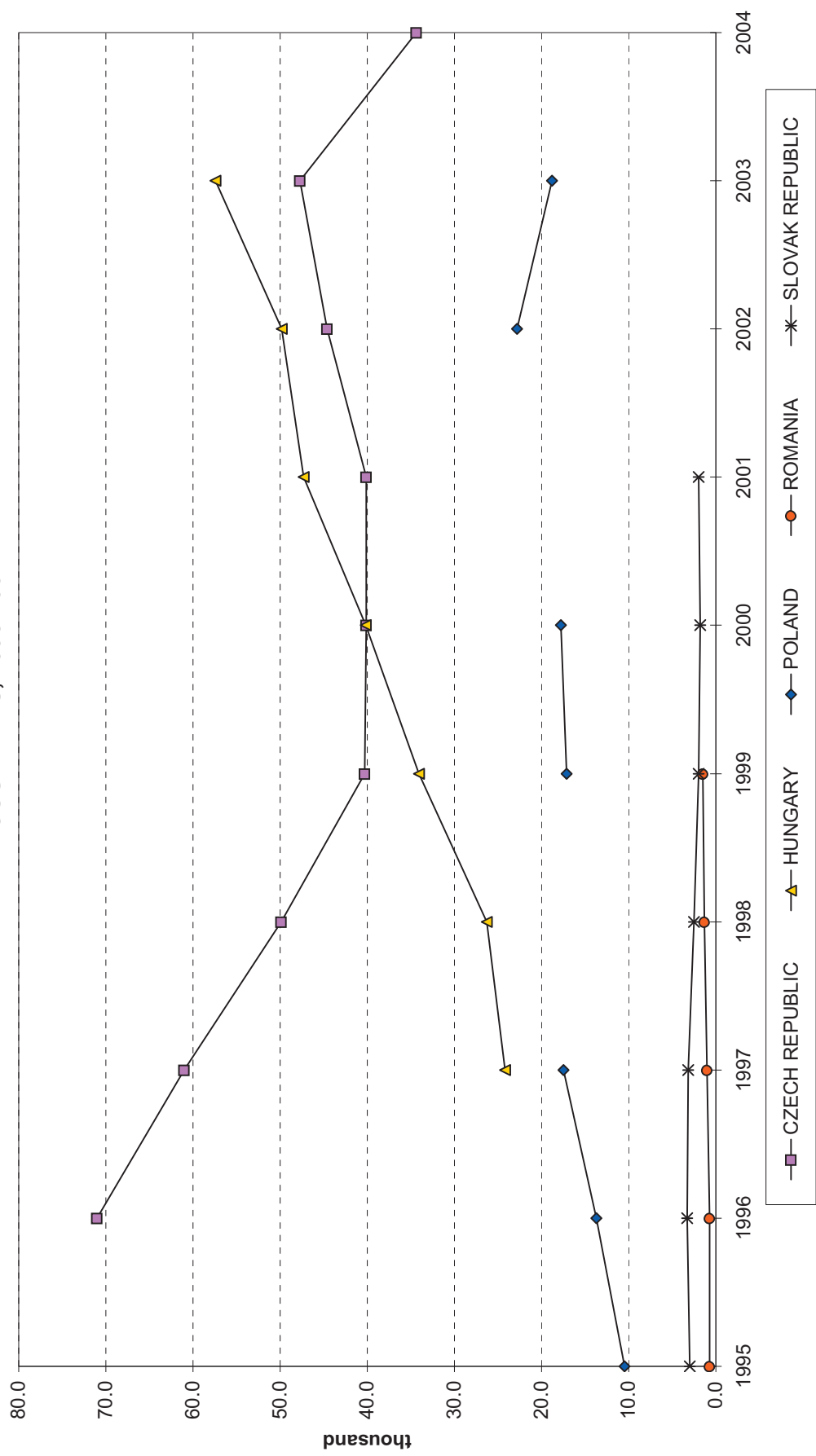
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 10c - INFLOWS OF FOREIGN LABOUR TO SELECTED WESTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



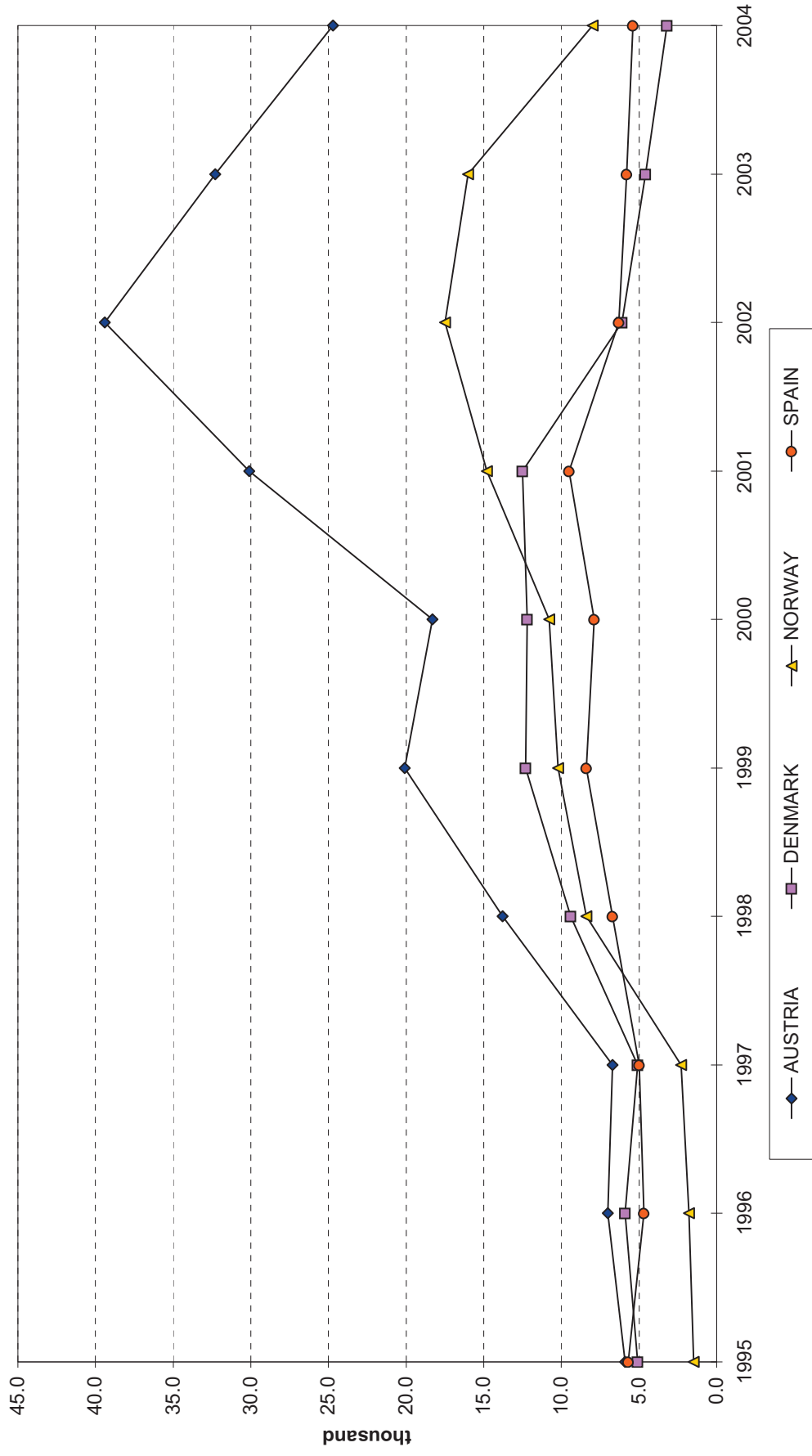
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 10d - INFLOWS OF FOREIGN LABOUR TO SELECTED CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



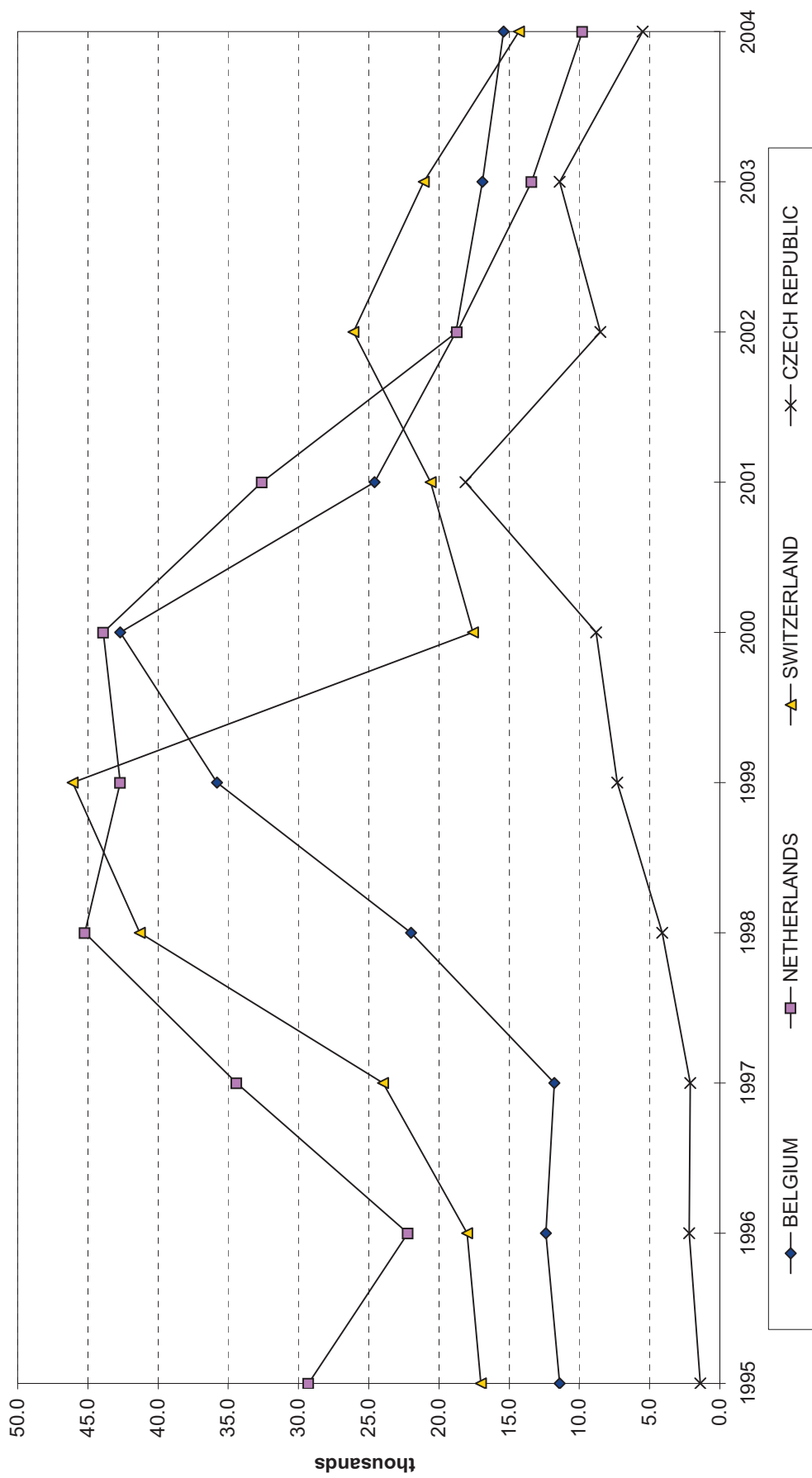
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 11a - ASYLUM APPLICATIONS IN SELECTED EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



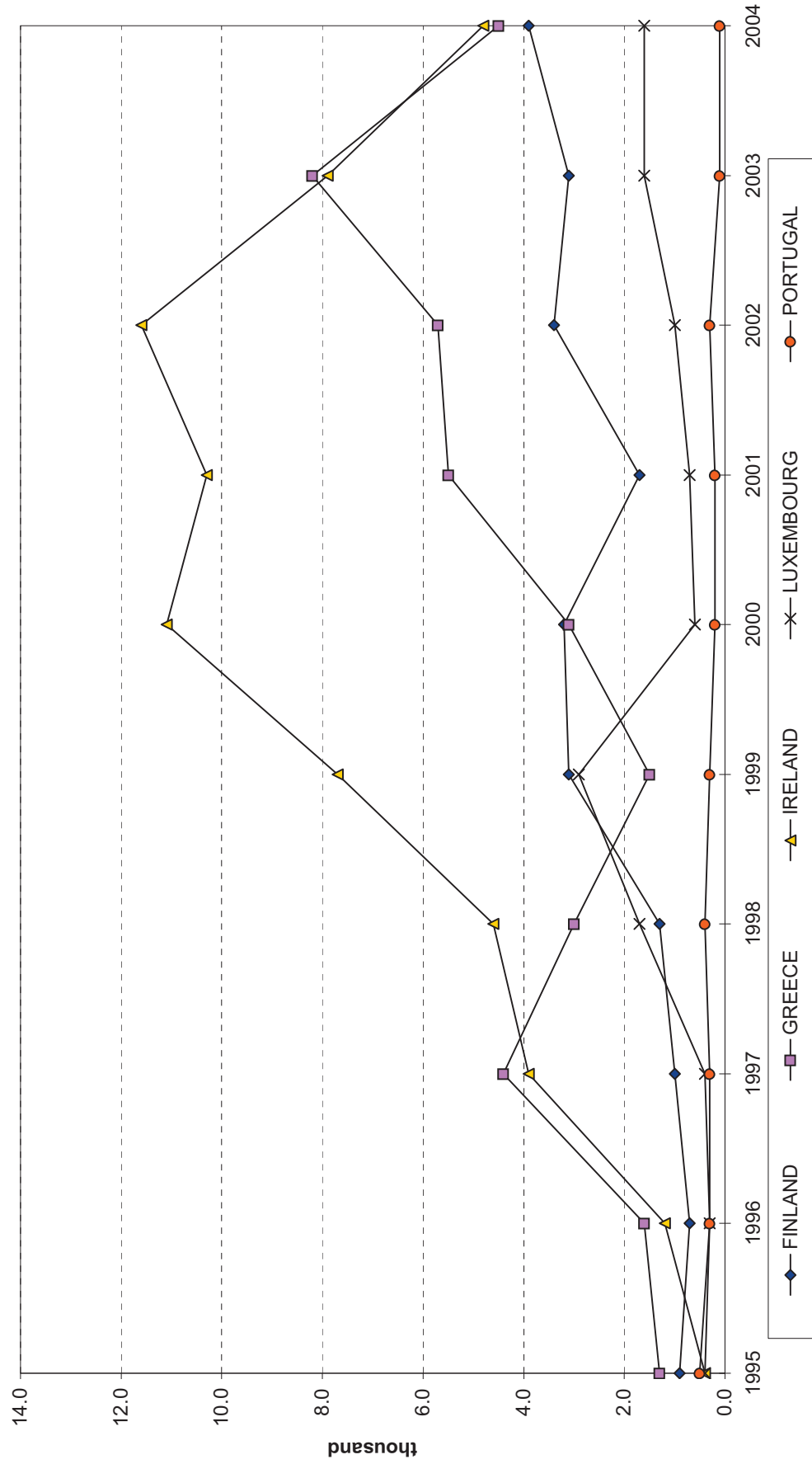
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 11b - ASYLUM APPLICATIONS IN SELECTED EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



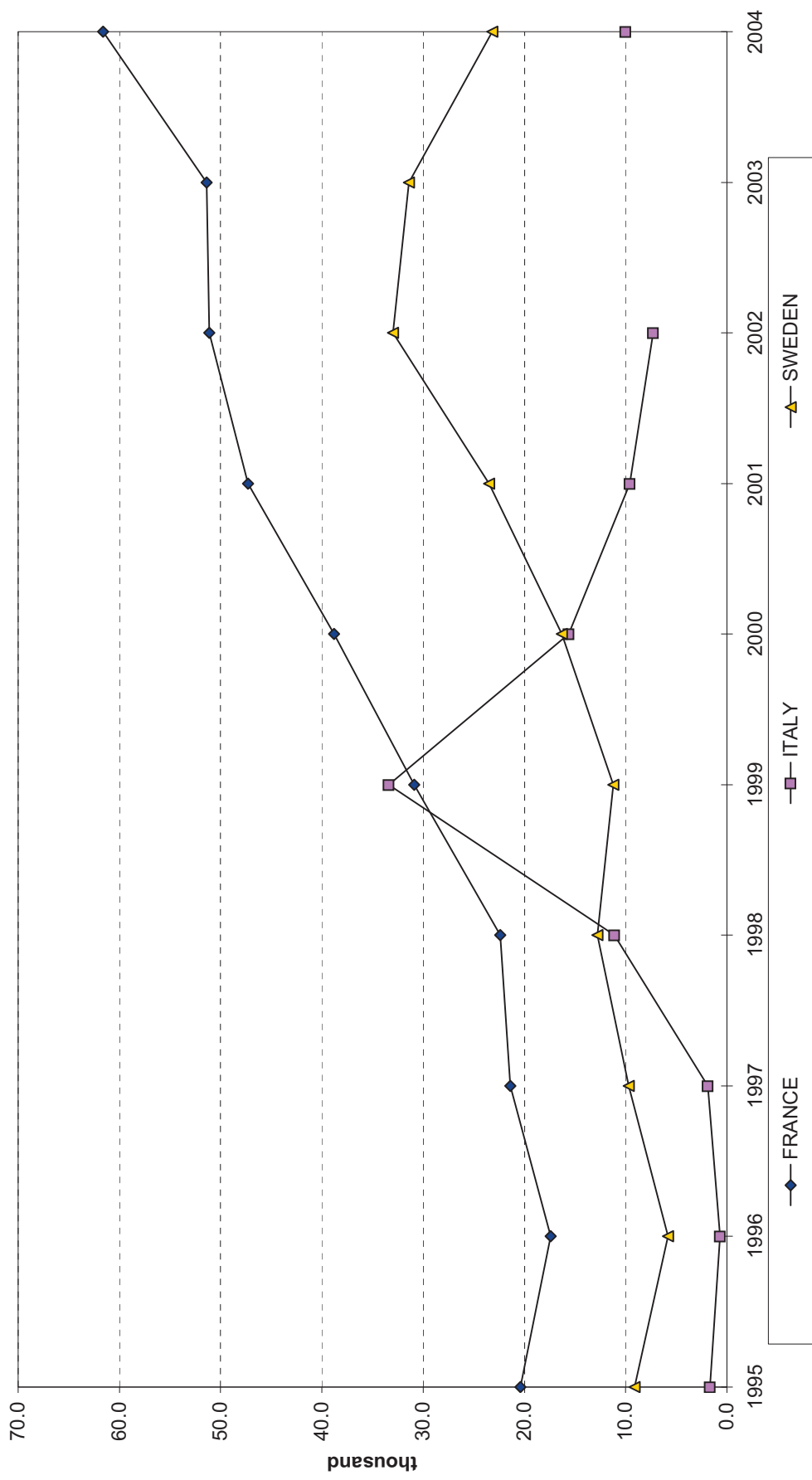
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 11c - ASYLUM APPLICATIONS IN SELECTED EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



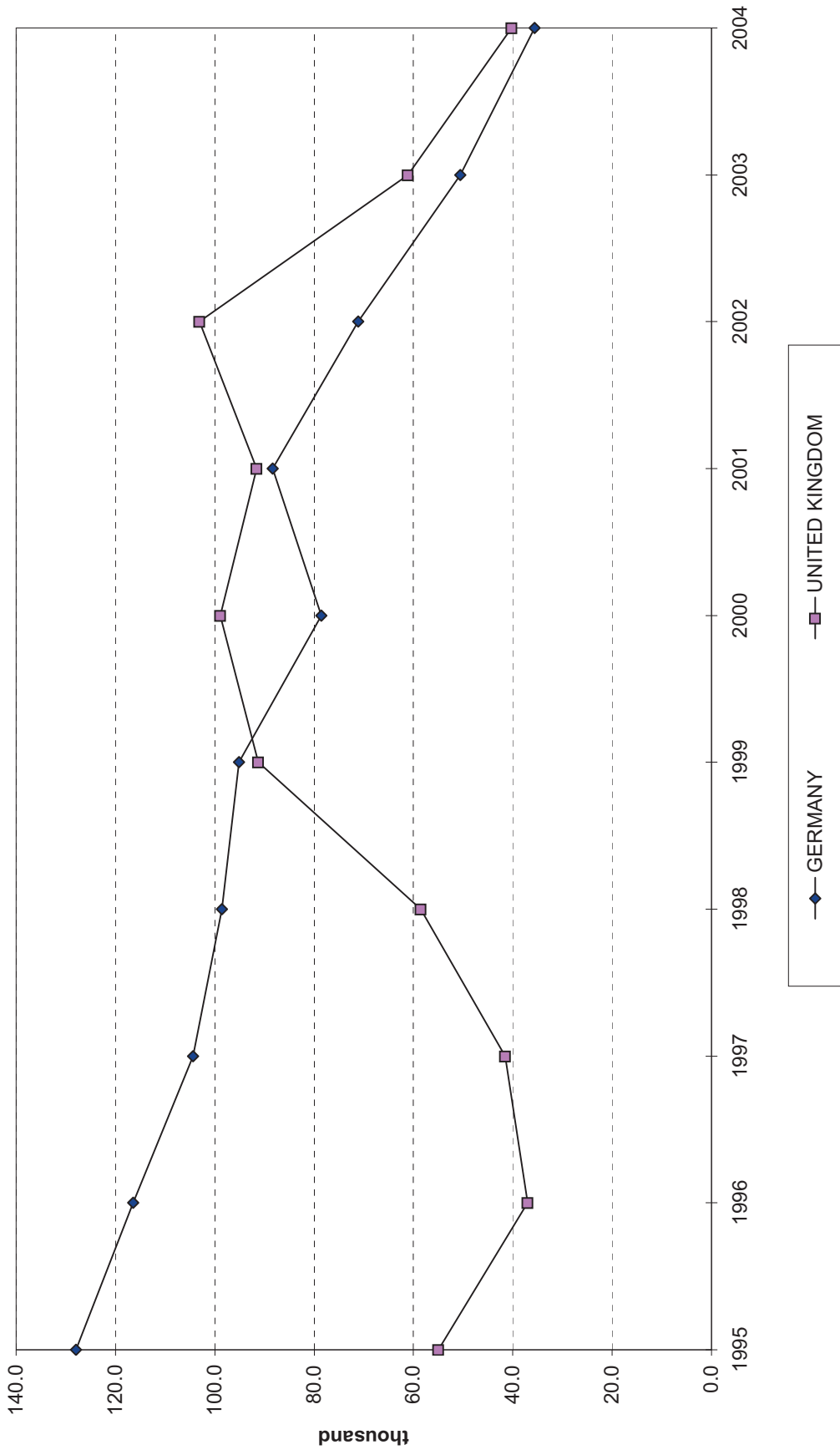
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 11d - ASYLUM APPLICATIONS IN SELECTED EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



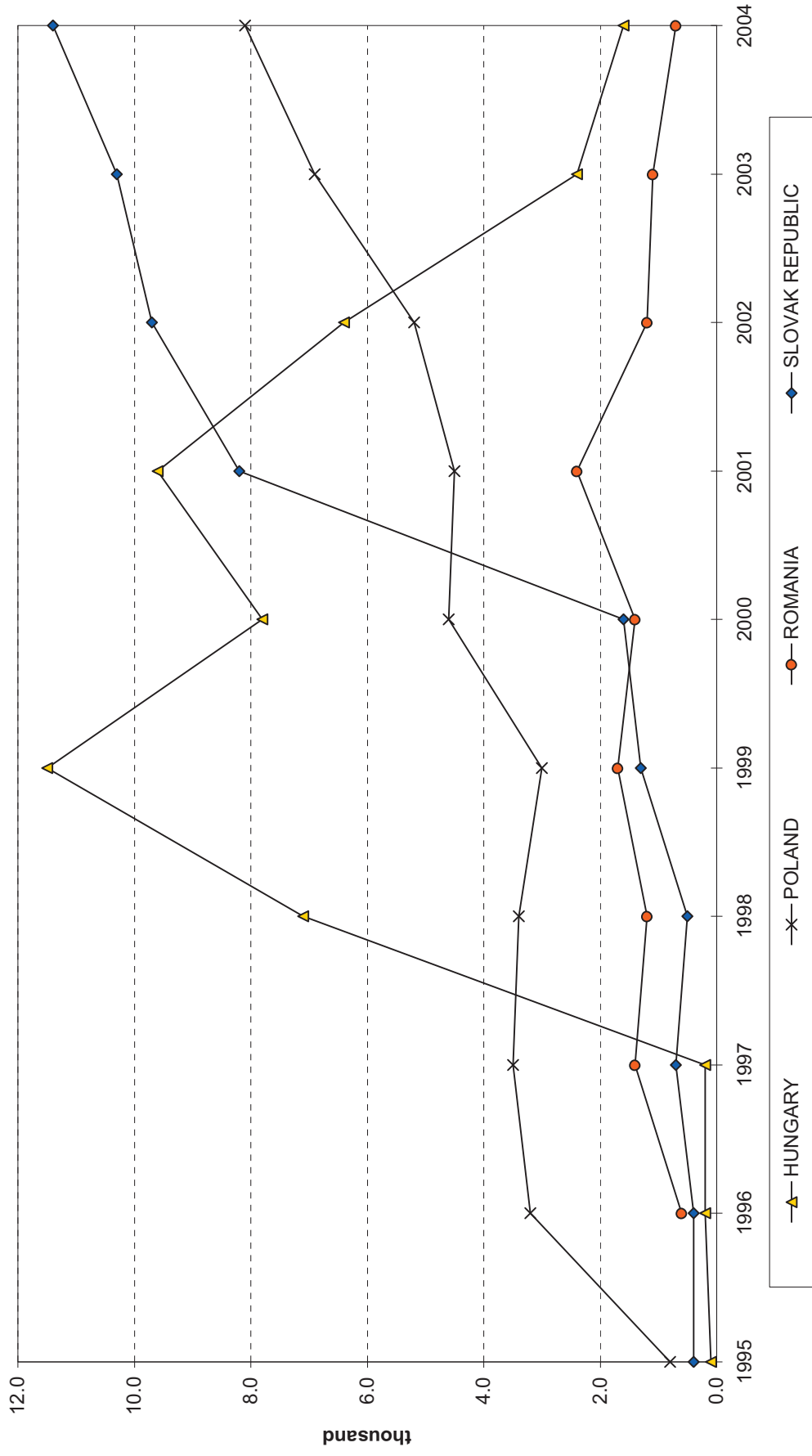
For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 11e - ASYLUM APPLICATIONS IN GERMANY AND THE UNITED KINGDOM, 1995-2004



For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

FIGURE 11f - ASYLUM APPLICATIONS IN SELECTED EUROPEAN COUNTRIES, 1995-2004



For sources and explanatory notes, please refer to corresponding table

